

SERMON 80 ¹

Avertissement pour engager tout le peuple à rester dans l'église avec bien de la fidélité pendant tout le temps qu'on célèbre les divins mystères.

1. Je vous prie tous et je vous avertis, mes très chers frères, avec toute l'instance et l'affection que je vous dois, et que vous avez droit d'exiger d'un père, de ne point sortir de l'Eglise, lorsque vous assistez à la liturgie les jours de dimanches et dans les plus grandes solennités, jusqu'à ce que les saints mystères soient entièrement achevés. Il est vrai qu'il y en reste beaucoup, dont la foi et la piété nous console et nous fait plaisir; mais il y en a aussi plusieurs, peu soigneux, peu occupés de leur propre salut, qui sortent de l'église aussitôt qu'on a fini les lectures de l'Ecriture sainte; et même quelques-uns d'eux, pendant qu'on fait ces lectures, s'occupent de propos inutiles et de conversations tout-à-fait séculières; en sorte qu'ils n'entendent pas eux-mêmes ce qu'on lit, et qu'ils empêchent les autres de l'entendre. Nous leur ferions moins de reproches, s'ils ne venaient point du tout à l'église; parce qu'il est visible, qu'à l'endroit même et au temps où ils auraient pu mériter et obtenir le pardon de leurs péchés, c'est là précisément où ils offensent Dieu davantage.

2. Je vous supplie donc, mes frères d'écouter avec patience et de bon cœur que j'ai à vous dire sur cela, tout insuffisant que je suis par moi-même. J'espère que, pour peu que vous y pensez, vous verrez bien que ce n'est pas quand on lit les divines Ecritures, que se célèbre la liturgie, mais lorsqu'on y offre les dons, lorsqu'on y consacre le corps et le sang du Seigneur. En effet, vous pouvez lire vous-mêmes chez vous, dans vos maisons, et y écouter ceux qui liraient les écrits des apôtres, ou des prophètes, ou l'évangile même, comme on le fait ici; mais vous n'y pouvez voir, ni entendre la consécration du corps et du sang du Seigneur, parce qu'elle ne se fait que dans la maison de Dieu, et nulle part ailleurs. Quiconque veut donc tirer tout l'avantage nécessaire pour son salut, de la célébration de la liturgie; il faut qu'il reste dans l'église avec un cœur contrit et dans une posture humiliée, jusqu'à ce qu'on ait récité l'oraison dominicale, et qu'on ait donné la bénédiction au peuple. Si la plus grande partie du peuple, si presque tous, ce qui est bien déplorable, sortent de l'église, dès qu'on a fini de lire l'Ecriture sainte, à qui le prêtre dira-t-il, *élever vos cœurs* en haut ? Et comment ceux qui courent avec tant d'empressement, encore plus de cœur que de corps, aux places publiques, pourraient-ils répondre qu'ils tiennent leurs cœurs élevés ? Y chanteront-ils avec autant de frayeur que de consolation : *Saint, saint, saint, béni soit celui qui vient au nom du Seigneur* ? Et lequel est-ce d'entr'eux, lorsqu'on récite l'oraison dominicale, qui dise avec vérité et une sincère humilité, *pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensé* ?

Ceux-mêmes qui restent dans l'église, s'ils ne pardonnaient pas à ceux qui les ont offensés, ce serait moins à leur avantage qu'à leur condamnation qu'ils réciteraient de bouche l'oraison dominicale, puisqu'il serait visible qu'ils n'y conformeraient pas leurs œuvres; par exemple, ne cessant de rendre le mal pour le mal, quelle confiance, quelle raison auraient-ils de dire, *délivrez-nous du malin* ? Si, dis-je, ceux qui restent dans l'église, n'y seraient pas sans danger et sans crainte, s'ils n'exécutaient pas ce qu'ils y promettent; que peuvent penser d'eux-mêmes ceux, que la cupidité toujours insatiable, ou l'amour de ce siècle embarrasse et occupe si entièrement, qu'elle ne leur donne seulement pas le loisir de passer tranquillement une heure de temps dans l'église ? Ils ne se contentent pas de donner la semaine toute entière et sans relâche au soin de leurs affaires nécessaires, ou plus véritablement encore à des occupations de cupidité; mais aussitôt qu'ils se trouvent à l'église pour une heure ou deux; comme ils y sont venus plus de corps que de cœur, ils tournent incontinent le dos aux prêtres et aux redoutables mystères, et reviennent toute à l'heure à s'occuper de leurs plaisirs. Aveugles qui ne voient pas ce qu'ils quittent, ce après quoi ils soupirent; ils abandonnent la lumière, et courent après les ténèbres; ils embrassent l'ombre, et méprisent la vérité; ils quittent Jésus Christ plein de bonté et de douceur, et ils cherchent le monde rempli d'amertume et de peines; en un mot ils préfèrent la vanité et cherchent le mensonge. Sortir si promptement, ha ! certainement c'est ne pas connaître les grands avantages que renferme et que nous procure la célébration de la sainte liturgie.

3. Si un roi ou un grand invitait ces personnes-là à dîner chez lui, je voudrais bien savoir, s'ils auraient la hardiesse de quitter table et de se retirer avant que le repas fût absolument achevé ? Quand ils n'y resteraient pas par égard pour la personne qui les aurait invités, la gourmandise les y retiendrait. Or, je le demande, pourquoi ne sortirions-nous pas d'un repas où

¹ Dans : Sermons de saint Césaire d'Arles, Paris 1760

un homme nous aurait invité, avant qu'il fût bien fini, sinon parce que nous aimons peut-être le plaisir de la table plus qu'il ne convient, et que nous craindrions d'offenser celui qui nous aurait invité ? Et pourquoi au contraire sortons-nous si promptement du banquet spirituel où Dieu lui-même nous invite ? Le dirai-je ? Quelqu'un s'en choquera peut-être et le trouvera mauvais; néanmoins la vue des dangers auxquels nous sommes exposés vous et moi, me force de le dire. Nous sortons bien vite de l'église parce que nous ne tenons compte de nourrir notre âme, que nous ne craignons pas Dieu, et que nous n'avons aucun égard pour personne.

Je rends grâce à Dieu de ce que, par sa grâce, tous ne sont pas répréhensibles en ce point, et de ce qu'il y en a beaucoup qui restent dans l'église avec de grands sentiments de componction, qui n'en sortent pas avant qu'on ait donné la bénédiction au peuple, et qui ne cessent d'y prier pour eux-mêmes et pour les autres. Dieu qui leur a donné une si heureuse disposition de persévérer avec tant de piété dans l'église, leur en donnera la récompense; tandis que par un juste jugement il condamnera les tièdes et les négligents.

Avertissez donc, mes frères, ceux qui ne veulent pas attendre pour dire l'oraison dominicale et recevoir la bénédiction; ne cessez de les réprimander, dites-leur, menacez-les même; s'il le faut; en un mot faites leur bien entendre, que, s'ils se retirent de l'église avant que les saints mystères soient entièrement achevés, il ne leur servira de rien, d'avoir entendu les lectures de l'Écriture sainte. Quant à ceux qui sont occupés d'affaires publiques et pressantes, ou que quelqu'infirmitté empêche d'attendre, nous ne pouvons, ni ne devons le leur imputer à péché : qu'ils voient cependant eux-mêmes, si, en conscience, c'est bien une nécessité, plutôt que leur volonté propre qui les fait sortir.

4. Je vous prie donc encore une fois, je vous recommande et vous conjure instamment, mes frères, que personne ne sorte de l'église les jours de dimanches, et particulièrement les plus grandes fêtes, avant que les saints mystères soient absolument achevés, si ce n'est ceux dont je viens de vous parler, c'est-à-dire, ceux qu'une infirmité considérable, ou quelque affaire publique et pressante empêche de rester plus longtemps. Je vous dis vrai, mes frères, il est bien pénible, je dirais presque qu'il y a de l'impiété, de voir des chrétiens n'avoir pas pour le jour du Seigneur autant de respect et de révérence, que nous voyons les Juifs en avoir pour observer leur sabbat. Les Juifs en effet, tout aveugles qu'ils font, observent si scrupuleusement leur sabbat, qu'ils n'osent ni faire, ni laisser faire ce jour-là aucun des ouvrages ordinaires; combien serait-il plus convenable que des chrétiens, rachetés, non avec de l'or ou de l'argent, mais par le précieux sang de Jésus Christ, fissent attention au prix de leur rançon, s'occupassent plus sérieusement de Dieu au jour de la résurrection, et fussent plus appliqués ce jour-là, à ce qui intéresse leur salut ? Enfin personne n'ignore que ce n'est pas un péché léger devant Dieu, de n'employer pas le dimanche entier à la prière et à la lecture; quel mal n'est-ce donc pas de n'avoir pas la patience de demeurer une heure ou deux dans l'église, jusqu'à ce que les saints mystères soient finis ? Mais ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que le goût et l'amour du siècle de nous enivre tellement, que les amusements des cupidités du siècle, l'ombre seule d'une félicité volage et passagère, nous entraînent continuellement à des plaisirs faux et pleins de vanité, qui produiront, hélas ! de véritables douleurs.

5. C'est pourquoi je ne me lasse pas de vous supplier, que personne de vous ne sorte de l'église jusqu'à ce que les saints mystères soient entièrement achevés : maintenez-vous-y aussi religieusement; que personne ne cherche à s'y amuser de propos inutiles et de conversations qui ne respireraient que la terre. Pour moi, bien assuré qu'il vous est aussi avantageux d'entendre ces instructions, qu'à moi de vous les donner, je vous en avertis et je vous conjure en toute humilité d'y être attentifs. Que celui qui méprisera le prédicateur, craigne au moins d'éprouver la colère du juge. Pour celui qui écouterait volontiers mes avis, et qui ferait ses efforts pour accomplir les instantes prières que je vous adresse, j'espère de la miséricorde de Dieu, qu'il en recevra de glorieuses récompenses, et dans le siècle présent, et dans le siècle à venir. Quant à celui qui ne tiendrait compte de mes instructions; au moins ne pourra-t-il s'excuser au tribunal du Christ, ni prétexter qu'il n'a point été repris du mal qu'il faisait, qu'il n'a point été averti, ni pressé par des instructions continuelles à faire le bien, et ce qui était agréable à Dieu. J'espère néanmoins de la miséricorde de Dieu, que vous ne vous exposerez pas à un jugement terrible, qui serait inévitable, si vous méprisiez mes instructions; mais au contraire, j'espère que votre docilité et votre fidélité à vous y conformer, vous feront parvenir au royaume, par la grâce de notre Seigneur Jésus Christ qui vit et règne avec le Père et le saint Esprit, dans les siècles des siècles. Amen.

SERMON 81²

Avertissement au peuple, d'entendre la Liturgie entièrement.

1. Si vous preniez la peine de faire quelque réflexion, mes très chers frères, si vous daignez seulement vous apercevoir de quelle douleur et de quelle amertume mon coeur est pénétré, en vous voyant quitter l'église, et ne pas attendre que la Liturgie soit entièrement achevée, je crois que vous auriez compassion de moi et de vous-mêmes. Il suffit de savoir ce qui se passe dans l'église, quand on y célèbre les saints mystères, pour juger de l'énormité du mal que font ceux qui, sans quelque grande nécessité, sortent de l'église avant que la Liturgie soit finie. Si vous avez donc quelque bonne volonté de délivrer mon âme de l'angoisse que je souffre, et de vous délivrer vous-mêmes de ce péché, ne méprisez pas, je vous en supplie, la prière que je vous fais; souvenez-vous et craignez ce qu'a dit le Seigneur en parlant des prêtres : *Celui qui vous écoute, m'écoute; et celui qui vous méprise, me méprise*; (Luc 10,16) il suit de là que, ne pas craindre de sortir de l'église avant que la Liturgie soit entièrement finie c'est se rendre coupable d'un double péché; premièrement, en ce qu'on abandonne les divins mystères; secondement, en ce que l'on se contente que on ne tient compte de son évêque qui s'intéresse pour nous. Si, tout méprisable que je suis, je vous priais de me faire quelque ouvrage pénible et laborieux, je suis persuadé que votre charité voudrait bien me faire le service dont il serait question. Je ne vous demande point d'ouvrages terrestres, mes frères, mais une œuvre du ciel; je ne vous demande pas d'ouvrages temporels, mais ce que je sais être avantageux à votre âme pour l'éternité; je ne cherche pas à faire quelques profits passagers; je vous invite à vous faire des trésors éternels: à quels dangers ne s'exposeraient donc pas ceux qui ne tiendraient compte d'obéir à mes exhortations ? Ce qui m'afflige vraiment, mes très chers frères, ce qui me cause une douleur amère, ce n'est pas que vous me fassiez quelque dommage temporel en sortant de l'église; ma douleur, c'est de voir que vous; qui je voudrais voir parfaits, vous offensiez Dieu cependant si grièvement.

2. Nous vous prions donc, nous vous conjurons en toute instance, puisque tels que nous sommes, c'est-à-dire, bien indignes, assurément et bien insuffisants, nous sommes néanmoins les imitateurs du Seigneur, nous vous prions, dis-je, de réfléchir, que, lorsque vous êtes assemblés dans l'église; ce n'est pas à un festin terrestre que nous vous invitons, ni à un banquet, où l'on ne servirait que la nourriture ordinaire des hommes; mais à un banquet, tout spirituel et tout céleste à dans lequel on vous sert le pain des anges : n'avez donc point de dégoût, ne méprisez pas ce banquet de votre maître, afin qu'il ne vous rejette pas avec mépris de la félicité de son royaume. Ne craindriez-vous pas ce jugement évangélique que le Seigneur prononça contre ceux qui avaient été invités aux noces, et qui ne tinrent compte d'y venir ? Il les jugea indignes de son festin, et ordonna d'en inviter d'autres. Ne passez pas légèrement sur cette circonstance, mes frères, mais pesez avec frayeur, que c'est le Seigneur lui-même qui a expressément jugé indignes de son festin ceux, que les embarras de ce monde ont empêchés d'y venir; craignons, dis-je, qu'il ne prononce contre nous le même jugement, et afin de l'éviter, ayons patience une heure au deux, je vous en supplie de nouveau, pendant que l'on consacre les dons célestes, et que l'on sert à cette table spirituelle la divine nourriture de vos âmes. Et puisqu'on ne donne la bénédiction qu'après l'oraison dominicale, bénédiction, non d'un homme, mais de Dieu même, quoique donnée par un homme, recevez la comme une rosée salutaire, avec un cœur pénétré de piété et de reconnaissance et dans une posture humiliée, afin que, selon la promesse du Seigneur, elle devienne en vous une fontaine d'eau qui rejaillisse jusqu'à la vie éternelle.

3. Je sais qu'il y a plus d'une raison qui empêche de rester longtemps dans l'église; les uns en sont empêchés par des infirmités corporelles, d'autres par des affaires publiques et pressantes, autres enfin par la cupidité qui les enchaîne et les entraîne comme ses esclaves. Combien d'autres pendant ce temps-là font leurs affaires, ou se querellent dans les places publiques, ou même jusques dans les vestibules des églises ? Combien d'hommes et de femmes, et même bon nombre d'ecclésiastiques se tiennent sous les porches, ou dans les sacristies, où ils s'amusent à tenir des propos inutiles ou remplis de calomnies ? Quel profit tous ces gens-là peuvent-ils retirer des saintes Ecritures, dont ils n'entendent pas seulement la lecture ? Ne serait-ce pas d'eux qu'il est écrit : *Comme l'aspic qui se rend sourd et se bouche les oreilles, afin de ne point entendre la voix* (des saintes Ecritures) *qui les enchanterait ?* (Ps 57,5)

² Dans : Sermons de saint Césaire d'Arles, Paris 1760

Vous, mes frères, à qui Dieu a daigné inspirer la crainte et son amour, et qui venez à l'église pénétrés de piété et de respect, reprenez souvent ceux qui, jusqu'ici n'ont pas eu la bonne volonté, ou peut-être le loisir d'y venir, avertissez-les, conseillez-leur, pour leur salut, de craindre ce qui est écrit : *Les embarras de ce monde les ont rendus malheureux*. Nous ne leur disons pas de négliger, de n'être pas attentifs à se procurer la vie et l'habit, c'est un devoir; nous les prions seulement de ne pas sortir de l'église, d'y rester une heure ou deux pendant qu'on y fait les lectures, et qu'on y célèbre les divins mystères, et qu'ils fassent au moins pour leurs âmes, ce que nous les voyons faire pour leurs corps : ils ne disconviendraient pas sans doute, qu'ils doivent faire beaucoup plus pour leur âme que pour leur corps, parce que l'âme qui est créée à l'image de Dieu, est bien plus excellente que le corps, qui n'est formé que du limon de la terre; cependant nous ne leur demandons quant à présent, que de s'appliquer à procurer également les besoins de l'une et de l'autre; au corps ce qui lui est nécessaire et suffisant pendant le peu de temps qu'il reste en ce monde; à l'âme ce qui lui est nécessaire pour cette éternité qui ne finira jamais.

4. Je vous en prie donc, mes très chers frères, vous qui écoutez si volontiers ce que je vous dis ici, comme le Seigneur me l'inspire; ayez soin de rapporter, en quelque endroit que vous soyez, tout ce que vous venez d'entendre ici, de le rapporter, dis-je, à vos voisins, à vos proches, qui n'ont pas le loisir, ou peut être même, ce qui serait plus déplorable, qui n'ont pas la bonne volonté de venir à l'église, et encore à ceux qui y viennent à la vérité, mais qui de retirent aussitôt. Je serais coupable sans doute, si je ne vous donnais pas ces avis; vous devez craindre aussi qu'on ne vous fît rendre compte pour les autres, si vous ne reteniez pas ce que vous auriez entendu, pour le leur répéter et les engager à le pratiquer aussi bien que vous. C'est l'avis de l'Apôtre, que vous devez vous efforcer d'exécuter avec la grâce de Dieu : *Si quelqu'un est tombé par surprise en quelque péché; vous autres qui êtes spirituels ayez soin de le relever dans un esprit de douceur*; et encore, ce qu'il recommande également aux hommes et aux femmes aussi bien qu'aux clercs : *Reprenez ceux qui sont dérégés, consolez ceux qui ont l'esprit abattu, supportez les faibles*. Car si vous êtes fidèles à vous reprendre ainsi les uns les autres avec charité, pour quelque péché que ce soit, l'ennemi ne pourra jamais, ou que très difficilement, se glisser et faire son œuvre en vous; s'il arrivait néanmoins qu'il le fit, le mal qui aurait été fait, serait bientôt corrigé et réparé, et ainsi s'accomplirait en vous ce qui est écrit ; *Un frère qui aide son frère sera élevé* : et encore : *Celui qui convertira un pécheur, et le retirera de son égarement, sauvera son âme de la mort, et couvrira la multitude de ses péchés*, par la grâce de notre Seigneur Jésus Christ, à qui appartient tout honneur, empire et puissance, avec le Père et le saint Esprit, dans les siècles des siècles. Amen.

SERMON 82³

Avertissement sur l'attention qu'on doit à la prière, et sur les discours oiseux et inutiles.

1. Quoique par la grâce de Dieu, votre conduite en bien des choses nous donne bien de la consolation, mes très chers frères, et que nous nous félicitons souvent des progrès que vous faites, il y en a cependant quelques autres sur lesquels votre charité a besoin que nous lui donnions des avis : je vous prie donc d'écouter et de recevoir de bon cœur à votre ordinaire, ce que j'ai à vous dire. Je suis vraiment consolé, mes très chers frères, et je rends grâce à Dieu, de ce que vous êtes fidèles à venir à l'église, et même avec empressement, pour y entendre la lecture des saintes Ecritures; cependant si vous vouliez rendre parfaits, et notre consolation, et votre avancement dans la piété, vous devriez y venir plus matin. Les nuits sont si longues présentement, qu'à moins d'être infirme ou malade, ce ne peut guère être que par défaut de zèle pour son salut, que l'on viendrait tard à l'église. Voyez les ouvriers, mes frères, parcourez ceux qui travaillent à toutes les espaces de coutures, en toute espèce de bois, et de fer, les orfèvres, en général tous les artisans; ils se lèvent tous de bon matin, pour se procurer par leur travail les besoins de la vie; ne devrions-nous donc pas aussi nous autres nous lever avant le jour pour venir à l'église, et mériter d'obtenir le pardon de nos péchés ? Les commerçants sont d'ordinaire si vigilants pour leurs intérêts, pourquoi le serions-nous moins, nous que l'amour et le désir de la vie éternelle doit animer ? Vous les voyez souvent s'exposer aux vents et aux tempêtes, s'embarquer pour courir de l'occident à l'orient, et de l'orient à l'occident, essayer toutes sortes de dangers, endurer quelquefois la faim et la soif jusqu'à l'excès; ils supportent très patiemment toutes ces fatigues, pour amasser quelque bien qui périra bientôt; et nous qui avons à acquérir une vie éternelle et un bonheur sans fin, nous ne veillerions qu'à regret ? Je vous prie donc de vous assembler plus matin que d'ordinaire, lorsque vous êtes à l'église, de vous appliquer à la prière et au chant des psaumes, plutôt qu'à des propos inutiles et tout-à-fait séculiers : il vaudrait bien mieux ne pas venir à l'église; car de s'amuser à ces causeries et à des contes oisifs et inutiles, non seulement on se détourne soi-même du chant des psaumes, mais on empêche encore les autres de les chanter, et d'entendre les lectures qui se font. Quelqu'un qui en userait ainsi, s'il n'avait qu'un petit péché en venant à l'église, il s'en retourne avec un plus considérable, parce qu'au lieu de se procurer à soi-même et aux autres du recours et du soulagement par ses prières et le chant des psaumes, il s'y est fait, et aux autres et à soi-même de nouvelles plaies par ses causeries.

2. En nous mettant en prières, il faut observer d'abord et avant toutes choses, de se présenter à Dieu dans le calme et le silence; car de faire ses prières à haute voix, c'est ôter à tous ceux qui sont auprès de nous l'attention, à leurs prières. Qu'on n'entende donc tout au plus que des gémissements et des soupirs, qui soient les expressions de notre douleur. Notre prière doit être semblable à celle de la sainte femme Anne mère du prophète Samuel, dont il est écrit, que priant avec larmes, *on voyait seulement remuer ses lèvres, sans entendre aucune parole.* (II R 1,11) Ecoutez et imitez ceci vous tous, et principalement ceux qui; sans égards ni ménagement, récitent des prières avec une volubilité si bruyante, qu'ils empêchent ceux qui sont auprès d'eux de prier. Prions donc, je le répète, avec gémissement, avec des soupirs et des sanglots qui expriment notre douleur, comme le roi prophète : *Je poussais* (au dehors des cris semblables à) *des rugissements.* (Ps 37,9) *Prions*, dis-je, non d'une voix qui se fasse entendre des autres, mais d'un cœur qui crie et se fasse entendre de Dieu seul.

3. Or en priant, appliquons-nous y entièrement, avec le secours de Dieu, afin qu'il ne nous survienne point de pensées étrangères dans l'esprit, de crainte d'avoir dans l'esprit des pensées différentes des prières que nous prononcerions, et que pendant que notre langue prierait Dieu, notre esprit occupé de toute autre pensée, n'emporte notre attention et nos sentiments bien loin de la prière, et que nous ne péchions par cela même, qui aurait pu remédier à nos péchés. Si en parlant à quelque grand d'une affaire intéressante, tout-à-coup interrompant le fil de votre discours, et vous détournant de lui, vous alliez vous amuser à quelque badinerie, ne croiriez-vous pas faire insulte à cette personne, et ne mériteriez-vous pas bien qu'elle s'irritât contre vous ? Quoi; en parlant à un homme, nous mettrions toute notre attention à n'être occupés que de l'affaire que nous lui représenterions, de crainte de paraître lui faire insulte; et en parlant à Dieu dans la prière, en représentant à cette redoutable majesté l'excès de nos péchés et de nos misères, nous laisserions sans peine voltiger nos sens çà et là, et nous souffririons sans pudeur

³ Dans : Sermons de saint Césaire d'Arles, Paris 1760

que notre pauvre esprit se détournât de dessous les yeux de la divine majesté, par une multitude d'autres pensées qui l'amuseraient ? Que chacun donc, avant de se mettre en prière, commence par éloigner de son esprit, avec la grâce de Dieu, toutes pensées étrangères et inutiles, afin que l'ardeur du saint Esprit, dont notre cœur sera embrasé, consume et détruise par le feu de la componction et de la prière, tout le mal qui serait en nous, et qu'éloignant de nous toutes pensées volages et vagabondes; les vertus seules et les bonnes pensées trouvent toujours place dans nos cœurs.

4. Tout ce que quelqu'un repasse dans son esprit avec le plus d'attention pendant la prière, c'est là proprement, mes très chers frères, ce qui est son Dieu, je dirais presque que c'est là le maître et le Seigneur qu'il adore. Je vous l'avoue, mes très chers frères, je suis pénétré d'une vraie douleur, je suis saisi d'une crainte que j'ai bien de la peine à supporter, en voyant cette légèreté qui, au fort même de la prière, au moment même où notre âme paraît plus occupée de Dieu, notre esprit en est tout-à-coup emporté bien loin de la pensée, comme si quelqu'autre chose méritait mieux que Dieu de nous occuper. Est-il possible, qu'en parlant à Dieu, nous pensions à autre chose, qu'à lui demander pardon de nos péchés, et la grâce divine de tout notre cœur, de toute notre âme, et de tout notre esprit ? Il vient à l'un, par exemple, une pensée du barreau, pendant sa prière : s'il y réfléchit et s'y arrête, c'est le barreau qu'il adore : un autre pensée et réfléchit à une maison qu'il construit, ou qu'il rétablit; ce qu'il a volontairement présent à l'esprit, c'est ce qu'il adore : un autre pense à ses vignes, à son jardin, ou à quelqu'autre chose de semblable; ce qu'il se propose actuellement dans cette prière, c'est ce qu'il adore : sans parler des pensées mauvaises, honteuses et impures. Voyez, je vous prie, mes très chers frères, et laissez-vous toucher de compassion sur cet asservissement si pénible, que toute l'application et toute la force de notre âme soit tournée vers de la terre, vers des murs et de la pierre, tandis qu'il semble que notre langue ne parle qu'à Dieu. Mais de plus, s'il est si pénible d'avoir dans l'esprit pendant la prière, des choses qu'il est permis d'avoir et de penser dans un autre temps, quel mal n'est-ce pas de penser en ce temps-là même à des choses auxquelles il n'est pas permis de penser en aucun autre temps; c'est-à-dire, tout prosterné que l'on est pour la prière, d'occuper cependant son cœur d'avarice et d'intérêt, de haine et d'emportement, de plaisirs charnels, d'adultères et autres choses semblables ? Fatigués, excédés par ces illusions du démon, adressons-nous, mes très chers frères, de toute la plénitude et du plus intime de nos cœurs à notre Seigneur; prions-le de nous en délivrer, d'avoir compassion de nous, et de nous pardonner nos péchés.

5. Je vous prie donc, mes très chers frères, je vous conjure avec toute l'instance dont je suis capable, d'éviter entièrement, s'il est possible, ces évaporations importunes de l'esprit, travaillons du moins de toutes nos forces, avec la grâce de Dieu, pour qu'elles ne nous arrivent que le plus rarement que faire se pourra, et craignons qu'en nous négligeant sur cela, et pensant aisément à toute autre chose pendant la prière, nous n'offensions Dieu par le moyen même qui aurait pu nous faire obtenir sa grâce. Prions donc, mes frères, non seulement pour nous, mais pour tous les chrétiens, quelque part qu'ils soient. Supplions la miséricorde de Dieu, non seulement pour nos amis, mais pour nos ennemis même. Mais cependant puisque l'Apôtre nous apprend *que nous ne savons ce que nous devons demander dans la prière*, supplions toujours Dieu de vouloir bien nous accorder à nous-mêmes et aux autres, ce qu'il sait être le plus convenable au salut de nos âmes. Dans nos prières, récitons principalement, mes frères, l'oraison dominicale; puisque c'est le Seigneur lui-même, qui par une bonté au-dessus de toute expression, a donné cette prière, il l'exaucera sans doute si, par la grâce de Dieu, vous écoutez ces instructions aussi volontiers, que vous avez coutume de le faire, nous en serons vraiment consolés, et vous vous préparerez un royaume à vous-mêmes, par la grâce de notre Seigneur Jésus Christ qui vit et règne avec le Père et le saint Esprit, dans les siècles des siècles. Amen.

SERMON 83 ⁴

Sur une certaine manière de chanter les psaumes au jour de l'Epiphanie.

1. Je n'entreprendrai pas de vous exprimer par mes paroles la consolation et toute la joie dont le Seigneur m'a comblé, par la dévotion toute sainte et pleine de foi qu'il vous a inspirée. Il n'y avait bien des années que je tenais comme renfermé en moi-même l'ardeur que je ressentais; et que je désirais de toute l'étendue de mon cœur, que le Seigneur voulût bien vous inspirer cette manière de chanter les psaumes. Je le bénis aujourd'hui, je lui rends toutes les continuelles actions de grâces qui sont en mon pouvoir, de ce que mon Seigneur a daigné exaucer et accomplir mes désirs. Je souhaitais bien, à la vérité, de vous voir chanter les psaumes, comme on le fait dans les autres villes voisines; mais Dieu a tellement disposé vos esprits et vos cœurs; que, par la grâce, vous le faites beaucoup mieux que je ne le désirais. Au milieu de cette joie et de cette consolation, que convient-il de faire aujourd'hui, mes frères, si non de supplier le Seigneur de toute l'étendue de notre pouvoir, qu'il ait la bonté de nous accorder une heureuse persévérance dans ce saint usage de chanter les psaumes avec piété, et que comme c'est lui qui vous a inspiré la dévotion de commencer ce chant, il daigne vous en accorder la perfection ? Car, puisque ce n'est pas celui qui n'aura fait que commencer seulement, mais celui qui aura persévéré, qui fera sauvé; vous devez employer une prière continuelle et une vraie componction, pour embraser de plus en plus vos cœurs du feu du divin amour, de crainte que quelque négligence ne refroidisse en vous le feu de la charité, qui a commencé de s'y allumer sincèrement.

2. Appliquez-vous surtout à repasser ce que vous chantez, dans vos prières et autres saintes réflexions, remplissez si bien vos méditations de ce qui est dans les psaumes, que le saint Esprit, qui anime votre voix, daigne aussi habiter dans vos cœurs. C'est une bonne chose à la vérité, et bien agréable à Dieu, de faire usage de notre voix, pour chanter des psaumes avec fidélité; cependant ce n'en véritablement un bien, que lorsque la vie est d'accord avec la langue, que nos voix et nos mœurs s'accordent donc ensemble, de crainte que les bonnes choses que nous chantons, ne s'élèvent en témoignage contre nos mauvaises œuvres, et que notre langue même ne devienne un sujet de reproche contre nous : car si nos œuvres font voir le contraire de ce que nous disons par notre chant, ce que notre langue semblerait avoir édifié, notre vie commencerait à le détruire. Pour vous, mes frères, j'espère que le sens de ce que vous chantez vous occupera beaucoup plus encore, que la douceur de vos voix; de manière que, dans le temps même que leur harmonie flatterait le plus vos oreilles, l'efficace des paroles en portera l'onction jusques dans vos cœurs, selon qu'il est écrit : *Que vos paroles sont douces à mon cœur, Seigneur !* (ps 118,103) et encore : *Les paroles du Seigneur sont plus désirables que l'abondance de l'or et des pierres précieuses. Et plus douces que n'est le miel et que le rayon du miel* (le plus excellent.) Si en chantant les psaumes, on était si occupé de l'arrangement des sons et de la douceur de la voix, qu'on ne fit point d'attention aux choses mêmes que l'on chanterait, et à ce qu'elles signifient, le son des voix, leur douceur harmonieuse et passagère recréerait pour un moment, et flatterait agréablement nos oreilles, mais la parole de Dieu n'atteindrait pas jusqu'à l'âme : ce serait faire alors à peu près comme quelqu'un, qui tournerait et retournerait dans sa bouche un morceau de rayon de miel, dont il ne sentirait que la cire, sans savourer du tout la douceur et la force du miel.

3. Il n'en sera pas ainsi de vous, mes frères, vous réserverez votre principale attention pour la beauté et énergie des psaumes. Par exemple, lorsque vous chanterez ce verset : *Que les superbes soient confondus parce qu'ils m'ont injustement maltraité.* (Ps 118,38) Vous éviterez avec soin l'orgueil et l'arrogance, afin d'éviter aussi la confusion éternelle; quand vous chanterez : *Vous avez résolu de perdre tous ceux qui vous abandonnent pour se prostituer* (à de vaines idoles) vous vous attacherez à réprimer tous mauvais désirs : lorsque vous chanterez : *Heureux l'homme qui médite jour et nuit la loi du Seigneur;* vous renoncerez aux amusements inutiles, aux railleries piquantes, aux entretiens oisifs qui ne respiraient que le plaisir, comme, à un poison diabolique et vous vous ferez un devoir, ou de lire plus souvent vous-mêmes les saintes Ecritures, ou, si vous ne savez pas lire, vous écouterez du moins, et souvent, et avec empressement ceux qui les lisent : toutes les fois que vous chanterez : *Si j'ai rendu le mal à ceux qui m'en avoient fait,* je

⁴ Dans : Sermons de saint Césaire d'Arles, Paris 1760

consens de succomber sous (les efforts de) mes ennemis; (je consens) que l'ennemi poursuive mon âme, et s'en rende maître; qu'il (me) foule aux pieds sur la terre (en m'ôtant) la vie, et qu'il réduise (toute) ma gloire en poudre; (Ps 7,51) lors, dis-je, que nous chanterons ces versets et autres semblables; pour ne pas prononcer ces terribles malédictions contre nous-mêmes, ne tendons à qui que ce soit le mal pour le mal, afin de pouvoir dire avec assurance : Pardonnons-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. Je serais trop long de vous rapporter ici tous les autres endroits qui pourraient nous instruire aisément; ce que je viens de dire de ces trois ou quatre péchés, l'orgueil et l'arrogance, la haine et la fornication, suffit pour vous avertir d'en faire autant sur tous les autres, c'est-à-dire, toutes les fois que nous chantons dans les psaumes les malédictions prononcées contre les pécheurs, appliquons-nous à éviter le péché, de crainte de prononcer de notre propre bouche ces malédictions contre notre propre bouche ces malédictions contre nous-même : et toutes les fois au contraire que les psaumes applaudissent aux justes, aux miséricordieux, à ceux qui sont justes et tempérants, chastes et humbles; que ces louanges nous engagent à travailler avec l'aide de Dieu, à devenir tels, afin que la magnifique libéralité de notre Dieu étende jusques sur nous, la bénédiction qui leur est adressée. Je vous supplie donc et vous conjure instamment de réfléchir très sérieusement au sens intérieur des psaumes que vous chantez, et d'y remarquer ce que l'on doit pratiquer en conséquence, afin que, pendant que votre langue est employée à louer le Seigneur, la divine bénédiction pénètre jusqu'à l'intime de vos âmes, par la grâce de notre Seigneur Jésus Christ, qui vit et règne dans les siècles des siècles. Amen.

SERMON 84 ⁵

Sur la manière de chanter les psaumes, etc.

1. Je vous prie, mes très chers frères, et vous donne avis avec toute l'attention, dont je suis capable, de faire attention, lorsqu'on vous avertit que l'on va prier, de ne pas différer de baisser au moins la tête, si quelqu'infirmi t  vous emp chait de vous courber davantage, ou de vous mettre   genoux. Que sert de chanter continuellement des psaumes, si, apr s que vous avez cess  de les chanter, vous n'adressez ensuite vos pri res   Dieu ? Lors donc qu'on cesse de chanter les psaumes, que chacun adresse au Seigneur ses pri res et ses supplications en toute humilit , afin d'obtenir la gr ce d'accomplir par ses  uvres ce que sa bouche a prononc . Chanter des psaumes (en la mani re que je vous le dis, mes fr res), je c'est faire comme le laboureur sage, qui couvre la semence qu'il a jet e en terre; c'est- -dire, faire comme si on la couvrait et l'ensevelissait par la pri re. Quand un laboureur ensemeence son champ, s'il ne prend la pr caution de couvrir la semence ce qu'il y a jet e, en retournant la terre, les oiseaux viennent, enl vent et pillent tout ce qu'il avait sem ; de m me celui qui s me la parole de Dieu dans le champ de son c ur, et l'y r pand en quelque sorte par la lecture ou le chant des psaumes, s'il ne la cache, et ne l'ensevelit, pour ainsi dire, dans ce c ur par la pri re, les oiseaux viendront, c'est- -dire, les pens es volages, inutiles et vagabondes de ce si cle, et elles enl veront tout ce qui avait  t  sem  dans ce champ; ainsi en cessant de chanter des psaumes, ne cessons pas de prier, si nous voulons que la divine semence jet e dans le champ de notre c ur, y produise des fruits de mis ricorde et une moisson abondante.

2. Baissez donc au moins la t te, mes fr res, je vous en prie, toutes les fois que l'on fait des pri res   l'autel. Craignez qu'en faisant vos pri res, sans  tre dans une posture humili e, il ne vous arrive ce qui est  crit de ce Pharisien; qui faisait ses pri res debout : le Publicain courb  et confessant ses p ch s, a  t  plus agr able   Dieu, que ce Pharisien qui se tenant debout, vantait et se glorifiait de ses m rites. Prenez garde encore, mes fr res,   ne point tenir de propos et de conversations inutiles pendant que d'autres prient, de crainte de vous blesser par les rem des m mes, et de vous perdre par le moyen m me qui aurait pu vous d livrer : ceux qui feraient cette faute, doivent savoir qu'ils en rendront un compte terrible au jour du Jugement, et pour eux m mes, et pour ceux, qu'ils auraient interrompus dans leurs pri res. Je vous avertis aussi, et vous prie, mes fr res, de n'avoir point de peine   vous mettre dans une posture humili e, toutes les fois qu'on vous crie de vous abaisser, pour recevoir la b n diction; n' imaginez pas que ce soit devant un homme, c'est devant votre Dieu m me que vous vous humiliez.

3. Quoique je sois tr s consol  et tr s  difi  de la ferveur de votre d votion, mes tr s chers fr res, comme il y en a cependant encore quelques-uns qui viennent tard aux vigiles, et qui se retirent sit t qu'on commence   lire la parole de Dieu, je vous prie de les avertir, et de les engager par des avis sages et salutaires   vous imiter. Vous semble-t-il, mes fr res, que nous les retenions un temps si consid rable ? Vous voyez qu'  peine il est question d'une demie heure : cela leur para trait-il si long ? Lors m me qu'il doit y avoir sermon, nous avons l'attention, pour ne pas retarder les pauvres et les artisans de leurs ouvrages, de faire r citer le psaume cinquante un peu plut t, afin qu'on ne force jamais de l' glise plus tard que l'heure ordinaire.

Au milieu de cette foule d'occupations et de travaux, qui nous accablent, nous ne laissons pas de parcourir les diff rents livres des saintes Ecritures, pour vous pr parer avec grand soin des instructions spirituelles, qui rem dient   vos besoins; pourquoi, je vous prie, mes fr res, quelqu'un aurait-il de la peine   recevoir ce que nous vous distribuons, si volontiers ? La parole que nous vous annon ons sera un pr servatif pour ceux qui y seront dociles, et un sujet de condamnation pour ceux qui la n gligeraient : c'est donc faire sagement, que de recevoir volontiers dans le champ de son c ur la ros e salutaire de cette divine parole : c'est faire sagement, de craindre de n gliger ce secours et ce moyen de salut, et d'appr hender d' tre r duit un jour   la triste n cessit  de demander inutilement une goutte d'eau, pour se rafra chir au milieu des flammes ardentes de l'enfer. Si je dis que nous devons soupirer apr s cette parole divine, comme apr s une ros e et une pluie bienfaisante; c'est   l'exemple de Mo se, qui dit : *Que les v rit s que j'enseigne, soient (re ues de vous) comme la pluie.* (Dt 32,20) Il en est d'une  me, comme de vos moissons; une  me qui ne se soucie pas de recevoir souvent la ros e de la parole de Dieu, c'est une moisson qui n'est arros e de la pluie que bien tarde et apr s plusieurs mois; tel qu'est l' tat de cette moisson, tel est l' tat de cette  me.

⁵ Dans : Sermons de saint C saire d'Arles, Paris 1760

La loi de Dieu n'est pas seulement une rosée salutaire, elle est encore lumière, selon qu'il est écrit : *Votre parole, Seigneur est la lampe qui éclaire mes pas.* (Ps 118,105) Négliger donc, ne tenir compte de recevoir cette lumière de la parole de Dieu, c'est au moins s'exposer au danger de souffrir des ténèbres éternelles. J'espère néanmoins de la miséricorde de Dieu, que vos saints avis et vos réprimandes (qui ne peuvent qu'être agréables à Dieu) ramèneront les négligents à imiter la ferveur de votre foi; pour que nous puissions ressentir une double consolation et recevoir une double récompense, et de votre salut, et du leur, par la grâce de notre Seigneur Jésus Christ qui vit et règne avec le Père et le saint Esprit, dans les siècles des siècles. Amen.

SERMON 85 ⁶

Sur les génuflexions dans la prière, et la suite des paroles oiseuses.

1. Je vous prie et je vous donne *cet avis*, mes très chers frères, d'être fidèles à humilier vous cœurs, et même à abaisser vos corps, toutes les fois que le clergé prie, tourné vers l'autel, ou que le diacre vous avertit que l'on va prier. J'y regarde souvent et avec attention, comme je le dois, et pendant que le diacre crie. Fléchissons les genoux, j'en remarque un bon nombre qui restent debout, comme des colonnes, ce qui n'est ni convenable, ni permis à des chrétiens, pendant que l'on prie dans l'église. Est-ce pour nous, n'est-ce pas plutôt pour vous que le diacre élève sa voix pour avenir ? Il est donc bien raisonnable, puisque c'est à vous spécialement, et surtout aux négligents, que cet avertissement s'adresse ? que vous soyez fidèles à y obéir. Cette voix élevée sera donc favorable à ceux qui y obéissent; et un témoignage qui reprochera aux autres leur désobéissance : car il est écrit : *Maudit celui qui fait l'œuvre de Dieu avec négligence.* (Jer 48) D'ailleurs ne devons-nous pas observer avec frayeur ce que l'Apôtre nous dit, mes frères, *Persévérez et veillez dans la prière* : et encore : *Priez sans cesse et rendez grâces à Dieu en toutes choses, (I Th 5, 17)* et le Seigneur lui-même : *Veillez*, dit-il, *et priez, afin que vous ne tombiez pas en tentation* : et enfin : *Il faut toujours prier et ne se laisser jamais de le faire.* Que ceux donc qui, à cause de quelqu'infirmiété ne peuvent se mettre à genoux, ni se courber tant soit peu, baissent au moins volontiers la tête, se souvenant que c'est dans cette posture que le Publicain, qui n'osait lever les yeux au ciel, mais tenait sa tête baissée vers la terre et frappait sa poitrine pour punir, comme un Juge sévère, les péchés qui y étaient renfermés, a obtenu la miséricorde de Dieu, et mérité même que le Seigneur dît de lui : *Ce Publicain s'en retourna cher lui justifié, et non pas le Pharisien; car quiconque s'élève sera abaissé, et quiconque s'abaisse sera élevé.* Il faudrait peut-être dire aussi et le dire en tremblant, que c'est parce que ce Pharisien a prié, en se tenant debout, qu'il n'a pas mérité d'être exaucé.

2. Serait-il possible qu'il y en eût parmi vous, qui ne tiendraient compte de se mettre à genoux, dans la pensée qu'ils ne se croiraient pas coupables de péchés bien considérables; à Dieu ne plaise que des chrétiens aient de telles pensées. Celui-là péché d'autant plus dangereusement, qui croirait n'avoir point commis de péchés considérables, et son état serait d'autant plus déplorable, qu'il le sentirait moins. Qui donc ne se croirait pas pécheur, me direz-vous ? Qui, mon frère ? Précisément celui qui ne s'abaisserait pas, qui ne se prosternerait pas pour procurer la guérison de son âme, ce serait celui-là qui croirait n'avoir pas commis de péchés considérables. Vous craignez peut-être de gâter vos habits qui sont propres et précieux. Vous craignez de gâter vos habits, en priant : craignez bien plutôt, qu'en ne priant pas, votre âme ne reste souillée. Notre âme en sans doute plus précieuse que nos habits; nous devons donc bien plus craindre de fouiller notre âme d'une multitude de péchés et de négligences que de gâter nos habits, que nous conservons cependant avec tant de soin.

3. Je voudrait bien demander à ces chrétiens qui ne veulent, ni se mettre à genoux, ni seulement baisser la tête, s'ils se tiendraient ainsi tout droits, la tête élevée; avec *cet air* d'indifférence et de nonchalance devant un magistrat, ou une personne en grande autorité, à qui ils demanderaient quelque chose de tant soit peu important ? Quoi ! en demandant à un homme sur la terre quelque chose de terrestre, nous nous inclinons, nous nous abaissons presque jusqu'à terre et devant Dieu, à qui nous demandons la rémission de nos péchés et la félicité éternelle, nous ne daignons pas baisser la tête ?

Ce n'est pas ainsi qu'en usaient les saints prophètes Elie et Elisée, ni les autres saints dont nous lisons que, prosternés jusqu'en terre, ils adressaient à Dieu leurs prières avec douleur et en toute humilité. Nous lisons de même dans l'Évangile, que notre Seigneur s'étant prosterné en terre, pria si humblement et si instamment, que des goûtes de sang coulaient de son corps. Qu'avait besoin le Christ. de prier ainsi ? Assurément il n'en avait aucun pour lui-même, mais par son exemple il nous apprendait la bonne manière de prier : eh ! quoi, mes frères, la souveraine miséricorde prie, et la souveraine misère ne prierait pas : la charité prie, et l'iniquité ne prierait pas : le Médecin se prosterne jusqu'en terre pour prier et le malade ne daignerait, pas s'incliner : l'innocence prie, et la perversité même ne prierait pas : celui qui n'a point fait le péché, et dans la bouche duquel la fraude et la tromperie ne s'est pas trouvée, prie. Celui qui est sujet et chargé d'une foule de péchés ne se prosternerait pas : le Juge prie et souhaite de pardonner, et le

⁶ Dans : Sermons de saint Césaire d'Arles, Paris 1760

coupable ne prie, pas a pour mériter qu'on lui pardonne : celui qui doit bientôt nous juger, prie, et celui qui bientôt doit être jugé ne tient compte de prier : n'ayons donc pas de peine, à moins que quelqu'infirmité ne nous en empêche, de nous abaisser, de nous prosterner jusqu'en terre pour prier.

4. Nous devons nous assembler à l'église, mes frères, comme auprès d'un fleuve spirituel, et d'une fontaine d'eau vive, afin d'y puiser cette eau vive, dont le Seigneur a dit : *Celui qui a soif qu'il vienne, et qu'il boive; il sortira des fleuves d'eau vive du cœur de celui qui croit en moi* (Jn 7,37) : et encore : *Celui qui boira de l'eau que je lui donnerai n'aura jamais soif, mais elle deviendra en lui une source d'eau qui rejaillira jusqu'à la vie éternelle*. Etre fidèle à venir à l'église, c'est courir et avoir le bonheur d'arriver auprès de cette source; mais comme on ne peut puiser de l'eau dans une fontaine ou un fleuve ordinaire sans se baisser, de même on ne pourrait rien puiser de la source vive de Jésus Christ et du fleuve de l'Esprit saint, si on ne s'inclinait profondément; car il est écrit : *Dieu résiste aux superbes et donne sa grâce aux humbles*. (Jac 4,6)

5. Je vous avertis encore, mes très chers frères, de vous mettre dans une posture humble et de baisser la tête, toutes les fois que le diacre vous crie de vous humilier, pour recevoir la bénédiction; parce que, quoique ce soit un homme, qui vous la donne, ce n'est pas cependant la bénédiction de l'homme. Il ne faut pas prendre garde si celui qui la donne est peu propre à s'acquitter de ce ministère, mais avoir devant les yeux le Seigneur même, qui nous envoie, par les mains de son ministre, cette bénédiction, comme une rosée et une pluie qui nous *vient* du ciel, ainsi que le dit Moïse : *Que les vérités que j'enseigne soient (reçues de vous) comme la pluie; que mes paroles se répandent (dans vos cœurs) comme la rosée*. (Dt 32,24) Vous savez bien, mes frères, que lorsque la pluie tombe sur une montagne bien escarpée et bien droite, elle descend bien vite dans la vallée; ceux de même, qui s'abaissassent bien humblement pour recevoir la bénédiction, sont d'eux-mêmes comme une espèce de vallée, reçoivent la bénédiction de Dieu, comme une pluie; ainsi s'accomplit en eux ce qui est écrit : *Toute vallée sera remplie, et toute montagne, toute colline sera apaisée. Qu'est-ce à dire, toute vallée sera remplie, sinon, quiconque s'abaisse sera élevé ? Et que signifie : toute montagne et toute colline sera abaissée, sinon, celui qui s'élève sera abaissé ?* Au reste il n'est pas étonnant que des gens qui aiment mieux s'amuser à causer dans l'église, que de chanter des psaumes, se tiennent tout debout, et ne daignent pas fléchir le genoux, ni seulement baisser la tête pour recevoir la bénédiction.

6. Recevez donc de bon cœur à votre ordinaire, mes frères, je vous en conjure, recevez mes avis, ou plutôt mes prières; et lorsque vous venez à l'église, n'y faites que ce qui y convient, c'est-à-dire, ou priez, ou chantez des psaumes, afin que par la prière vous puissiez obtenir le pardon de vos péchés, et que le chant des psaumes, vous remplisse de joie et de consolations spirituelles. S'occuper dans l'église de propos ridicules et déplacés, c'est s'empêcher d'entendre la parole de Dieu, et comme présenter une épée nue à ceux que l'on empêche de l'entendre. Quel compte à rendre au Jugement de Dieu, et pour sa propre perte, et pour celle des autres ! Ne nous y trompons pas; comme ceux qui sont fidèles à prier avec humilité et à chanter des psaumes, seront glorifiés et pour eux-mêmes, et pour le bon exemple qu'ils auront donné aux autres. Ceux au contraire qui auraient donné des exemples propres à scandaliser et à détruire, seront punis, et pour eux-mêmes, et les autres. Si vous ne tenez compte de chanter des psaumes, mon frère, taisez-vous du moins et gardez le silence : vous ne voulez pas vous édifier vous-même; ne soyez pas cause au moins de la perte des autres par votre mauvais exemple; encore devriez vous craindre ce que le Seigneur a dit dans l'évangile, qu'au jour du Jugement les hommes rendront compte de toutes les paroles inutiles qu'ils auront dites. Voyez, je vous prie, mes frères, quel péché c'est de causer dans l'église, puisque c'est même un mal de tenir des conversations inutiles partout ailleurs.

7. Lorsque le diable nous voit les armes spirituelles à la main, et disposés à lui résister, c'est alors, mes très chers frères, qu'il a coutume de nous attaquer avec plus de ruses et d'adresse : voyant donc qu'il ne peut nous chasser, corporellement hors de l'assemblée de l'église, il de essaie à nous y amuser par des entretiens inutiles; afin de nous enlever et de nous faire perdre tout le fruit des divines lectures, par des causeries inutiles, vides de sens, ou des critiques mordantes, ou des pensées sales et honteuses : il nous laisse ainsi dans l'église présents de corps seulement, content de ce que par la pensée et par le cœur nous sommes bien éloignés de la majesté de Dieu. Résistons lui donc de toutes nos forces avec le secours de Dieu, soyons en garde contre ses pièges, comme nous le recommande l'apôtre saint Pierre : *Le démon votre ennemi tourne autour de vous, dit-il, comme un lion rugissant, cherchant qui il pourra dévorer, résistez lui en demeurez fermes dans la foi*; (I Pi 5,8) et ailleurs : *Soyez soumis à Dieu, et*

résistez au diable et il s'enfuira de vous. (Jac 4,7) Résistons donc, je vous en conjure, mes très chers frères, résistons avec la grâce de Dieu., contre ces sujétions, ces tristes asservissements auxquels nous sommes exposés. Nous savons que les propos inutiles sont pernicieux même hors de l'église, évitons-les donc comme un poison diabolique, principalement dans l'église : et toutes les fois que le diacre élevant sa voix, vous avertira ou de vous mettre à genoux pour prier, ou de vous incliner pour recevoir la bénédiction, faites en sorte d'être dociles à son avertissement, et fidèles à lui obéir, en vous humiliant profondément, afin de délivrer vos âmes de toute sorte de mal par la prière, et d'être inondés de toute sorte de biens spirituels par la bénédiction, par Jésus Christ notre Seigneur à qui appartient tout honneur, règne et puissance, avec le Père et le saint Esprit, dans les siècles des siècles. Amen.

SERMON 86 ⁷

Réprimande contre ceux qui commettent sans honte et sans pudeur des adultères, pendant qu'ils ont leurs femmes; et contre ceux qui, soit avant d'être mariés, soit après avoir perdu leurs femmes, ont un commerce honteux avec des concubines.

1. Je vous prie, mes très chers frères, d'être plus attentifs aux intérêts de votre salut, afin de pouvoir éviter tous ces malheurs terribles dont les saintes Ecritures nous menacent pour le jour du dernier Jugement, et de mériter la félicité éternelle qui nous est promise. Cela mérite bien que nous employons toute notre attention et toutes nos forces avec la grâce de Dieu, pour pratiquer et conserver de tout notre cœur et avec tout le soin possible la charité, la justice, la miséricorde et la chasteté; afin que ces quatre vertus, comme un char spirituel et céleste, nous élèvent et nous transportent dans le paradis, notre véritable patrie. Transportons-nous y présent en esprit, en attendant qu'au jour du Jugement, nous y entrions aussi avec notre corps : c'est ainsi que s'accompliront en nous ces deux mots de l'Apôtre : *Nous vivons déjà dans le ciel, comme en étant citoyens : et, lorsque le Christ qui est votre vie, viendra à paraître, vous paraîtrez aussi avec lui dans la gloire.* (Col 3,4) Ne négligeons donc aucune de ces quatre vertus, aimons-les, pratiquons-les toutes également. En effet, de quelle utilité nous serait-il d'exercer la charité, si nous n'avions pas la justice ? Et de même, que nous servirait de dire que nous sommes compatissants et miséricordieux si, ne conservant pas la chasteté, nous nous haïssions et nous nous perdions nous-mêmes, selon qu'il est écrit : *Celui qui commet l'iniquité hait son âme.* (Ps 6,10)

2. Et comme nous sommes instruits qu'il y en a très peu qui soient disposés à garder la chasteté, je dois être plus attentif à vous parler de cette divine vertu; car il est écrit : *Ni les fornicateurs, ni les efféminés, ni les abominables. ne seront point héritiers du royaume de Dieu : et encore : Ni les adultères, ni les ivrognes, ne posséderont le royaume de Dieu.* Que l'aveugle emportement de cette passion, est déplorable ! Il y en a plusieurs qui, étant mariés même, ne tiennent compte, à la suggestion du démon, de garder la chasteté; mais emportés, sans frein, sans honte et sans pudeur, par la fureur de leur passion commettent des adultères avec leurs propres domestiques, ou celles des autres, ou même avec les femmes et les filles libres d'autrui; et ne se soucient ni de Dieu ni des hommes. J'aurais espéré, mes frères, que mes avis et mes instructions si fréquentes, et depuis tant d'années, auraient fait quelque impression sur ces sortes de personnes, qu'au moins ils ne se seraient pas rendus pires par les remèdes mêmes, et qu'ils ne se seraient pas donné la mort par le moyen même qui aurait pu leur procurer la vie. Je parle, comme vous l'entendez bien, des réprimandes d'un évêque, qui, procurant de la gloire à ceux qui les reçoivent avec docilité se tournent au contraire à la condamnation de ceux qui y sont indociles et rebelles.

Et puisque ces gens-là ne craignent, ni Dieu., ni les hommes, comme je l'ai dit; vous mes frères, qui par la grâce de Jésus Christ conservez une foi pure et une charité si sincère, si vous en connaissiez quelques-uns qui connaissent ces sacrilèges, qu'on ne peut nommer sans horreur, reprenez-les sévèrement une première, une seconde et même une troisième fois; et si alors ils refusaient de vous écouter, n'ayez plus de commerce avec eux, ne leur parlez plus, ne les admettez pas davantage à votre table, et n'allez plus manger chez eux, comme l'Apôtre vous le recommande : *Ne manger pas même avec ces sortes de gens;* (I Cor 5) afin que se voyant l'exécration des honnêtes gens et de ceux qui ont la crainte de Dieu, ils en rougissent au moins et soient couverts d'une salutaire confusion. Si vous ne le faisiez pas ainsi, mes frères, c'est-à-dire, si qui que ce soit, qui saurait sûrement que son frère, ou son voisin commet des adultères, ne l'en reprenait pas, il se rendrait complice de ses péchés, car il est écrit : *Si vous voyez un larron, vous courrez avec lui, et vous faisiez alliance avec les adultères;* et l'Apôtre, non seulement ceux qui commettent (le mal) mais aussi ceux qui approuvent ceux qui le font. En effet, ne pas reprendre les adultères, ou ne pas dénoncer et faire connaître ces sacrilèges aux prêtres, c'est se faire soupçonner de commettre les mêmes péchés, et que c'est pour cela qu'on ne les en reprend pas : mon devoir est de vous avertir et de vous crier comme je le fais, pénétré d'une douleur amère, et le cœur brisé de mes gémissements.

Pour vous, mes frères, si vous voulez être dégagés de vos propres péchés, et exempts de ceux des autres, ne ménagez pas ces gens-là; mais fi, après les avoir avertis souvent et en

⁷ Dans : Sermons de saint Césaire d'Arles, Paris 1760

particulier, ils ne veulent pas vous entendre, faites en sorte que, tout méprisables que nous sommes, nous en soyons informés : c'est la règle que nous prescrit l'Évangile : *Représentez-lui sa faute seul à seul; s'il vous écoute, vous aurez gagné votre frère; s'il ne vous écoute pas, dites-le à l'Église, c'est-à-dire, faites-le connaître à l'évêque; et s'il n'écoute pas l'Église, qu'il soit à votre égard comme un païen et un publicain.*

Ce qu'il y a de pis encore et de plus déplorable, c'est que non seulement on ne reprend pas ceux qui commettent un si grand mal, mais quelques-uns même leur applaudissent et les en félicitent; d'où il arrive qu'ils s'entretiennent dans ces crimes et ces sacrilèges, et qu'ils les commettent sans frein, sans honte et sans pudeur : rappelons-nous nous autres ce qui est écrit d'Achar, qui déroba une régie d'or de Jericho; pour ce péché d'un seul homme, la colère de Dieu s'irrita contre tout ce peuple et la fureur du Seigneur ne s'apaisa que lorsque celui qui avait fait ce mal, eût été puni et écrasé par l'ordre du Seigneur.

3. Ces personnes dont je vous parle, n'en prétendent pas moins que leurs épouses soient chastes. Quelle détestable conscience ! de commettre ces horreurs, et de dire que ce qui leur est permis ne l'est pas à leurs épouses. Est-ce que Dieu a donné aux femmes des lois différentes de celles qu'il a données aux hommes ? Les lois humaines s'accordent avec la loi de Dieu pour punir tous les adultères qu'ils me disent donc quelle est cette espèce de loi qui leur permet de commettre ces crimes ? Il est vrai qu'on n'exécute pas les lois qui punissent ce mal, parce que le nombre des coupables est trop grand; mais, plus les hommes sont indulgents à cet égard, plus Dieu le punira sévèrement à son Jugement. Mais quel nom donner à cette impudence effrénée qui leur fait dire, qu'il est permis aux hommes de commettre des crimes si horribles et que cela n'est pas permis aux femmes ? Est-ce que la femme n'a pas été rachetée du Sang de Jésus Christ également comme l'homme ? Est-ce qu'ils ne sont pas purifiés l'un et l'autre également dans le même bain sacré ? Est-ce qu'ils ne s'asseyent pas ensemble à la même table, pour y recevoir également le corps et le Sang du Seigneur ? Y a-t-il devant Dieu de la différence entre l'homme et la femme ? Dieu a-t-il acception des personnes ? Ce qui n'est donc pas permis aux femmes, ne l'a jamais été, et ne pourra jamais l'être aux hommes. Il est vrai qu'il s'est introduit une déplorable coutume, qui consiste d'un côté, à punir une femme; si elle est trouvée avec son domestique, et de ne pas punir l'homme, quand même il se plongerait dans le borbier infecté de ses sales et honteux plaisirs avec plusieurs domestiques. Ses semblables vont même jusqu'à lui applaudir, et ne s'entretenir ensemble de la multitude énorme de ses crimes, qu'avec des rires et des éclats pleins d'extravagances. Leurs rires leurs joies feront changés en pleurs et en désolation au jour du Jugement; ce qu'ils traitent aujourd'hui de jeux et d'amusements, les traverseront par des blessures mortelles : mais je parle peut-être à des gens qui ne craignent déjà plus le Jugement à venir, qui ne le croient pas même.

4. Disons-leur néanmoins, et ne cessons de leur crier en toute liberté et assurance et de leur protester que quiconque étant marié commet adultère, à moins qu'il ne cesse cet infâme commerce, qu'il n'en fasse une très longue pénitence, qu'il ne répande des aumônes très abondantes; si, comme il arrive assez ordinairement, il vient à mourir subitement, il périra éternellement, et que le nom de chrétien ne lui servira de rien : parce que non seulement il n'aura pas fait ce que le Christ a commandé, mais qu'il aura fait au contraire ce que ce divin Sauveur a défendu. Ne sait-on pas même que c'est un péché d'user du mariage excepté le désir d'avoir des enfants ? Que peuvent donc penser d'eux-mêmes, quelle peut être l'espérance, et quel sera le sort de ceux qui, étant mariés, se frayent par les crimes, leurs adultères une descente prompte et aisée vers l'enfer ? Qu'ils écoutent donc au moins l'Apôtre : *Le temps est court, leur dit-il, ainsi il faut que ceux qui ont des femmes soient comme s'ils n'en avoient point* : et encore : *Que chacun de vous sache posséder le vase de son corps saintement et honnêtement, ne suivant point les mouvements de la concupiscence, comme font les gentils qui n'ont point d'espérance !* Faites-y attention, mes frères, ceux qui usent du mariage, excepté le désir d'avoir des enfants, ne sont pas sans péché, à moins qu'ils ne les rachètent par des aumônes continuelles : si c'est-là la régie de tout mariage légitime, que deviendront donc au jour du Jugement ceux qui, n'étant retenus par aucune crainte de Dieu, osent commettre des adultères publiquement ou en secret ? C'est d'eux, sans doute, qu'il est déjà écrit : *Le Seigneur jugera, les pécheurs et les adultères;* (Heb 13,41) et encore, ce que je vous ai déjà dit : *Ni les adultères ne posséderont point le royaume de Dieu.* Et que vous sert, mon déplorable frère, que vous sert de porter le beau nom de chrétien, si vos adultères vous font exclure du royaume de Dieu ?

5. J'avertis donc votre charité, mes très chers frères, et je supplie ceux qui pensent à se marier, de garder la virginité jusqu'à ce qu'ils le soient effectivement : car comme personne ne voudrait épouser une fille qui aurait été déshonorée, de même l'homme ne doit pas non plus se

déshonorer et se souiller par des unions étrangères avant son mariage. Ce qu'il y a encore de bien affreux, c'est que plusieurs, avant de se marier, prennent des concubines. Le nombre même en est si grand, que l'évêque ne peut les excommunier tous; il est réduit et contraint de les supporter en gémissant, en demandant et attendant que Dieu touché de ses soupirs, daigne par sa grande bonté et sa miséricorde leur en faire faire une pénitence proportionnée, qui puisse leur en obtenir le pardon : mais comme ce désordre même est devenu si commun, qu'on ne pense plus que ce soit un péché, je proteste devant Dieu et devant les saints anges, que, prendre une concubine, soit avant le mariage, soit après avoir perdu son époux, c'est commettre un adultère; et d'autant plus criminel, que, n'étant permis en aucune façon, on le commettrait cependant sans pudeur et tout publiquement, comme si c'était chose autorisée par la Loi.

Mais en faudrait-il davantage pour nous faire voir sensiblement combien ce péché est considérable, que de réfléchir à ses suites ? Les enfants, par exemple, qui naissent de ces sortes de femmes ne sont pas libres, mais esclaves; et tellement esclaves, que, quand même dans la suite on leur donnerait la liberté, aucune loi, aucune bonne coutume ne les admet à recueillir la succession de leur père. Croiriez-vous, qu'avilir un rang illustre, au point de réduire à l'esclavage ceux qui naissent de la noblesse la plus distinguée, puisse être sans péché ? Non, sans doute, vous ne le pensez pas : aussi est-il si vrai que c'est un péché considérable, que dans l'Eglise de Rome, si celui qui veut se marier ne se rend pas témoignage de sa virginité, il n'est pas si hardi que de se présenter pour recevoir la bénédiction nuptiale. Et je vous le demande, n'est-il pas bien pénible et bien humiliant d'être jugé indigne de recevoir la bénédiction avec celle que l'on veut épouser ?

6. En vous parlant ainsi, mes frères, je crains bien qu'il ne s'en trouve quelques-uns plus disposés à s'irriter contre moi que contre eux-mêmes. Notre instruction est comme un miroir que je présenterais à votre charité, pour s'y considérer et s'y reconnaître; et comme une dame, en consultant son miroir, se contente de réformer en elle-même ce qu'elle verrait de défectueux et de mauvaise grâce, et ne s'avise pas de briser son miroir, de même si par nos prédications quelqu'un de vous reconnaissait en soi quelque défaut, il ferait bien plus raisonnable qu'il s'en corrige, que de s'irriter contre le prédicateur, comme contre un miroir : c'est ainsi que quelqu'un qui serait blessé, ne s'aviserait pas de rejeter les remèdes, et aimerait bien mieux les employer, pour soigner et guérir ses plaies : ce serait de même pécher doublement que de s'irriter contre les remèdes spirituels. Pour ne pas tomber dans ce malheur, écoutez donc, non seulement avec patience, mais de bon cœur, les instructions que nous vous faisons : c'est déjà s'éloigner du mal en quelque chose, que de recevoir de bonne grâce une réprimande et une correction salutaire; c'est déjà commencer à avoir quelque goût pour le bien, que de sentir quelque déplaisir du mal qu'on a fait; et en s'en éloignant ainsi un peu, on s'approche du bien et de la vertu à proportion. Daigne Jésus Christ vous en faire la grâce, lui qui vit et règne avec le Père et le saint Esprit dans les siècles des siècles. Amen.

SERMON 87⁸

Sur la chasteté

1. Lorsque nous vous recommandons de garder la chasteté comme il est bien séant et convenable, de jeunes gens à la fleur de leur âge se disent peut-être à eux-mêmes, nous sommes jeunes, il ne nous est pas possible de garder la continence : mais pourquoi donc ne pourraient-ils pas la garder, leur dirai-je, à mon tour ? Ne serait-ce pas, parce qu'ils mangeraient au-delà du nécessaire, ou qu'ils boiraient du vin plus qu'il ne conviendrait, ou qu'ils ne voudraient pas éviter la familiarité des femmes; et qu'ils auraient quelque peine, qu'ils rougiraient de regarder cette compagnie comme suspecte et dangereuse ? Qu'ils écoutent l'Apôtre : *Fuyez la fornication*, (I Cor 6,13) dit-il; et encore : *Ne vous laissez point aller aux excès du vin, d'où naît la dissolution* (Ep 5,18) : et ce mot de Salomon : *le vin et les femmes font tomber les sages mêmes*, (Ec 19) et jettent dans l'opprobre les hommes sensés.

Je voudrais bien demander à ceux qui prétendent ne pouvoir garder la chasteté; s'ils ont des femmes, ou s'ils n'en ont point : s'ils en ont, que n'écoutent-ils avec respect ce que dit dans l'Evangile la vérité elle-même : *Faites aux hommes tout ce que vous voudriez qu'ils vous fissent*. Ils veulent que leurs épouses leur gardent la fidélité, pourquoi donc de leur côté ne la leur garderaient-ils pas ? Qui a distingué et son nom à l'homme et à la femme ? L'homme dans son origine a été ainsi appelé à cause de sa force, de sa maturité et de son courage mâle; la femme a été ainsi appelée dès le commencement, parce qu'elle est plus faible, plus souple et plus fragile; et cependant l'homme prétend que la femme soit invulnérable à la volupté, qui l'attaque comme une bête féroce, tandis que lui-même succombe au premier attrait de cette même volupté.

2. Ceux qui ne sont pas encore mariés croiraient peut-être se pouvoir excuser sur ce qu'ils n'ont point de femmes, à qui ils soient obligés de garder la fidélité. Misérable excuse ! raison fautive; comme s'il était difficile de leur répondre, qu'on doit d'autant plus s'abstenir, et éviter ce qui est défendu, qu'on ne se permet pas même ce qui d'ailleurs serait permis.; il est permis d'épouser une femme, mais il ne fut jamais permis, c'est aller contre l'autorité de toutes les saintes Ecritures, que de commettre un adultère : pourquoi n'useriez-vous pas avec la grâce de Dieu, de la liberté que vous avez, et êtes vous assez que d'offenser Dieu, en faisant ce qui ne vous est pas permis ? Je voudrais bien demander à ceux qui n'ont point encore de femmes, et qui avant de se marier, n'ont pas honte de commettre des adultères, s'ils voudraient bien épouser des filles, qui, avant leur mariage, eussent été déshonorées par quelques adultères ? Je ne pense pas que personne fût assez bon, ni assez patient pour le souffrir. Pourquoi donc chacun ne garderait-il pas d'avance à sa future épouse la même fidélité, qu'il prétend qu'elle même lui ait gardée de son côté ? Pourquoi déréglé et vicieux, comme il le ferait, voudrait-il que la femme qu'il épouserait fût vierge ? Pourquoi voudrait-il que son épouse eût une âme vivante, tandis que lui n'en aurait qu'une étouffée et morte par l'adultère; car il est écrit : *L'âme qui aura péché, mourra certainement*. L'Apôtre nous donne aussi cet avis, que nous ne devrions écouter qu'en tremblant : *Dieu condamnera les fornicateurs* : et encore : *Ni les adultères ne posséderont le royaume de Dieu* : et enfin, *ils font tous des adultères, semblables à four, où l'on a déjà mis le feu*. (Os 7,44)

3. Viendrait-il encore en pensée à quelqu'un, qu'il n'en pas permis aux femmes de tomber en fornication, avant leur mariage; mais que cela est permis aux hommes : ce qu'il y a d'extrêmement déplorable, c'est que le nombre de ceux qui, n'étant retenus par aucune crainte de Dieu, osent commettre ces crimes énormes, et qui mériteraient bien d'être punis, est si grand, et ces crimes sont devenus si communs, qu'à peine on les compte pour quelque chose, tout au plus pour des fautes légères, et qu'on ne les met plus au nombre des grands crimes.

Cependant sous ta foi catholique, tout ce qui n'est pas permis aux femmes, ne l'est pas non plus aux hommes en aucune façon; car les uns et les autres, les hommes et les femmes ont été rachetés au même prix, c'est-à-dire, avec le précieux sang du Christ; ils ont été appelés à la même foi; ils sont ressemblés dans le même corps de l'église; ils reçoivent également les sacrements du baptême; ils s'approchent ensemble de l'autel pour recevoir le corps et le sang de Jésus Christ : les mêmes commandements ont été faits également aux deux sexes. Les choses étant ainsi, de quel front, en quelle conscience les hommes prétendraient-ils qu'il leur est permis à eux seuls de commettre impunément ce qui, dans le vrai, n'est pas plus permis aux hommes qu'aux femmes ? Que ceux donc qui sont assez téméraires pour commettre ces crimes, tiennent

⁸ Dans : Sermons de saint Césaire d'Arles, Paris 1760

pour assuré et pour bien certain, que, s'ils ne se corrigent promptement, s'ils n'en font une pénitence proportionnée, et qu'ils soient enlevés de ce monde par un mort subite, ils feront tourmentés sans relâche dans les flammes éternelles.

4. Mais que dirai-je de cet usage, où font plusieurs hommes avant leurs mariages, de prendre hardiment des concubines, qu'ils renvoient après quelques années, et contractent ensuite des mariages légitimes ? Quel pourrait être le secret ressort de cette conduite, et leurs pensées intérieures ? Ils prétendent apparemment commencer par amasser de grandes richesses, par une foule d'injustices, de calomnies et de rapines, et après avoir bien mis leur iniquité à profit; ils prétendent, dis-je, prendre ensuite contre toute raison, des femmes ou plus riches, ou de meilleure maison et plus nobles et distinguées qu'ils ne font eux-mêmes sans doute, ce font-là leurs intentions secrètes, c'est là l'abîme d'iniquité où se précipitent ceux qui s'asservissent malheureusement, non seulement aux plaisirs charnels, mais encore à l'avarice et aux désirs d'amasser des richesses. Je vous le répète donc et je vous proteste, en la présence de Dieu et devant ses saints anges, que ces crimes ont toujours déplu à Dieu, qu'il les a toujours défendus, et que principalement depuis le temps du christianisme, il n'a jamais été permis, et il ne le sera jamais d'avoir des concubines; il ne manquerait plus à la foule de ceux qui sont coupables de ces crimes, que de s'autoriser de quelque espèce de droit, non du ciel, ils en auraient honte, il leur reste encore trop de raison pour cela; mais de quelque droit contentieux du barreau : aussi est ce ce qu'ils prétendent, non pas à la vérité par une loi expresse, mais par des conséquences, que l'emportement de leur passion leur suggère. Comment en effet l'Apôtre permettrait-il d'avoir des concubines, de commettre des adultères, lui qui recommande à ceux qui sont mariés de garder la chasteté; lui qui dit à ceux qui ont des femmes : *Le temps est court, il faut que ceux qui ont des femmes soient comme n'en ayant point*, et encore : *Abstenez-vous pour un temps, afin de vaquer à la prière* ? Je vous proteste donc et vous déclare bien net et bien hautement, que, d'oser prendre ainsi chez soi une concubine, avant de contracter un légitime mariage, c'est se rendre coupable d'un péché plus énorme, que de commettre un adultère; car enfin, celui qui commet un adultère, voudrait au moins et fait en sorte que ce crime horrible soit et demeure secret; il aurait honte de le commettre en public, et que le monde en est informé : mais quel front, quelle impudence de prendre chez soi tout publiquement une concubine, et de regarder comme permise, la licence de commettre un crime si énorme, à la vue de tout un peuple.

5. Mais pourquoi ne suspend-t-on pas, pourquoi n'interdit-on pas la communion à ceux qui commettent ce crime, diront peut-être ceux qui n'en font pas souillés ? Quelque grand que soit ce crime, les prêtres ne le punissent pas, à cause que le nombre des coupables est trop grand : s'il n'y en avait qu'un ou deux, quatre ou cinq, qui eussent l'effronterie de commettre ce crime, les prêtres pourraient, devraient même les suspendre, leur interdire non seulement la communion, mais les séparer même de tout commerce avec le peuple chrétien, soit à la table, soit même de toute conversation et entretien, selon cette parole de l'Apôtre : *Ne manger pas même avec ces sortes de personnes*; mais la multitude des coupables, comme je l'ai dit, empêche les prêtres du Seigneur de les punir et de séparer ceux qui seraient les plus coupables. Les bons prêtres, cependant, ne laissent pas de faire ce qui est en leur pouvoir, et le grand nombre des coupables ne leur permettant pas d'exercer la discipline ecclésiastique dans toute sa sévérité contre les criminels; ils ne cessent de les avertir, de les menacer et de prier pour eux. La charité sincère dont ils sont animés leur fait faire des efforts; ils soupirent sans cesse. Ils poussent continuellement des gémissements redoublés. Ils n'interrompent point les cris d'une douleur amère qu'ils élèvent vers Dieu pour ceux pour qui ils s'intéressent véritablement, afin de leur obtenir et de les engager à faire un jour pénitence. Je vous prie donc avec toute l'instance dont je suis capable, et je vous conjure, de garder la virginité jusqu'à votre mariage, comme vous voulez trouver vierge celle que vous désirerez épouser; autrement vous ne mériterez pas de recevoir la bénédiction avec votre épouse, et ce qui est écrit s'accomplira en vous : *Il a rejeté la bénédiction et elle s'éloignera de lui*. Je vous laisse à penser présentement, mes frères, ce que deviendra celui qui, s'il ne fait une très sérieuse pénitence, et à quelle épouvantable sentence il doit nécessairement s'attendre au jour du Jugement, celui, dis-je, qui n'aurait pas été digne, même dès ce monde, de recevoir la bénédiction avec son épouse.

6. Mais si ceux qui, n'étant pas mariés, prennent des concubines, ou commettent des adultères, sont dans un danger si évident et si épouvantable; dit-moi, je vous prie, mes frères, que peuvent penser d'eux-mêmes ces aveugles, qui, étant mariés, commettent des adultères ? Il faut bien, qu'emportés par cette aveugle passion, par cette fureur brutale, ils en soient venus jusqu'à ne plus croire les jugements de Dieu, jusqu'à ne plus craindre les supplices de l'enfer, jusqu'à renoncer aux récompenses éternelles ? Car enfin, s'il leur restait encore un peu de foi, ils

croiraient au moins à la parole de Dieu, et ils seraient effrayés et tremblants à la vue du Jugement à venir; mais il n'est que trop visible, que quoiqu'ils paraissent respecter encore un peu les hommes, en ce qu'ils n'osent commettre leurs adultères publiquement et en présence de qui que ce soit, ils ont dans le vrai, perdu toute créance et tout respect pour Dieu; puisque dans le secret, et où Dieu seul les voit, ils ne font retenus par aucune crainte. Où serait donc leur foi ? Ils ne voudraient pas souffrir que leurs domestiques fissent des fautes en leur présence; et eux, sous les yeux de leur maître et de leur Seigneur, ils auraient la hardiesse et la témérité de commettre des adultères; cela s'accorderait-il avec la moindre étincelle de foi ? C'est d'eux, n'en doutez pas, que le saint Esprit a dit par un prophète : *L'insensé a dit dans son cœur, il n'y a point de Dieu.* Car il faut bien que quelqu'un qui commet dans le secret et l'obscurité, sous les yeux de Dieu néanmoins, des crimes qu'il n'oserait commettre en public et en présence des hommes, ne croit pas en effet qu'il y ait un Dieu. Aveugle qui ne sait pas que *le Seigneur regarde d'un œil (sévère) ceux qui font le mal, pour exterminer leur mémoire de dessus la terre.* (Ps 33,27)

7. Mais, dira-t-on, une affaire pressée un ordre du Roi me sépare de ma femme pour des mois, pour des années entières; comment pendant tout ce temps-là, puis-je garder la chasteté ? Revenez auprès de votre femme, dirai-je alors : mais cette réponse, toute raisonnable qu'elle soit, si je la disais à un commerçant, il me répondrait, que s'il abandonne son commerce, il n'aura pas de quoi vivre; si je la faisais à un officier cette réponse, il me dirait, que, s'il quitte l'armée, il encourra la disgrâce du roi. Quoi ! la crainte d'encourir la disgrâce du roi vus empêche de venir trouver votre femme; la crainte de Dieu doit donc bien plus vous empêcher de toucher à une femme étrangère. Car, comme le roi peut faire mourir celui qui sans son congé, quitterait l'armée pour venir trouver sa femme, de même Dieu peut condamner aux peines éternelles celui qui, étant éloigné de sa femme commettrait un adultère. Je vous le demande, me frères, si chacun, pour vaquer à une affaire pressée pour obéir un ordre du roi, quitte sa femme, et quelquefois pour longtemps; pourquoi, pendant tout ce temps, ne garderait-il pas la chasteté pour Dieu et pour son âme ? Est-ce qu'une affaire de négoce, est-ce qu'un ordre du roi méritent bien que l'on s'abstienne de voir sa femme pendant des temps considérables, et que l'amour et le respect qu'on doit aux ordres de Dieu ne méritent pas que l'on s'abstienne de toucher à une femme étrangère ? Vous ferez donc bien attentifs à veiller à votre commerce et au profit qui vous en revient; vous serez un observateur exact et religieux des ordres du roi, et ne tiendrez compte des commandements de Dieu; sachez donc aussi, et retenez-le bien, vous qui commettez ces crimes, que si vous n'en faites une très sérieuse pénitence, vous ne pourrez éviter au tribunal de Jésus Christ d'entendre cette terrible sentence : *Retirez-vous de moi maudits, allez au feu éternel.* (Mt 25)

8. Mais quel nom donnerai-je à ce qui se passe ? Voyez-le je vous prie et soyez-en touchés de compassion : un brave officier aura quelquefois tué dans le combat jusqu'à dix des ennemis de sa propre main, et après la victoire s'il lui échoue dans sa part du butin, quelque jeune fille, et s'il vient à commettre avec elle un adultère, il égorge lui-même son âme, comme par l'épée de ce crime. Quel horrible désordre ! donner la mort à son âme par un plaisir charnel, et être plus cruel envers soi-même qu'on ne l'a été envers les ennemis, en les tuant, pour remporter sur eux la victoire. Qu'il est douloureux ! qu'il est déplorable, qu'un brave homme, qui a tué jusqu'à dix des ennemis de sa propre main, soit vaincu par une femme, et que celui qui a signalé son courage en tuant tant d'ennemis, soit égorgé dans son propre cœur par une jeune fille. Vraiment, il est bien affligeant et bien désolant, qu'un homme de cœur, qu'on n'a pû vaincre par le fer, soit vaincu par la passion; que la mollesse, le plaisir et la sensualité renversent celui, que les travaux et la vie la plus dure et la plus pénible n'avoient pas renversé; de voir enfin devenir l'esclave du péché, celui, qui aurait eu le courage, et aurait fait les plus grands efforts, pour ne pas devenir le prisonnier et l'esclave des hommes; certainement, il est encore plus honteux d'être esclave par le cœur, que de l'être de corps, selon qu'il en écrit : *Quiconque est vaincu, devient esclave de celui qui l'a vaincu.* (II Pi 2,19)

9. Si je ne vous disais pas ces vérités, mes très chers frères, je serais responsables de vos âmes et j'en rendrais compte à Dieu au jour de son Jugement; mais présentement que je vous les ai dites, si quelqu'un était plus disposé à s'en irriter contre moi, qu'à se corriger soi-même, au moins ne pourra-t-il pas s'excuser sur son ignorance au tribunal du souverain Juge, ni prétendre s'excuser sur ce qu'on ne l'aurait pas averti; qu'on ne lui aurait pas défendu de faire le mal, qu'on ne l'aurait pas excité par des réprimandes et de fréquentes corrections, à pratiquer et observer ce qui était agréable à Dieu. J'ai néanmoins la confiance que Dieu, par la grande miséricorde, voudra bien inspirer à ceux qui sont le moins bien disposés, de s'irriter plutôt contre eux-mêmes, que contre les réprimandes que les prêtres sont obligés de leur faire; et d'avoir désormais autant

d'empressement, pour demander aux médecins spirituels les remèdes de leurs âmes, qu'en ont d'ordinaire les malades, pour demander aux médecins la guérison de leurs corps. J'ai, dis-je, cette confiance que par le don de la miséricorde de Dieu, ils s'appliqueront à nous donner de la consolation par un amendement, tel qu'ils méritent de parvenir heureusement aux récompenses éternelles, par la grâce de notre Seigneur, qui vit et règne avec le Père et le saint esprit aux siècles des siècles. Amen.

SERMON 88⁹

Sur la chasteté conjugale

1. Vous me comblez de joie et de consolation, mes très chers frères, de ce que vous vous assemblez dans l'église avec tant de foi et de piété aux solennités des martyrs; et pour achever d'accomplir et de perfectionner, par la grâce de Dieu, cette consolation et votre propre avancement conservez tellement entre vous, par le secours et l'inspiration du Seigneur, la paix et la charité, que vous n'ayez de haine dans le cœur contre qui que ce soit. Priez pour les bons, afin qu'ils croissent en bonté de plus en plus; priez instamment et assidûment pour les méchants, afin qu'ils se corrigent promptement; enfin, selon l'ordre que le Seigneur lui-même nous en a donné, faites à tous les hommes tout ce que vous voudriez qu'ils vous fissent. Car c'est vraiment alors qu'on conserve la paix, la justice et la miséricorde, quand, non seulement on ne fait de mal à personne mais qu'on s'efforce même d'aider les autres en tout ce que l'on peut. Si nous sommes fidèles., par la grâce de Jésus Christ à remplir ces devoirs, si nous marchons sur les traces des saints martyrs, en pratiquant ces œuvres essentielles et si agréables à Dieu, nous pouvons nous promettre d'avoir part avec eux dans la félicité éternelle; et nous ne devons pas douter que les saints martyrs, remarquant en nous les traces des vertus qui ont été chères et qu'ils ont pratiquées, se s'intéressent et ne prient pour nous. Surtout gardez la chasteté, avec la grâce de Dieu, vous souvenant de ce qui est écrit, *Ni les adultères ne seront point héritiers du Royaume de Dieu*; et encore, *Dieu jugera les fornicateurs et les adultères*. Que les jeunes gens de l'un et de l'autre sexe qui se disposent au mariage, gardent la virginité, jusqu'à ce qu'ils sont effectivement mariés; car si, avant leur union légitime, ils se souillaient par quelque adultère, il n'est pas douteux, que venant pour être mariés, ils seraient en même temps, et vivants de la vie du corps, et morts dans l'âme, car il est écrit, *L'âme qui aura péché, mourra certainement*. (Ez 18,20)

2. Que les femmes ne prennent point de ces potions qui procurent l'avortement, et qu'elles ne soient pas assez cruelles pour donner elles-mêmes la mort à leurs enfants, soit qu'ils soient déjà nés, soit qu'elles les portent encore dans leur sein. Douteraient-elles que ce crime ne les rendît responsables au tribunal de Jésus Christ de la mort de tous ceux qu'elles auraient fait mourir de la sorte. Qu'elles ne prennent point non plus de ces potions inventées par le diable; car une femme, qui en prendrait pour s'empêcher de concevoir, se rendrait coupable d'autant d'homicides, qu'elle aurait pu mettre d'enfants au monde. Je voudrais bien savoir si une femme libre, qui prendrait de ces potions qui portent la mort, trouverait bon que ses esclaves de la ville ou de la campagne en fissent autant ! Chacune d'elles prétend qu'il lui naisse des esclaves qui la servent; qu'elle nourrisse donc aussi elle-même, ou fasse nourrir par d'autres tous les enfants qu'elle aura conçus; qu'elle ne s'empêche pas de les concevoir, ni ne se porte pas, ce qui ferait pis encore, à les faire mourir lorsqu'ils sont nés, eux qui avec l'âge, auraient pu devenir de bons chrétiens.

3. Toutes les fois que vous venez à l'église pour quelque solennité, et que vous voulez y recevoir les sacrements de Jésus Christ gardez la chasteté plusieurs jours auparavant, afin que votre conscience ne vous reproche rien, lorsque vous vous approcherez de l'autel de Dieu. Soyez fidèles encore à observer la même chose pendant tout le Carême, et jusqu'à la fin des fêtes de Pâques, afin que vous soyez purs et chastes pendant toute cette grande solennité. Un bon chrétien ne garde pas seulement la chasteté plusieurs jours avant de communier, il n'use même du droit du mariage que par le désir d'avoir des enfants; car on ne se marie pas pour assouvir sa passion, mais pour avoir des enfants. N'est-ce pas-là ce que portent vos contrats de mariage ? Pour avoir des enfants, y est-il dit, vous voyez ce que c'est pour avoir des enfants, et non pour satisfaire sa sensualité. Il ne faudrait pour les instruire, mes très chers frères, que l'exemple et la conduite de ceux qui cultivent la terre, ils en apprendraient la sagesse et la retenue dont ils doivent user envers leurs corps, comme les laboureurs cultivent avec intelligence les champs, desquels ils espèrent recueillir la moisson la plus abondante.

4. Je suis jeune, dira peut-être quelqu'un, je ne peux garder la continence. Mais d'où cela pourrait-il venir ? Ne serait-ce pas de ce que vous mangeriez plus, et de ce que vous boiriez du vin plus qu'il ne faudrait ? Peut-être encore de ce que vous laisseriez votre esprit s'occuper de pensées sales et honteuses; de ce diriez volontiers vous-mêmes des paroles deshonnêtes, et, de ce que vous aimeriez à en entendre dire souvent à d'autres, loin d'en rougir, et d'en être peiné ? Commencez, avec la grâce de Dieu, à modérer votre nourriture, à réprimer votre gourmandise, à

⁹ Dans : Sermons de saint Césaire d'Arles, Paris 1760

occuper sans cesse votre esprit de bonnes pensées, à ne prononcer que des paroles honnêtes et modestes, et vous verrez alors, qu'avec la grâce de Dieu, vous pourrez garder la chasteté. Ne craignez pas de jeûner souvent, à moins que quelqu'infirmitté ne vous en empêche; de vous lever de bonne heure pour venir à l'église, afin que vous puissiez conserver votre âme pure de toutes les souillures de la volupté. Mais si, étant vraiment fidèle à pratiquer ces bonnes oeuvres, vous êtes encore fatigués par la rébellion de la chair, au point d'user du mariage hors le désir d'avoir des enfants, ajoutez des aumônes journalières, selon vos facultés; car il est écrit : *Comme l'eau éteint le feu*, lorsqu'il est le plus ardent, *ainsi l'aumône éteint le péché*. Pratiquez surtout ce remède si salutaire et si efficace contre tous les péchés, de pardonner de bon cœur à tous ceux qui vous auraient offensés, afin d'effacer et de purifier par le jeûne, l'aumône surtout par le pardon des ennemis; ce que l'incontinence aurait souillé.

5. Vous auriez peut-être peine à penser, qu'user du mariage hors le désir d'avoir des enfants, ce fût un péché; mais cela est si vrai, que le prophète pénitent s'écrie : *J'ai été conçu dans l'iniquité, et ma mère m'a enfanté dans le péché*. Aussi lisons-nous dans l'ancien Testament, que, lorsque le peuple Juif fut prêt de s'approcher de la montagne de Sinaï, Dieu donna ordre de lui dire : *Sanctifiez-vous et soyez prêts pour le troisième jour, et ne vous approchez point de vos femmes*, (Ex 19,15) et encore : *Si un homme d'entre vous a souffert, quelque chose d'impur dans un songe pendant la nuit, il ne mangera point des viandes du sacrifice du Seigneur de crainte qu'il ne périsse d'entre son peuple*. (Dt 23,10) Or, s'il ne nous est pas permis de communier après une impureté involontaire, qu'après en avoir conçu de la douleur, avoir fait des aumônes et avoir jeûné, à moins que quelqu'infirmitté ne nous en empêche, comment pourrait-on dire que ce qui se fait volontairement étant bien éveillé, n'est pas un péché ?

6. Je conviens, direz-vous, que c'est un péché, mais il est petit : aussi ne vous dis-je pas que ce soit un péché capital; cependant si on le commettait trop souvent, et qu'on ne le rachetât pas par des jeûnes et par des aumônes, il rendrait l'âme toute souillée, Né pensez pas qu'il faille faire peu de cas de vos péchés, parce qu'ils sont petits : les gouttes de pluies sont petites, et cependant ces gouttes réunies composent les fleuves, portent des charges considérables et arrachent les arbres jusqu'à la racine. Vous dites que ce péché est petit : mais je voudrais bien vous demander si toutes les fois que vous le commenteriez, vous voudriez bien souffrir que l'on vous fit autant de petites plaies, ou seulement autant de taches, ou de petites déchirures à votre habit ? Je pense que, quelque petites que fussent ces plaies, ces taches et ces déchirures, vous ne voudriez pas le souffrir; en quelle conscience les faites-vous donc vous-mêmes à votre âme ? Voudriez-vous que l'on pensât de vous qui vous aimez plus votre corps. et même votre habit que votre âme ? C'est cependant par notre âme que nous sommes faits à l'image de Dieu, et c'est cette image que nous souillons toutes les fois qu'il nous arrive de faire quelque chose de sale et de honteux : je vous le demande, mes très chers frères, croyez vous que cela convienne ? Pour moi, à vous dire ce que j'en pense dans l'exacte vérité. Il me semble que Dieu ne mérite pas que nous traitions ainsi, ni que nous fassions essuyer ces insultes à son image, par le dérèglement de nos passions. Personne n'oserait venir à l'église avec un habit sale, malpropre et plein de taches; et on oserait s'approcher de l'autel et y communier avec une âme que les passions de la chair auraient toute souillée et défigurée ? Où serait donc la conscience ? Où serait la crainte de cette effrayante menace de l'Apôtre : *Quiconque mange le corps et boit le sang du Seigneur indignement, sera coupable de crime envers le corps et le sang du Seigneur* ? Oserions-nous toucher l'Eucharistie avec des mains sales ? Et nous ne frémirions pas de la recevoir dans une âme souillée.

Je vous ai dit que c'est par notre âme que nous sommes faits à l'image de Dieu. Si vous aviez fait tirer votre portrait, ou que vous l'eussiez fait sculpter en bois ou en pierre, et que quelqu'insolent s'avisât de le vouloir briser à coups de pierres, ou de le remplir d'ordures et le défigurer, je voudrais bien vous demander si vous ne vous sentiriez pas émus contre lui ? Quoi ! vous croiriez avoir raison de ressentir vivement, et d'être indigné de l'outrage que l'on ferait à un portrait inanimé; comment donc, je vous prie, Dieu ressentirait-il l'outrage qu'on lui ferait en souillant en nous son image par les passions de la chair ? Quand donc nous ne voudrions pas nous respecter nous-mêmes, respectons au moins en nous l'image de Dieu, à laquelle nous sommes créés.

7. Observez surtout de ne point user du mariage à l'approche des dimanches et des autres solennités; et encore, à cause de ce que dit le prophète : *Vous ne vous approchez point de votre femme, lorsqu'elle aura la maladie ordinaire à son sexe*, (Ez 3,6) observez-vous dans ces temps-là : il y a même une raison d'intérêt propre, d'être sur la réserve dans ces jours solennels, et dans ce temps d'infirmittés, c'est que les enfants qui sont conçus dans les temps dont j'ai

parlé, naissent ou lépreux, ou épileptiques, ou même possédés du démon. Ceux que nous voyons attaqués de ces maladies, naissent de gens de campagne, et autres gens grossiers qui n'ont point de retenue, plus communément que de personnes instruites, qui savent respecter les fêtes et les autres jours. Il n'y a pas jusqu'aux animaux sans raison qui ne s'approchent qu'en un certain temps marqué; combien plus des hommes faits à l'image de Dieu devraient-ils donc s'observer à cet égard ? Mais, chose horrible ! Il y en a de si abandonnés à leur brutalité, aux passions de la chair, ou à l'ivrognerie, qu'ils ne gardent aucunes mesures, même dans les temps de grossesse. Qu'ils voient eux-mêmes, s'ils ne se corrigent, si on ne doit pas les regarder comme étant pires que les bêtes mêmes. *Que chacun, dit l'Apôtre; sache posséder le vase de son corps saintement et honnêtement, ne suivant point les mouvements de la concupiscence, comme font les Gentils qui n'ont point d'espérance.* (II Th 4,4) Puis donc qu'il y en a plusieurs qui ne gardent point l'exacte chasteté du lit nuptiale, qu'ils fassent des aumônes abondantes, et pardonnent à tous leurs ennemis, afin, je le répète, d'effacer par de continuelles aumônes, ce que la sensualité aurait souillé.

8. Je vous demande pardon, mes frères, de vous parler de ces sortes de choses; j'en suis honteux; je ne le fais qu'avec une vraie confusion et bien de la crainte pour le salut de vos âmes, et parce qu'il vous est aussi avantageux de les entendre, qu'à moi de vous les dire. Qu'il ne vous suffise pas même de les entendre, mais en quelqu'endroit que vous vous trouviez, redites-vous à vous-mêmes, répétez-vous ces mêmes choses les uns aux autres, et avertissez-vous mutuellement avec charité : car comme je serais coupable au tribunal de Jésus Christ, si je ne vous en parlais pas, vous devez craindre aussi qu'on ne vous y demande compte de tous ceux que vous savez être le moins bien disposés, si vous négligiez de les avertir. J'espère de la miséricorde de Dieu, qu'il nous fera la grâce d'avoir une conduite si sage, et si bien réglée, que dès ce monde et dans le siècle à venir, il nous récompensera doublement, tant pour avoir vécu d'une manière qui lui soit agréable, que pour avoir contribué au salut des autres. Amen.

SERMON 89 ¹⁰

Sur la familiarité inconsidérée avec les femmes étrangères.

1. Qu'on ne dise point, mes très chers frères, que dans ce temps-ci, n'y ayant point de combats à soutenir pour la foi, il ne peut y avoir de martyrs. La paix a ses martyrs aussi bien que les temps de persécution; je vous ai dit souvent que, modérer et calmer sa colère, fuir les convoitises de la chair, se mettre au-dessus de l'avarice, observer une exacte justice, tenir sa superbe et son arrogance dans l'humiliation; que ces exercices, dis-je, faisaient une grande partie du martyre. Et ce n'est pas sans raison qu'on nous recommande de nous tenir en garde contre ces passions, la colère, les convoitises de la chair et l'avarice; oui, mes frères, il faut nous élever au-dessus du désir d'amasser les richesses, parce que c'est comme un feu qui demande d'autant plus, qu'on lui donne davantage. Pour se convaincre qu'il faut modérer et calmer la colère, il ne faut que réfléchir, qu'elle fait toujours plus de tort à ceux qui s'y livrent, qu'à ceux qui ils prétendraient préjudicier. Quant aux passions charnelles, j'ai dit qu'il fallait les fuir, comme je l'ai appris de l'Apôtre, ce docteur des nations, qui, après avoir recommandé de résister à toutes les passions, quand il en est venu à celles de la chair, il ne dit pas, résistez-y, mais, *Fuyez la fornication*. Ainsi, pour toutes les autres passions, c'est en tenant ferme, avec la grâce de Dieu, qu'on y résiste; mais les convoitises de la chair, ce n'est qu'en les fuyant qu'on réussit à les vaincre. Aussi lisons-nous ailleurs : N'arrêtez pas vos yeux sur une fille (parée de ses ornements) de peur que sa beauté ne vous devienne un sujet de chute. Ainsi Joseph, pour échapper aux poursuites de son infime maîtresse, laissa le manteau qu'elle lui avait saisi, et s'enfuit. Fuyez donc devant les assauts violents de cette furieuse passion; n'ayez pas honte de fuir, si vous voulez sincèrement vaincre et conserver la gloire de la chasteté. Voyez donc, mes frères, combien tout chrétien, et principalement les moines et les clercs, doivent fuir la familiarité des femmes; et que quiconque ne voudrait pas éviter cette indécente et déshonorante familiarité, sa perte devient bientôt inévitable.

2. S'en trouverait-il encore d'assez imprudents et d'assez peu soigneux de leur salut, pour dire, que, quoiqu'ils soient familiers avec des femmes étrangères, ils ne laissent pas cependant de conserver la gloire de la chasteté. Que cette confiance serait présomptueuse ! quelle serait aveugle et dangereuse ! combien en pensant vaincre, ont été défaits ? Je demeure avec des femmes étrangères, ajoutent-ils, et non seulement je conserve la chasteté, mais je suis bien aise d'avoir cette passion à vaincre : mais, qu'est-ce à dire, je suis bien aise d'avoir cette passion à vaincre, sinon, je suis bien aise d'entretenir une passion qui puisse me faire périr ? Non, dissent-ils, mais je veux retenir les efforts et les assauts de cette passion. comme un ennemi, dans une continuelle captivité : prenez garde que cet ennemi tout captif qu'il est, ne vienne à prendre le dessus et vous dominer à son tour; vous croyez en triompher, craignez qu'il ne vous couvre d'un opprobre éternel. De tous les combats que les chrétiens ont à soutenir, les plus difficiles, les plus fâcheux, sont ceux de la chasteté : les attaques y sont journalières et la victoire y est rare. L'ennemi de cette belle vertu est plein de fureur et infatigable; tous les jours on le terrasse, et tous les jours il est à craindre : ne nous faisons pas illusion, en nous rassurant, mal à-propos; gardons-nous de présumer de nos propres forces. Écoutons l'Apôtre qui nous dit : *Fuyez la fornication* ! David, ce saint roi, vit une femme nue à une très grande distance, et il commit aussitôt un adultère et un homicide : ceux qui demeurent avec des femmes étrangères, se flattent de conserver la gloire de la chasteté; et ils ne savent pas qu'ils se rendent doublement coupables devant Dieu; et en s'exposant eux-mêmes au danger, et en donnant aux autres l'exemple d'une familiarité toujours au moins dangereuse. Quel sera leur étonnement, au jour du Jugement, à ces donneurs d'exemple de scandale et de perdition, lorsqu'on leur redemandera les âmes de tous ceux qui, voulant imprudemment imiter leur témérité insensée, auront perdu la gloire de la chasteté par cette familiarité avec les femmes ?

3. Pour n'être pas séduits par les douceurs meurtrières de cette passion, ni par l'exemple pernicieux de ces coopérateurs du démon, qui n'ont pas honte d'entretenir si hardiment une familiarité suspecte, implorons continuellement le secours de Dieu, mes très chers frères, et instruits comme nous le sommes, qu'au milieu des dangers dont je viens de vous parler, les chrétiens ne manquent pas d'avoir tous les jours, plus d'une occasion de souffrir le martyre, prions-le sans cesse qu'il daigne nous délivrer du filet des chasseurs.

¹⁰ Dans : Sermons de saint Césaire d'Arles, Paris 1760

La chasteté, la vérité, la justice, ne sont autre chose que Jésus Christ même; c'est être le persécuteur du Christ que de tendre des pièges à ces vertus; et par conséquent les protéger dans les autres et les conserver en soi-même, c'est en être le témoin et le martyr : aimer donc de toute l'étendue de son cœur ces vertus, pour soi-même; apprendre aux autres par ses paroles et par ses exemples, à les aimer; se présenter volontiers, et de soi-même pour défendre et protéger la vérité, la justice, ou la chasteté, lorsqu'on les voit en danger; y employer tout son pouvoir, y faire tous ses efforts; c'est mériter de recevoir de Dieu plus d'une couronne et plus d'une récompense. Mais pour les mériter effectivement avec la grâce de Dieu, ne nous contentons pas d'éviter seulement avec tout le soin possible la familiarité des femmes étrangères, évitons encore celle de nos propres domestiques, et généralement de toutes les autres qui nous approchent, quelles qu'elles puissent être, soit libres, soit esclaves, soit nourries à la maison, et n'ayons avec elles aucune conversation secrète; parce que plus l'état et la condition est basse, plus la chute est aisée : c'est de cette sorte de familiarité que parle Salomon, quand il nous donne cet avis : *Un homme peut-il cacher le feu dans son sein, sans que ses vêtements en soient brûlés ? Où peut-il marcher sur des charbons, sans se brûler la plante des pieds ?* (Pro 6,27) Et encore : *Le prix de la courtisane est à peine d'un seul pain, mais la femme (corrompue) captive l'âme de l'homme, laquelle n'a point de prix.* Quelle déplorable iniquité ! quelle horrible dépravation ! L'homme livré à sa sensualité et aux plaisirs de la chair, vend, livre au démon, pour un plaisir d'un moment, une âme que Jésus Christ a rachetée de tout son sang. Quel cœur est capable de toute la compassion, quelle tête pourra verser toutes les larmes que mérite ce triste et déplorable état, où le plaisir est sitôt passé, et où il n'en reste que ce qui tourmentera éternellement ? l'emportement de la passion passé en un instant, et l'opprobre de cette âme malheureuse ne finira jamais.

4. Je suis jeune, direz-vous, je fais présentement ce qui me fait plaisir; j'en ferai pénitence dans la suite. Est-ce là raisonner ? Dit-on jamais, je me donne présentement un coup d'épée, et ensuite j'irai trouver le médecin ? On sait bien qu'il ne faut qu'un moment pour se blesser, et que ce n'est qu'après bien du temps qu'on recouvre à peine sa première santé : pourquoi donc celui qui commettrait un adultère, et se promettrait d'en faire pénitence ensuite, ne craindrait-il pas qu'il ne lui survienne une petite fièvre, qui l'enlève tout-à-coup, et que le temps sur lequel il comptait ne vienne à lui manquer, et qu'il ne tombe dans la damnation éternelle ?

Il me semble que c'est de cette honteuse et cruelle passion, dont nous parlons, qu'un prophète a dit : *Comment (celui qui était comme) le marteau de toute la terre, a-t-il été brisé ?* (Jer 50,23) Car quoique ce marteau, depuis l'avènement de notre Seigneur Jésus Christ paraisse avoir été brisé par tous ceux qui, dans les monastères et le clergé, et même parmi les laïcs conservent la chasteté, cependant il est tout-à-fait déplorable, qu'il y en ait tous les jours un bien plus grand nombre de brisés par ce marteau, qu'il n'y en a qui échappent à ses coups meurtriers, qui brisent entièrement les autres. Je vous prie donc et je vous conjure avec toute l'instance dont je suis capable, d'y penser sérieusement, et de vous laisser pénétrer de crainte, en écoutant ce que le Seigneur nous dit dans l'évangile : *Quiconque regarde une femme avec un mauvais désir pour elle a déjà commis l'adultère dans son cœur.*

4. *La mort est entrée dans vos âmes par vos fenêtres*, dit le Seigneur par un prophète. (Jer 9,26) Pour nous garantir donc de l'effet de cette terrible menace, abstenons-nous, je vous le répète, de toute, secrète familiarité, soit avec des femmes étrangères, soit même avec nos propres domestiques, et précautionnons-nous contre la fragilité trop grande de nos yeux. Quelles sont ces fenêtres, par lesquelles la mort entre et pénètre jusqu'à nos âmes, sinon la vue et l'ouï ? Si vous ordonnez à votre domestique, ou que vous disiez à votre ami de vous trouver et de vous amener une courtisane, l'épée de cette mort éternelle serait entrée jusqu'à votre âme par votre bouche. De même, si au lieu de réprimer celui qui vous donnerait un mauvais conseil, vous preniez plaisir à l'écouter; ou un autre qui vous parlerait mal du prochain, qui tiendrait des propos déshonnêtes, qui chanterait des chansons sales et honteuses, la mort, serait entrée jusqu'à votre âme par les fenêtres de vos oreilles : c'est ce que signifie cette parole de notre Seigneur : *Quiconque regarde une femme avec un mauvais désir pour elle, a déjà commis l'adultère dans son cœur*, c'est-à-dire, que la volonté, pleine et consentie de commettre ce crime, sera réputée; comme si le crime même eût été effectivement commis : ainsi celui qui regarderait une femme avec un cœur passionné, le venin de cette mort s'insinuerait, se glisserait jusqu'au plus secret de son cœur, par cette fenêtre de son corps: et quoique quelque événement empêche d'effectuer cette volonté, le Seigneur la traite néanmoins et la condamne, comme le crime même; il suit de-là, que celle, avec laquelle il aurait désiré le plus de satisfaire sa passion, est chaste, et que lui il est déjà adultère dans son cœur.

Écoutons sur cela l'Écriture : *Appliquez-vous avec tout le soin possible à la garde de votre cœur*, nous dit-elle; et, encore : *Détournez mes yeux, de peur qu'ils ne voient la vanité*. Car de même que quelqu'un qui prendrait dans ses mains des charbons ardents, qu'il rejetterait aussitôt, n'en souffrirait point de mal, et qu'au contraire, il en serait infailliblement brûlé, s'il les gardait quelque temps; de même celui qui arrêterait ses yeux sur une femme avec un mauvais désir, et se permettrait volontiers de réfléchir du temps à la passion qu'il aurait conçue dans son cœur, ne pourrait s'en défaire, ni éviter que son âme n'en soit blessée. Crions donc sans cesse avec le prophète : *Mes yeux sont toujours élevés vers le Seigneur, parce que c'est lui qui retirera mes pieds du piège que l'on m'a dressé, par la grâce de notre Seigneur Jésus Christ qui vit et règne avec le Père et le saint Esprit aux siècles des siècles. Amen.*

SERMON 90 ¹¹

Avertissement de fuir de toutes ses forces le mal de l'ivrognerie.

1. Quoique je sois bien persuadé, mes très chers frères, que par la grâce de Jésus Christ vous, évitez l'ivrognerie, comme, vous feriez l'entrée même de l'enfer, et que loin de boire vous-mêmes plus qu'il ne convient, vous ne feriez pas même disposés à presser et à forcer les autres de boire plus qu'il ne faut; cependant, comme il n'est guère possible qu'il n'y en ait quelques-uns assez mal disposés sur cela, et qui ne tiennent pas grand compte de garder la tempérance, vous dont les repas sont toujours sobres et modérés, ne vous offensez pas, si, comme j'y suis obligé, j'en reprends d'autres qui s'enivreraient.

L'ivrognerie est assurément un très grand mal, et un vice bien odieux et bien insupportable aux yeux de Dieu; cependant, il faut le dire, il s'en trouve dans le monde, et même bon nombre, qui en ont contracté une si forte habitude, que ce vice, qui fait horreur, ne passe plus pour un péché parmi ceux qui ne veulent pas seulement entendre parler des commandements de Dieu. Ils poussent même les choses jusqu'à se moquer de ceux, qui dans leurs festins ne peuvent boire amplement; jusqu'à se faire un jeu, sous prétexte d'amitié, plus cruelle que la haine d'un ennemi, de presser leurs convives et de les conjurer avec toutes sortes d'instances de boire plus qu'il ne faut. Ces cruels amis feraient un moindre mal de donner des coups d'épée, que de donner ainsi la mort à ceux qu'ils forcent de boire au-delà des bornes.

2. Comme nos corps sont de terre; ils ressemblent à la terre. Une terre pénétrée d'une pluie trop continuelle et trop abondante, devient une boue si molle, qu'on ne peut y faire aucun travail; de même notre corps étant imbibé d'une boisson trop abondante, nous ne sommes plus susceptibles, ni d'aucun soin spirituel, ni propres à produire aucune des œuvres nécessaires à notre âme. Tout le monde souhaite que ses terres, soient arrosées d'une pluie suffisante, pour les pouvoir cultiver, et avoir le plaisir d'en recueillir des fruits abondants : on devrait donc de même n'arroser la terre de son corps que d'une boisson suffisante, afin qu'elle soit propre à porter les fruits des bonnes œuvres, et ne la changer pas par l'ivrognerie, comme en un marais, qui, comme eux, ne porterait que les insectes et les bêtes venimeuses des passions ; car tous les ivrognes ne ressemblent pas mal à des marais. Votre charité n'ignore pas ce qui croît le plus ordinairement; dans les marais, et qu'on ne tire pas grand profit de tout ce qui y vient; des serpents, des sangsues, des grenouilles, toutes sortes d'insectes venimeux, plus propres à faire horreur, qu'à procurer quelque utilité pour la vie. On fait si peu d'usage des herbes et des petits arbrisseaux qui croissent d'ordinaire dans les marais ou même sur leurs bords, qu'on les brûle tous les ans, comme si on voulait nous faire entendre que, ce qui vient de l'ivrognerie est destiné au feu.

3. Tels sont, dis-je, ces ivrognes qui passent leur vie à table, dont les dîners vont jusqu'à la nuit, et les soupers jusqu'au jour; qui, même à jeun, ne peuvent plus se soutenir sur leurs pieds; dont les sens font émousés, paresseux, engourdis; je dirais presque, comme déjà ensevelis : dans l'ivresse même, c'est encore toute autre chose; car souvent ils ne connaissent ni eux-mêmes, ni les autres; ils ne peuvent ni se tenir debout, ni marcher; ils ne peuvent ni entendre, ni dire rien de tant soit peu raisonnable; mais boire à grands coups, boire outre mesure, boire jusqu'à vomir, comme il leur arrive souvent; ils ne savent pas même rougir de tous ces excès; au contraire, on cherche les plus grands verres, on se pique de bien boire, il y a une loi pour le nombre et la mesure des coups; celui qui l'emporte mérite par ce crime les applaudissements des autres: de là, des querelles, des procès; des meurtres et des adultères; de là, des danses déréglées, des sauts et des contorsions qui font horreur; d'autres fois après avoir bu outre toute raison, ne pouvant non plus ni marcher, ni se soutenir sur leurs pieds, que s'ils étaient tombés en paralysie, ceux d'entr'eux qui ne sont pas dans une ivresse si entière, les portent ou plutôt les traînent comme ils peuvent sur leur lit; mais quoique revenus de ce pitoyable état, ils ont encore les yeux troublés, des étourdissements, une pesanteur et un accablement de tête, le visage tout défait, un tremblement involontaire dans tous les membres, les idées confuses, l'âme, l'esprit engourdi et comme stupide; que c'est bien vraiment d'eux qu'il a été écrit : *A qui dira-t-on malheur ? Au père de qui dira-t-on malheur ? Pour qui seront les querelles ? Pour qui les blessures sans sujet ? Pour qui la rougeur et l'obscurcissement des yeux ? Sinon pour ceux qui passent le temps à boire du vin, et qui mettent leur plaisir à vider les coupes.* (Pro 23,29-30)

4. Ces excès vous font sans doute horreur et compassion; néanmoins ceux qui s'y livrent prétendent encore s'excuser; je passerais, disent-ils, pour un incivil et un malhonnête envers

¹¹ Dans : Sermons de saint Césaire d'Arles, Paris 1760

mon ami, si, l'ayant invité à un festin, je ne lui donnais pas à boire tant qu'il en veut : et qu'il ne soit pas votre ami, puisqu'il ne prétend l'être qu'en vous rendant l'ennemi de Dieu, et que dans le vrai il est, et son propre ennemi, et le vôtre, en vous enivrant avec lui, il sera votre ami; mais Dieu sera votre ennemi : cela mérite bien, ce me semble, que vous y pensez, et que vous voyez, s'il est raisonnable de vous séparer de Dieu, pour vous unir à un ivrogne. En toute rigueur, s'il veut s'enivrer, au moins ne le pressez pas, ne le forcez pas de boire; laissez-le libre de boire tant qu'il voudra, afin que s'il s'enivre, il périsse seul, et que vous ne périssez pas avec lui. Aveuglement déplorable de l'homme ! et qu'il est commun ! Ils forcent les ivrognes et les gens de plaisir à boire outre raison, et ils refuseraient un coup à boire à des pauvres qui le demanderaient à leurs portes. Ils ont donc oublié ce que dit le Christ. *Autant de fois que vous avez rendu ces devoirs à l'un des moindres qui m'appartiennent, c'est à moi que vous les avez rendus;* (Mt 25,40) et qu'en effet c'est Jésus Christ qui devrait recevoir dans les pauvres ce que l'on prodigue à ces amis de débauche. Quelle espèce d'hommes sont-ce donc, que ces gens-là, qui gorgent les autres par leur excessive boisson, et qui disent à un pauvre qui leur demande l'aumône; passez, passez votre chemin, Dieu, vous assiste : et en effet ce pauvre en passant son chemin, trouve quelqu'un qui lui donne : et au fond que signifie ce que cet ivrogne dit à ce pauvre, passez votre chemin, et Dieu vous assiste, sinon, adressez-vous à quelqu'un qui ait Dieu avec lui, et il vous assistera ? C'est donc avouer, sans y penser, que Dieu n'est pas avec lui, par la grâce de qui il puisse donner quelque chose aux pauvres.

Vous avez pû remarquer, mes très chers frères, que quand on mène des chevaux ou d'autres animaux à l'abreuvoir, lorsqu'ils ont étanché leur soif, quand même on les ferait rester, longtemps dans l'eau, ils ne veulent plus, ils ne pourraient même plus boire davantage. Sur ce model, que penser des ivrognes, sinon qu'ils sont pires, et moins raisonnables que les animaux mêmes; puisque les animaux ne boivent pas plus qu'il leur en faut, et que tes ivrognes boivent des deux ou trois fois plus ? Ce n'est pas là dépenser, c'est s'efforcer de perdre dans un seul jour, ce qui aurait pû suffire à une réfection raisonnable pendant trois ou quatre jours: et plû à Dieu qu'il n'y eût encore que leur boisson de perdue, et qu'eux-mêmes ne le fussent pas aussi par la grandeur de leur péché !

5. Loth et ses filles suffiraient pour nous faire concevoir la grandeur de ce mal; car s'étant enivré, il s'approcha de ses propres filles, sans le savoir. Ce fut aussi un jour que Pharaon s'était enivré, qu'il fit pendre le chef des Panetiers. Le peuple Juif de même, dont il est écrit : Tout le peuple s'assit pour manger et pour boire, et ils se levèrent ensuite pour jouer. Ce peuple, dis-je, après avoir bu du vin plus que de raison, demanda, qu'on lui fit des idoles, et ils se mirent ensuite à danser en l'honneur de ces idoles, à sauter tous ensemble, et à faire des contorsions, comme des frénétiques. Herode enfin s'étant un jour échauffé à force de boire et ayant vu danser une jeune fille, fit couper la tête à saint Jean Baptiste. Salomon, ou plutôt le saint Esprit par ce prince, nous apprend ainsi, et le mal, et les suites de l'ivrognerie. *Le vin et es femmes, dit-il, font tomber les sages mêmes,* et jettent dans l'opprobre les hommes sensés; (Ec 19,2) et encore : *Ne regarder pas le vin, lorsqu'il paraît clair lorsque sa couleur brille dans le verre : il entre agréablement, mais il mord à la fin comme un serpent, et il répand son venin comme un basilic; vos yeux regarderont des femmes étrangères et votre cœur dira des paroles déréglées.* (Pro 23) L'Apôtre nous donne aussi cet avis contre ce dérèglement : *Ne vous laissez point aller aux excès du vin,* dit-il, *d'où naît la dissolution.* (Ep 5,18)

Ne nous laissons pas de rapporter des textes des saintes Ecritures, pour montrer de plus en plus à ceux qui se plaindraient à faire des excès de vin, tout le mal le dérèglement de l'ivrognerie. *Celui qui aime le vin et la bonne chère, dit Salomon, ne s'enrichira point;* et encore : *Ne donnez pas trop de vin aux rois, parce que il n'y a point de secret où règne l'ivrognerie, de peur qu'ils ne boivent avec excès, et qu'ils n'oublient la justice; et qu'ils ne blessent l'équité dans la cause des enfants des pauvres.* Il le répète encore, *l'ouvrier sujet au vin, ne deviendra jamais riche;* et ajoute : *Si vous prenez du vin modérément vous serez sobre (et heureux) : et peu après : Le vin a été créé des le commencement pour être la joie de l'homme, et non pour l'enivrer : (aussi) le vin pris modérément est la joie du coeur et de l'âme; (au contraire) le vin bu avec excès affaiblit l'âme et le corps et produit la colère, l'emportement et les grands crimes. Le vin bu avec excès est l'amertume de l'âme; l'ivrognerie inspire l'audace; elle fait tomber l'insensé, elle ôte la force, et elle est cause des blessures de plusieurs.*

6. Des ivrognes qui m'entendraient parler et rapporter tous ces passages, en murmurerait peut-être et s'irriteraient, contre moi. J'ai néanmoins cette confiance en la miséricorde de Dieu, que d'autres, écoutant avec docilité les conseils salutaires que je leur donne, se corrigeront, et seront délivrés par la miséricorde de Dieu d'un si grand péché. Pour ces tendres

amis et ces protecteurs déclarés de leur chère ivrognerie, qui le trouveraient mauvais, et qui s'irriteraient de ce qu'on parlerait contre elle; je dois pourtant leur dire franchement, que tout ivrogne, quelqu'il soit, qui n'aurait pas fait pénitence de ses ivrogneries, et qui y persévérerait jusqu'à la mort, périra certainement pour toute l'éternité, car le saint Esprit n'a pu se tromper, quand il a dit par l'Apôtre : *Ni les ivrognes ne posséderont point le royaume de Dieu.* (I Cor 6,10) Ils feraient donc beaucoup mieux de s'irriter contre eux-mêmes, que contre nous; de ne perdre point de temps, et de se presser en toute diligence, et de tout leur pouvoir avec la grâce de Dieu, de faire pénitence, pendant qu'il en est encore temps, de se relever de cette lie bourbeuse où ils sont enfoncés; de se purifier par la grâce de Dieu, des ordures qu'ils ont contractés dans l'égout et la fange de l'ivrognerie, et de crier au Seigneur, en le suppliant avec le roi prophète : *Retirez-moi du milieu de cette boue, afin que je n'y demeure point enfoncé*; et encore : Que la tempête ne me submerge point, que je ne sois point enfoncé dans cet abîme, et que l'ouverture du puits ne se ferme point sur moi. En effet l'ivrognerie est comme le puits de l'enfer, elle asservit si durement et si impitoyablement ceux qui s'y livrent, qu'à moins qu'ils ne se corrigent bien sérieusement, et qu'ils ne fassent de dignes fruits de pénitence, enfermés, comme ils sont, et presque ensevelis sous les épaisses et profondes ténèbres de cet abîme, ils ne penseraient pas même à respirer un autre air, ni à ouvrir les yeux à la beauté de la chasteté et de la tempérance.

7. Tout le monde sait qu'on ne devient pas ivrogne en un seul jour, mais en se laissant aller peu à peu aux sollicitations, aux instances d'amis cruels, qui porteraient à plus juste titre le nom d'ennemis; et s'accoutumant de jour en jour à boire deux ou trois verres plus qu'à l'ordinaire : cette habitude une fois contractée, il s'allume en eux une ardeur de boire et une soif brûlante qui les dévore sans cesse. De même donc que c'est en buvant de jour en jour quelques verres de vin plus qu'à son ordinaire, qu'on s'est asservi à cette insatiable passion, qui offusque et engourdit aussi bien les facultés de l'âme, que les sens du corps; de même pour s'en délivrer et revenir peu à peu au calme et à la sérénité de la tempérance, il faut retrancher peu à peu de ce que l'on a coutume de boire, de crainte qu'en retranchant tout à coup tout ce que l'on avait coutume de boire au-delà du nécessaire, on ne se sente ensuite brûlé par une soif excessive, et si insupportable, qu'on en vienne à s'irriter contre le remède, et qu'oubliant qu'il vaudrait mieux, sans comparaison, souffrir la mort corporelle; que de donner la mort à son âme par l'ivrognerie, on ne s'écrie dans l'ardeur violente qui dévore, que l'on aime mieux mourir, que de ne pas boire, et ne se pas enivrer à l'ordinaire. Pour s'épargner donc cette soif et cette ardeur excessive de boire, et se délivrer néanmoins de ce péché et de cette détestable habitude, qu'on ait soin de retrancher jour par jour quelque chose de cette excessive boisson, comme je l'ai dit, jusqu'à ce que l'on soit parvenu à l'usage de ne boire que raisonnablement. Qui voudra s'assujettir à ce régime, c'est-à-dire, se retrancher peu à peu et jour par jour, en retirera ces deux grands avantages; le premier de se délivrer de l'ivrognerie, le second de se préserver de cette ardeur et de cette soif excessive et si dangereuse.

8. Je vous dis ceci, mes très chers frères, pour me décharger devant Dieu. Quiconque ne tiendrait compte de ce que je viens de dire, et ne laisserait pas de continuer à boire à son ordinaire, ou presserait encore, ferait instance, forcerait même de boire ceux qui mangeraient avec lui, il se rendra responsable au Jugement de Dieu, et pour eux, et pour soi-même. Ce qu'il y a de plus pénible et de plus déplorable, c'est que ce ne sont pas les séculiers seuls qui sont dans ce désordre; quelques-uns même du clergé, au lieu de l'empêcher selon leur devoir, font instance, pressent et forcent les autres à boire plus qu'il ne convient. Comment éviter la juste condamnation, la punition terrible qui se manifesterait au Jugement de Dieu contre eux et contre les autres ? Qu'ils commencent donc enfin à se corriger eux-mêmes et à reprendre les autres, afin de n'être pas condamnés aux supplices, et pour des étrangers, et pour eux-mêmes; mais plutôt de mériter de parvenir aux récompenses éternelles, et pour leur propre amendement, et pour n'avoir cessé de travailler à celui des autres par leurs réprimandes.

Je sais que dans les festins que vous vous donnez les uns aux autres, vous êtes en usage d'une pratique qui nous est restée des observations superstitieuses des païens, et qui était bien digne d'eux; savoir, de choisir parmi les conviés trois hommes pour boire à grands coups et outre toute mesure, de gré ou de force; coutume honteuse et infâme. Je vous prie donc et je vous conjure par le jour redoutable du Jugement, de supprimer absolument de vos festins cette détestable pratique, comme un poison diabolique. Car il n'est pas douteux qu'observer encore, ou laisser observer cet usage dans un festin chez soi ou chez les autres, c'est sacrifier au démon. Que reste-t-il enfin de ces excessives boissons, que la mort de l'âme, et un affaiblissement universel de tout le corps ? Pour moi j'ai cette confiance en la miséricorde de Dieu, qu'il daignera vous inspirer une telle horreur d'un mal si digne de toutes nos larmes, et si propre à nous couvrir de confusion, que loin de le souffrir jamais, vous vous appliquerez à faire tourner au profit des

saint Césaire d'Arles

pauvres, ce qui aurait été honteusement prodigué; perdu dans ces boissons insensées. Je demande pour vous cette grâce à notre Seigneur Jésus Christ, qui étant Dieu, vit et règne avec le Père et le saint Esprit dans les siècles des siècles. Amen.

SERMON 91 ¹²

Avertissement contre le mal de l'ivrognerie.

1. J'ai souvent averti votre charité, comme mon devoir et l'affection tendre et sincère que je ressens pour vous, l'exigent de moi, mes très chers frères, de fuir, d'éviter l'ivrognerie, comme vous feriez l'entrée de l'enfer. Quoique plusieurs aient profité de nos remontrances, il y en a cependant encore beaucoup qui, sans crainte de Dieu, sans respect, ni nulle sorte d'égard pour ceux qui mènent une vie sobre et honnête, s'abandonnent à des excès de boisson si outrés, qu'ils sont quelquefois obligés de vomir, pour décharger leur estomac surchargé d'une excessive boisson. Semblables alors à ces navires brisés dans un naufrage, et pourtant encore au milieu des flots irrités, ils sont si fatigués, si accablés par les vapeurs et les soulèvements de l'ivresse même, qu'ils ne se reconnaissent plus; ils ne savent où ils sont, et ne peuvent ni dire, ni entendre rien de tant soit peu raisonnable. Remarquez bien le déplorable aveuglement de ces gens-là : mais comment vous le dirai-je moi-même ? Il faut les voir lorsqu'ils commencent à se remplir de leurs excès de vin. S'ils en voient quelques-uns ne vouloir boire que raisonnablement, et ce qui est suffisant; ils se moquent d'eux; quelle honte, leur disent-ils, de ne pouvoir boire, vous devriez rougir de ne pas boire autant que nous; sont-ce là des hommes, ajoutent-ils, avec un ton et un air de raillerie et de mépris ? Voyez un peu, je vous prie, ce renversement de raison. Ils prétendent être des hommes, précisément parce qu'ils se plongent dans la lie de vin et le borbier de l'ivrognerie; et que ceux à qui la modération et la sobriété laissent un maintien décent dans tout leur corps, ne sont pas des hommes. Admirez ces ivrognes; ils ne peuvent se soutenir, ils tombent à chaque pas, ils sont renversés par terre, ils n'ont ni la raison, ni la force de se relever; ce sont des hommes : et ceux qui se tiennent aisément et décemment sur leurs pieds, ne sont pas des hommes. C'est-à-dire, qu'on se moque, on se raille de celui qui est maître de boire, et qui ne se laisse pas gourmander par l'ivrognerie; et on applaudit à celui qui en est terrassé. On se raille de celui qui est sobre et modéré, qui a assez de raison pour conduire, et soi-même, et les autres, et on ne se raille pas, disons mieux, on ne pleure pas, de tous ses yeux sur un ivrogne, qui ne peut seulement reconnaître, ni les autres, ni soi-même.

2. Ils prétendent néanmoins se pouvoir quelquefois excuser. Une personne en autorité, disent-ils, m'a forcé de boire outre mesure. A la table de mon supérieur je n'ai pas pu faire autrement. On prétend s'excuser dans ses péchés, en disant qu'on n'a pas pu, ce que plus véritablement on n'a pas voulu. C'est-à-dire, on sent bien que, si on disait qu'on ne l'a pas voulu, on serait en faute; on prétexte donc, que c'est qu'on ne l'a pas pu. Mais je le veux bien; supposons même qu'on en vienne jusqu'à vous dire, ou vous boirez, ou vous mourrez : ne serait-il pas mieux qu'on vous fît mourir; en conservant la sobriété, que de donner la mort à votre âme, par votre intempérance et votre ivrognerie ? Aussi, ce prétexte qu'on voudrait alléguer n'est-il pas recevable; il est même faux. Car comme, par la grâce de Dieu, les rois eux-mêmes, et tous les grands sont chrétiens, qu'ils sont sages et tempérants, et qu'ils craignent Dieu de tout leur cœur; quand même il leur arriverait de vous presser de boire, de s'animer, de paraître même s'irriter contre vous dans le moment, s'ils voient pourtant que la crainte de Dieu vous retient, et que vous êtes bien décidé de ne vous pas enivrer, ils n'en auront dans la suite que plus de considération pour vous. Que n'avons-nous pas fait, se diraient-ils à eux-mêmes, quelles instances, quelles menaces, que n'avons-nous pas employé pour l'intimider, et cependant par tout cela nous n'avons jamais pu réussir à le faire passer les bornes de la tempérance. Dieu voit que c'est pour l'amour de lui que vous ne voulez pas vous enivrer; et il dispose les choses et les cœurs de façon, qu'il vous fera trouver grâce, même devant ceux qui vous pressaient le plus, qui semblaient même s'irriter pour vous forcer de boire au-delà des bornes.

Qu'on ne dise donc pas que dans ce temps-ci il n'y a point de martyrs, mes très chers frères, tous les jours il y en a des martyrs. Martyr signifie témoin. Quiconque rend témoignage à la vérité, quiconque juge tous les différends avec équité, ce qu'il aura souffert pour le témoignage qu'il aura rendu à la vérité et à la justice, Dieu le lui imputera, comme la souffrance du martyr. De même celui qui résisterait dans une occasion où l'on tenterait de l'enivrer, s'il persévérerait avec la grâce de Dieu dans cette bonne résolution, et qu'il eût quelque peine, quelques pertes à souffrir et à supporter pour cela, Dieu lui imputera le tout, comme ayant mérité la gloire du martyr.

¹² Dans : Sermons de saint Césaire d'Arles, Paris 1760

3. Je voudrais bien savoir, si quelqu'un de ceux d'entre vous, mes très chers frères, qui ont plusieurs domestiques, souffrirait patiemment qu'un seul d'entre eux fût un ivrogne ? Assurément je ne trouverais personne qui voulût jamais le souffrir. Vous ne voudriez pas souffrir que votre domestique fût un ivrogne; de quel front donc, et en quelle conscience voulez-vous être un ivrogne vous-même ? Que vous ayez quelqu'un pour vous servir, c'est un bienfait de Dieu; et vous, vous êtes le serviteur de votre Dieu. Vous devez servir votre maître et votre Seigneur de la même manière que vous voulez que votre domestique vous serve. Dites-moi présentement, je vous prie, vous paraît-il raisonnable qu'exigeant, et avec raison, que le domestique qui vous sert soit sobre, vous, qui devez servir votre Dieu, vous soyez un ivrogne ? Est-ce que vous croiriez bien mériter que le domestique qui vous sert soit sobre, et, que Dieu ne mériterait pas, que vous, qui devez le servir, soyez sobre ? Il me semble que ceci mérite bien que vous y réfléchissiez sérieusement, mes très chers frères, et que vous voyez s'il est raisonnable, que nous fassions envers Dieu, ce que nous ne voudrions pas qui nous fût fait à nous-mêmes. Comment fais-je à Dieu, direz-vous peut-être, ce que je ne voudrais pas que me fût fait ? Ecoutez ce comment; c'est en ce qu'il ne vous plaît pas, que vous n'aimez pas que votre serviteur soit ivrogne; et que vous, qui devez servir Dieu, vous ne voulez pas être sobre.

Ceux qui s'enivrent si aisément, mes chers frères, pensent que l'ivrognerie n'est qu'un petit péché, si même c'en est un. Ce seront principalement les prêtres qui rendront compte de cette ignorance au Jugement de Dieu, s'ils n'ont pas soin d'instruire continuellement les peuples qui leur sont confiés, des maux, et des très grands maux dont l'ivrognerie est la source. Vous pensez que l'ivrognerie n'est qu'un petit péché; et moi je vous déclare que quiconque ne se corrigera pas de ce malheureux vice, et n'en fera pas sérieusement pénitence, sera condamné sans ressource aux peines éternelles avec les adultères et les homicides : vous n'avez pas oublié sans doute, que telle est la doctrine qu'enseigne l'Apôtre : *Ni les fornicateurs, dit-il, ni les idolâtres, ni les efféminés, ni les abominables, ni les avares, ni les adultères, ni les ivrognes ne seront point héritiers du royaume de Dieu.* (I Cor 6,9-10) Voyez-vous qu'il met les ivrognes au même rang que les fornicateurs, les idolâtres, les abominables, et les adultères. Et ailleurs : *Ne vous laisser point aller aux excès du vin, d'où naît la dissolution.* (Ep 5,18) Pensez-y donc, et mettez-vous bien dans l'esprit, que l'ivrognerie est un péché très considérable, et alors il ne vous arrivera jamais, ou que très rarement d'y succomber.

Ce n'est pas seulement dans le siècle à venir que les ivrognes auront à souffrir. Dès cette vie-ci cette passion les assujettit souvent à quantité d'infirmités. Qu'ils craignent donc au moins les maladies du corps, s'ils ne pensent pas encore au salut de leur âme. Si les supplices de l'enfer ne les effrayent pas, qu'ils appréhendent du moins ces vapeurs épaisses et pesantes qui leur portent à la tête, ces brouillards, ces rougeurs et ces obscurcissements des yeux, et ce tremblement involontaire de tous leur membres. J'adresse la parole aussi bien à ceux du clergé qu'aux laïcs, car il est tout-à-fait déplorable qu'il y en ait beaucoup, même de l'ordre plus élevé du clergé qui, au lieu d'annoncer continuellement, comme ils le devraient, les avantages de la tempérance. Non contents de négliger ce devoir, s'enivrent eux-mêmes et les autres, sans honte et sans pudeur. Qu'ils se reconnaissent donc enfin, qu'ils conçoivent une douleur sincère et fassent pénitence de ce péché; car s'ils ne se corrigeaient pas, ils seraient infailliblement condamnés aux supplices éternels, et pour eux-mêmes et pour les autres

5. Mais quel nom donner à cet autre usage, selon lequel, le repas étant fini, et chacun ayant apaisé sa soif, et satisfait au besoin de prendre de la nourriture, en sorte qu'on ne peut plus, ou au moins qu'on ne devrait plus boire; alors, comme s'ils étaient tout frais, et qu'ils ne vinssent que d'arriver dans le moment, ils recommencent à boire sous différents noms : non seulement sous des noms d'hommes vivants, mais sous les noms des anges et des autres anciens saints, croyant que c'est leur rendre un très grand honneur, que de se plonger dans les plus grands excès sous leurs noms. Est-ce qu'ils ne sauraient pas qu'on ne peut faire une injure plus atroce, soit aux hommes saints, soit aux saints anges, que d'ensevelir ainsi son âme dans la mort de l'ivrognerie, sous prétexte de boire en leurs noms et à leur honneur.

D'autres se font préparer des ragouts salés et épicés, afin d'irriter par là leur soif, et de pouvoir se plonger dans l'ivresse la plus excessive. Que des païens se livrent à tous ces excès, il n'y a rien de bien étonnant, ni absolument de bien déplorable; ils ne connaissent pas Dieu; ils n'ont point d'espérance en lui; ils suivent les anciens usages de leurs pères; mais que des chrétiens, que Dieu a appelés des ténèbres à la lumière, de la mort à la vie, des chrétiens à qui les saintes Ecritures crient sans cesse de fuir l'ivrognerie, d'aimer et de conserver la sobriété; que des chrétiens, dis-je, imitent ces honteux excès des infidèles; et pourquoi donc la grâce de Dieu leur aurait-elle fait mériter d'être délivrés de l'incrédulité et de l'aveuglement des païens ?

Je vous prie donc et je vous conjure par le jour redoutable du Jugement, de commencer au moins à ressentir quelque confusion, d'avoir été jusqu'ici trop semblables aux païens et aux Gentils, par ces infâmes excès de boisson, de les fuir désormais et de les éviter avec la grâce de Dieu, de tout votre possible; car, puisque la divine miséricorde a mis par la foi, une si prodigieuse différence entre eux et vous, vous ne devez pas non plus leur ressembler par l'ivrognerie; mais vous souvenir que, quoique les chrétiens ne commettent pas les autres péchés que commettent les infidèles, la seule ivresse cependant, si elle est fréquente, et qu'on ne s'en soit pas corrigé, qu'on n'en ait pas fait pénitence, suffit pour précipiter au fond de l'enfer, selon ce que je vous ai déjà cité : *Ni les ivrognes ne feront point héritiers du royaume de Dieu.*

Je ne me soucie guère de votre vie éternelle, direz-vous; tout ce que je souhaite, c'est un lieu où je puisse jouir d'un repos et d'un calme éternel. Ne vous y trompez pas, mes frères, il n'y aura pas trois états, trois places; il n'y en aura que deux; et voici à quoi tout se terminera; celui qui ne méritera pas de régner avec le Christ périra infailliblement et sans ressource avec le démon.

6. Concluons de tout ce que je viens de vous dire, que, verser trop souvent à boire à quelqu'un, c'est être plus véritablement son ennemi que son ami, c'est affaiblir son corps et donner la mort à son âme. Qu'il serait donc bien mieux, au lieu de forcer son ami d'en prendre en un seul jour plus que de raison, de l'inviter pendant deux ou trois jours, et de le faire boire dans ces jours-là, ce qui ne fait que l'affaiblir, en le prenant en un seul jour; en en usant ainsi, on n'en perdrait pas son vin, et on ne surprendrait pas son ami; mais ce qui serait encore beaucoup mieux, ce serait de donner aux pauvres tout ce que le plaisir de la table aurait consommé inutilement; ainsi, en buvant raisonnablement, on entretiendrait sa santé; et on rachèterait ses péchés, en faisant l'aumône aux pauvres.

Je sais qu'il y en a parmi vous, et un grand nombre, qui ne donnent que des repas honnêtes, et où l'on ne passe pas les bornes de la tempérance et de la sobriété, aussi mon intention n'est pas de leur adresser cette réprimande; je ne dois que les exhorter à continuer pour l'amour de Dieu, de ne boire que raisonnablement ce qui convient, et d'avoir soin de déposer dans le ciel par leurs aumônes, ce que d'autres perdent sur la terre par leur ivrognerie. Ne vous contentez pas même d'être sobres et tempérants pour vous-mêmes, corrigez encore et reprenez, autant que vous le pourrez, ceux qui s'enivrent, afin qu'ils ne soient pas si hardis que de boire plus qu'il n'en faut, au moins en votre présence; par là, vous vous procurerez une double récompense dans la félicité éternelle; premièrement, en aimant et conservant la modération et la sobriété pour vous-mêmes; secondement, en retirant de l'ivrognerie par vos avertissements et vos réprimandes, ceux qui s'y feraient perdus, travaillant ainsi à votre propre salut et à celui des autres.

7. Que ce que j'entend dire sur cela de certaines gens de la campagne est le honteux et digne de larmes ! Lorsqu'ils n'ont du vin, ou qu'ils se sont fait quelque boisson, ils invitent leurs parents et leurs voisins, comme à un festin de noces, et les retiennent pendant des quatre ou cinq jours à boire et à s'enivrer à toute outrance, de manière qu'ils ne quittent point cette déplorable débauche pour retourner chez eux, qu'ils n'ayant épuisé toute la boisson qu'avait celui qui les a invités : ainsi en quatre ou cinq jours de ces infâmes excès, on dévore et on consume ce qui aurait pu nourrir raisonnablement toute une famille, pendant deux ou trois mois. Je décharge mon âme devant Dieu, mes très chers frères, en vous donnant ces avis en toute humilité, et avec la sollicitude et l'affection sincère que je vous dois : si vous les écoutez volontiers, si vous êtes fidèles à pratiquer ce que je vous annonce, vous obtiendrez les récompenses éternelles; si au contraire vous n'en teniez compte, craignez du moins ces supplices inouïs et inévitables qu'il vous faudrait souffrir pendant toute l'éternité. J'ai cependant cette confiance en la miséricorde de Dieu, que tous ceux qui font adonnés à l'ivrognerie, se dégageront si bien avec la grâce de Dieu, de cette malheureuse passion, et pratiqueront par cette même grâce, si exactement les règles de la tempérance, qu'ils nous combleront de joie et de consolation, et qu'eux-mêmes mériteront de parvenir heureusement aux récompenses éternelles. Amen.

SERMON 92 ¹³

Avertissement pour montrer que depuis le commencement du monde, toutes les saintes Ecritures donnent des bénédictions aux humbles et des malédictions à ceux qui persévèrent dans l'orgueil et l'arrogance.

1. Les saintes Ecritures ne cessent, mes très chers frères, de donner des bénédictions aux pauvres, et des malédictions aux pécheurs. Je vais commencer par rapporter à votre charité quelques endroits où les saintes Ecritures donnent des bénédictions aux pauvres; vous les reconnaîtrez aisément pour les avoir lus souvent vous-mêmes, et pour les avoir chantés; je vous rapporterai ensuite ce que nous y lirons sur les pécheurs. *Ce pauvre a crié*, y est-il dit, *et le Seigneur l'a exaucé* : et encore : *Je donnerai à sa veuve une bénédiction abondante, je rassasierai les pauvres de pain* : et ailleurs : *Heureux les pauvres d'esprit, car le royaume du ciel est à eux*; et encore : *C'est à vous (ô mon Dieu) que le (soin du) pauvre a été laissé*, (c'est) *vous* (qui) *serez le protecteur de l'orphelin*; et enfin : *Parce que le Seigneur a exaucé les pauvres*. Il est dit des pécheurs au contraire : *Que les pécheurs soient précipités dans l'enfer; tous ces pécheurs* (qui oublient Dieu); et encore : *Parce que les pécheurs périront, et, vous briserez le bras du pécheur et du méchant*; et : *Le Seigneur tient en sa main une coupe de vin pure, pleine d'amertume, tous les pécheurs de la terre en boiront*; et enfin : *Je briserai la force des pécheurs*. En parcourant toutes les saintes Ecritures, on trouve à chaque pas une foule de passages, qui applaudissent aux pauvres et qui prononcent des arrêts terribles contre les pécheurs.

2. Puisque les saintes Ecritures nous ordonnent si expressément de bénir, et de nous garder de maudire; et encore que les médisants (ceux qui maudissent) ne posséderont point le royaume de Dieu; et enfin, de bénir ceux qui nous persécutent; comment est-ce, me dira peut-être quelqu'un qui aurait peine à concilier ces deux choses, comment ces mêmes Ecritures, qui nous font ces défenses si expresses, prononcent-elles elles-mêmes tant de malédictions ? Ces malédictions, mes très chers frères, ne sont pas des expressions d'un cœur qui souhaite du mal, mais qui le prédit, qui l'annonce. Ceux qui ont écrit les livres saints, ne souhaitaient pas que ces malédictions tombassent sur les pécheurs; mais comme il est certain qu'elles y tomberont, les Ecritures l'annoncent et en font la prophétie : ainsi, que ceux qui se reconnaîtraient pécheurs, et qui aimeraient mieux recevoir les bénédictions, qu'éprouver les malédictions portées par les saintes Ecritures, recourent promptement aux remèdes de la pénitence, de crainte qu'une mort subite ne les surprenant dans leurs péchés, toutes les malédictions qu'on lit dans les saintes Ecritures, et qui n'ont cessé d'être annoncées depuis le commencement du monde, ne viennent fondre sur eux et ne leur laissent plus la liberté de se délivrer des peines éternelles.

3. Mais pour ne rien confondre, mes frères, et prendre exactement le sens des divines Ecritures, dans ces bénédictions qu'elles donnent aux pauvres, et ces malédictions qu'elles prononcent contre les pécheurs; il ne faut pas entendre celles-ci de tous les pécheurs indistinctement, ni les autres, de ces pauvres mendiants et vêtus de haillons : ce serait mal entendre les saintes Ecritures; ce n'est pas là leur sens. Non, ce n'est pas contre tout pécheur indifféremment qu'elles prononcent des malédictions, mais seulement contre les superbes, les arrogants, les rebelles, c'est-à-dire, contre ceux qui ne font pas seulement le mal, mais qui, sans honte et sans pudeur, prétendent justifier le mal qu'ils ont fait : car, c'est d'eux qu'il est écrit : *Que les superbes* (qui se sont élevés contre moi) *soient confondus, parce qu'ils m'ont injustement maltraité*; et encore : *Vous humilierez les yeux des superbes et les superbes agissaient avec beaucoup d'injustice* (à mon égard) : et enfin : *Dieu résiste aux superbes*; il y a une infinité d'autres passages qui caractérisent l'arrogance des superbes, et que c'est à eux que s'adressent ces malédictions : ainsi toutes les fois que vous entendrez les saintes Ecritures prononcer des malédictions contre les pécheurs, entendez-les de ces arrogants et de ces rebelles, qui défendent leurs péchés; et de même, lorsque vous y entendez louer les pauvres, ne les entendez pas des mendiants et de ceux qui n'ont rien, mais seulement des bons chrétiens, qui sont doux et humbles de cœur, et dont il est écrit : *Sur qui se reposera mon Esprit, sinon sur celui qui est humble et tranquille et qui écoute mes paroles avec crainte et tremblement ?* (Is 66,21)

4. Car il y en a beaucoup parmi les pauvres qui sont emportés, arrogants, avares, adonnés aux plaisirs charnels. Que leur sert d'être dans l'indigence des bien de ce monde, puisqu'ils sont riches en mauvaises inclinations et en dérèglements ? Il y en a de même beaucoup parmi les

¹³ Dans : Sermons de saint Césaire d'Arles, Paris 1760

riches qui sont doux et humbles, et dont il est écrit : *Heureux l'homme qui n'a point couru après l'or et qui n'a point mis son espérance dans l'argent, ni dans les trésors* : et encore : *Il a répandu ses biens avec libéralité sur les pauvres, sa justice demeure dans tous les siècles*. En effet, que sert au pauvre de n'avoir point de bien, s'il a la volonté d'en avoir ? Ce n'en pas celui qui a des richesses que l'Apôtre blâme, mais celui qui désire d'en avoir, lorsqu'il dit : *Ceux qui veulent devenir riches tombent dans la tentation et dans le piège du diable*. (I Tim 4,9) Que sert, dis je, à un pauvre de n'avoir point de bien, s'il brûle du désir d'en avoir ? Que lui sert-il d'être pauvre, si, au lieu d'être humble, il est fier et arrogant ? Au contraire quel préjudice les grands biens peuvent-ils causer à un riche, s'il a une vraie humilité s'il se sert de ses richesses, non pour satisfaire ses plaisirs, mais pour faire des aumônes, s'il s'étudie de tout son cœur et de toute son âme à conserver la douceur et l'humilité ?

Les pauvres donc, auxquels applaudissent les saintes Ecritures, ce sont les humbles; et les riches qu'elles maudissent, ce sont les superbes et les arrogants; elles promettent aux uns une récompense éternelle; et elles menacent les autres d'un supplice éternel. *Rendez aux superbes ce qui leur est dû*, y est-il dit; et encore : *Le Seigneur exterminera de la terre la mémoire des superbes*; et enfin : *L'orgueil est en abomination devant Dieu*. Cette arrogance et cette révolte a déjà fait tomber les anges du ciel en terre, et en a fait des démons en enfer, et les superbes et les arrogants leur sont semblables. Quelqu'un pourrait-il se reposer et prendre quelque confiance dans la religion qu'il professe, et dans quelques bonnes œuvres qu'il pratiquerait, s'il n'avait pas l'humilité ? Qu'il écoute donc, et qu'il tremble en l'écoutant, que l'arrogance, l'orgueil et la révolte ont chassé un archange du ciel ? Vous espéreriez vous, mon frère, qui n'êtes que cendre et que terre, pouvoir vous élever jusqu'au ciel avec de l'orgueil et de la superbe, tandis que vous verriez que ces mêmes dispositions en ont précipité un ange, et un ange si privilégié ?

Que chacun donc examine sérieusement sa conscience et que celui qui reconnaîtrait que l'arrogance et l'orgueil domine dans son cœur, recoure aux remèdes de l'humilité, parce que s'il persistait dans cette disposition jusqu'à la fin de sa vie, il serait infailliblement condamné aux supplices de l'enfer avec le diable, dont il aurait été l'imitateur : car il est écrit : *C'est là que tomberont ceux qui mettent leur confiance dans leur orgueil et leur arrogance*. (Pro 11,28)

Pour ceux qui n'ont pas beaucoup de bien, qui sont pauvres, s'ils désirent participer aux bénédictions consignées dans toutes les saintes Ecritures, qu'ils soient vraiment humbles; qu'ils écoutent notre Seigneur nous dire : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur*; et qu'ils craignent aussi ce qui est écrit : *Quiconque s'élève dans son cœur est impur et souillé devant le Seigneur*. Vous entendez bien, par tout ce que je viens de vous dire, que ceux qui sont pauvres et indigents, s'ils ne sont pas humbles, leur pauvreté ne leur servira de rien, et qu'au contraire ceux qui sont riches, s'ils s'appliquent de toutes leurs forces à pratiquer l'humilité, la miséricorde et la justice, leurs richesses ne leur porteront aucun préjudice.

5. Depuis le commencement du monde, il se bâtit comme deux cités, qui partagent les hommes en deux classes, et qui en font deux peuples; celui des humbles et celui des superbes, des arrogants et des révoltés : l'une de ces villes se nomme Jérusalem c'est-à-dire, vision de paix; et l'autre Babylone, c'est-à-dire confusion. Jésus Christ est l'architecte de l'une, et le diable de l'autre : tous ceux qui persévéreront dans leur disposition d'arrogance et de révolte, appartiennent à Babylone; et tous ceux qui persévéreront dans l'humilité, appartiennent à Jérusalem. Tous les saints, toutes les saintes Ecritures ont donné, et ne cessent de donner des bénédictions aux humbles; ainsi qu'il est écrit : *Faites du bien, Seigneur, à ceux qui sont bons, et qui ont le cœur droit*; et ne cessent au contraire de répéter les malédictions, une fois prononcées contre les arrogants et les superbes. Il faut donc, comme je l'ai déjà dit, recourir à sa conscience; et que celui qui remarquerait que la racine de cette arrogance et de cette superbe dominerait en lui, croyant bien fermement d'ailleurs, que tant qu'il resterait dans cette disposition, cette vaine bouffissure d'arrogance, quelques bonnes oeuvres qu'il pût faire, elles ne lui serviraient de rien, il faut, dis-je, qu'il perde pas un moment, pendant qu'il le peut, que le temps de faire le bien est encore à sa disposition, qu'il se hâte, dis-je, avec le secours de Dieu, d'arracher de son cœur l'arrogance, l'orgueil et la superbe jusqu'à sa racine, et d'y planter l'humilité. Qu'il ne se borne pas à en retrancher seulement les branches, ce ne serait qu'une humilité superficielle et contrefaite; qu'il aille jusqu'à son cœur, jusqu'à la racine, et qu'il s'efforce de l'en arracher, s'il veut être agréable à celui qui daigne jeter les yeux sur les cœurs et les sonder. A quoi pourrait-il s'attendre, s'il ne le faisait pas, non à voir fondre sur lui toutes les malédictions des saintes Ecritures, ains qu'il est écrit ? *Le Seigneur qui est juste, brisera la tête des pécheurs* : et encore : *Il fera pleuvoir des pièges de feu sur les pécheurs*.

6. Les pécheurs en entendant ces terribles menaces, tremblent et sont saisis de frayeur; si le Seigneur, qui est juste, disent-ils, doit briser les têtes de tous les pécheurs, nous qui sommes effectivement pécheurs, que deviendrons-nous donc ? A Dieu ne plaise que l'on désespère ainsi de la très grande bonté de notre Dieu. Si on fait pénitence, et qu'on se corrige, sa divine miséricorde nous reçoit aussitôt. Il faut donc entendre ici, par ces pécheurs, les superbes et les arrogants, c'est-à-dire, ceux qui excusent, qui défendent et justifient leurs péchés : ceux qui leur ressemblent, ne manquent pas de leur applaudir alors; vous avez très bien fait et très sagement, leur disent-ils, on vous félicite d'avoir répondu, comme vous avez fait, et de vous être justifié : il semble que par là vous l'avez emporté sur l'homme, vous qui devriez pleurer sur vous-même, d'avoir été terrassé par l'arrogance et la superbe. Qu'il vous eût été bien plus utile et plus séant d'imiter l'humilité de Jésus Christ en vous humiliant vous-même, que de vous laisser fouler ainsi aux pieds du démon, par la rébellion et la révolte.

Le Seigneur brisera les têtes des superbes. Pesez bien ces expressions. L'endroit, la place, la partie du corps où les pécheurs seront frappés, suffit pour vous faire voir, qu'il ne faut pas l'entendre de tous les pécheurs en général, mais seulement des arrogants et des révoltés. L'Ecriture ne dit pas, le Seigneur juste, brisera les pieds, les mains des pécheurs, mais les têtes des pécheurs. Pourquoi cela ? C'est que tous les arrogants sont têtus, opiniâtres, révoltés. Vous voyez bien présentement, que cette punition n'est préparée, et ne tombera que sur ces sortes de pécheurs. Que ceux donc qui sont humbles, en rendent grâces à Dieu, et qu'ils aient soin de persévérer dans cette disposition d'humilité jusque la fin de leur vie, afin d'attirer sur eux et d'être comblés des bénédictions, que les anges, les patriarches, les prophètes, les apôtres et toutes les saintes Ecritures nous annoncent être destinées à ceux qui persévèrent dans l'humilité; et qu'aides de ces premières bénédictions, ils parviennent aux récompenses éternelles, selon qu'il est écrit : *La bénédiction du Seigneur est sur la tête du juste.* (Pro 10,6) Pour ceux qui reconnaîtraient, que cette impérieuse passion d'arrogance les domine, qu'ils renoncent à cette fierté et à cette hauteur, qui a détruit dans leur âme le temple du Seigneur, et qu'ils se hâtent, comme je l'ai dit, d'y établir le fondement solide d'une véritable humilité; ils s'étaient perdus, ruinés, abîmés par leur arrogance, que leur humilité, leur abaissement, leur mérite d'être élevés jusqu'à la gloire.

7. Pendant que je vous exhorte ainsi, mes frères, à n'avoir que de l'horreur, et à détester l'orgueil et l'arrogance, et à tourner tous vos désirs vers la précieuse vertu d'humilité, quelqu'un attentif, se dit peut-être à lui-même; d'où vient que notre évêque ne nous parle que d'arrogance et d'humilité, et qu'il ne nous dit rien de la charité, qui est le fondement de tout bien, ni de la cupidité, qui est la racine de tout mal ? Je le fais ainsi quelquefois, mes très chers frères, parce que ces deux différentes dispositions, dont je viens de vous parler, ne sauraient être sans les deux, dont vous voudriez que je vous parle. Non, jamais la cupidité n'a été, et ne pourra être sans orgueil et sans arrogance; comme jamais la charité n'a été et ne pourra être sans humilité : ainsi, faire l'éloge de l'humilité, c'est le faire en même temps de la charité, qui en est la mère; condamner au contraire la superbe et l'arrogance, c'est condamner en même temps la cupidité, sans laquelle elle ne pourrait être. Comme la charité et l'humilité sont, pour ainsi dire, les deux ailes qui élèvent les âmes des humbles jusqu'au ciel, de manière que si l'une manquait, l'autre ne pourrait servir de rien; la cupidité au contraire et l'arrogance sont comme deux chaînes, qui, par un juste jugement de Dieu, entraînent jusqu'au fond des enfers les âmes malheureuses des superbes, qui croient s'élever au-dessus de tout par leur hauteur et leur arrogance. Lors donc que vous entendez faire l'éloge de l'humilité, soit dans les saintes Ecritures, soit dans quelque instruction que ce soit, reconnaissez-y en même temps l'éloge de la charité; comme au contraire, si vous entendiez blâmer l'orgueil et l'arrogance, concevez que c'est pour vous inspirer de l'horreur pour la cupidité et vous la faire détester. La cupidité donne naissance à l'orgueil, et la charité à l'humilité : ce sont comme deux mères et deux filles, unies si étroitement ensemble, que chacune d'elles ne peut être sans l'autre. Qui voudrait donc se délivrer de l'arrogance et de la superbe, qu'il commence par s'efforcer d'étouffer en soi la cupidité, qui en est la source; et qui voudrait au contraire conserver toujours l'humilité, qu'il s'efforce d'être fidèle à observer la charité, qui en est la mère : mettons donc tous nos soins et toutes nos forces à supplier la miséricorde de Dieu, et d'en obtenir d'être délivrés de la passion d'orgueil et d'arrogance, ou de la cupidité; afin que nous ne tombions pas en enfer, en imitant le diable, qui est le prince de l'orgueil et de l'arrogance; mais que Dieu daigne par sa grande bonté, nous accorder la vertu d'humilité et de charité; afin qu'en suivant Jésus Christ le Maître de l'humilité, nous méritions de nous élever jusqu'au ciel, par la grâce que nous en fera notre Seigneur, qui vit et règne avec le Père et le saint Esprit, dans les siècles des siècles. Amen.

SERMON 93 ¹⁴

Sur les adversités temporelles.

1. Toutes les fois qu'il nous arrive quelques adversités, mes très chers frères, toutes les fois que Dieu, par un juste jugement, nous afflige par des hostilités, ou par la sécheresse, ou la mortalité, c'est à nos péchés qu'il faut l'imputer, et non pas croire qu'il y ait en Dieu la moindre injustice : *Dieu n'est pas injuste, lorsqu'il nous punit*, dit l'Apôtre. (Rom 3,50) Le monde est plein de gens, dont la conduite est déréglée et vicieuse, et qui ne cessent cependant de crier et de se plaindre; exposons ceci à votre charité avec bien de la simplicité, pour le mettre à la portée de tout le monde. Les bons et les méchants sont comme deux vases, dont l'un serait rempli d'une ordure infecte, et l'autre de parfums précieux : si on les éventait en même temps, celui où sont les parfums exhalerait une odeur agréable, et l'autre une puanteur insupportable : ainsi les bons et les méchants sont mêlés et confondus ensemble dans ce monde; mais ils sont séparés les uns des autres dans les jugements impénétrables de Dieu. Or, toutes les fois que dans ce monde il arrive des afflictions, les vases saints et remplis de parfums, c'est-à-dire, les bons en rendent grâces à Dieu, qui daigne les châtier; mais les arrogants et les révoltés, les sensuels et les avarés en murmurent et blasphèment contre Dieu. Quel si grand mal avons-nous fait, ô Dieu, disent-ils, pour souffrir de tels malheurs ? Mais voici ce qui arrive le plus souvent; c'est que ces mécontents, ces murmurateurs, tout attachés qu'ils sont à l'amour de cette vie, ne peuvent la retenir; et de plus, perdent encore la vie éternelle, où il n'y aura ni plaintes, ni douleur, ni gémissements : ainsi, ce qui est tout-à-fait déplorable, ils ne peuvent se garantir des maux présents, et leurs crimes les précipitent dans des maux éternels. A Dieu ne plaise que je veuille par-là vous insulter, mes frères, non, je ne dis ceci qu'en gémissant et pénétré de douleur : ainsi s'accomplit ce qui est écrit au sujet de ces esprits rebelles et arrogants, qui ne veulent pas se corriger : *Que celui qui est souillé, se souille encore; mais le juste fera des actions encore plus justes, et le saint en fera de plus saintes encore.* (Apo 22,11) Les bons n'ont garde de mettre leur espérance en ce monde. *Quand on voit ce qu'on espère*, dit l'Apôtre, *ce n'est plus espérance.* (Rom 8,24) Celle que l'on établirait dans ce monde que l'on voit, n'est dans la vérité que désagrément et qu'amertume. Le monde pourrait-il présenter autre chose à ceux qui l'aiment ? Que l'homme est aveugle et à plaindre ! Le monde n'est qu'amertume, et on l'aime cependant : comment l'aimerait-on donc, s'il avait des douceurs ?

2. C'est à vous amateurs idolâtres du monde, que la vérité adresse la parole : qu'est devenu l'objet de votre amour ? Qu'est devenu ce que vous chérissiez si passionnément, ce que vous n'auriez pas voulu abandonner ? Que sont devenus vos campagnes et vos châteaux si magnifiques et si brillants ? Ne croyez pas, encore une fois, que je dise cela pour vous insulter. Je le dis les larmes aux yeux. On serait touché, on serait attendri en écoutant seulement raconter les malheurs que nous venons d'éprouver réellement : qui pourrait donc refuser sa compassion, qui pourrait retenir ses larmes, en voyant, de ses yeux, comme nous, les renversements et les malheurs que le siège de notre ville nous a causés; et l'affliction, l'angoisse, le serrement de cœur que la mortalité nous cause présentement ? A peine en trouve-t-on quelques-uns parmi ceux qui sont restés, pour ensevelir les corps de ceux qui sont morts. Qui pourrait oublier les terribles fléaux que nous venons d'essuyer, par un juste jugement de Dieu ? Toutes nos provinces réduites en servitude; des mères de famille emmenées en captivité; des femmes enceintes coupées en pièces; de petits enfants arrachés impitoyablement des mains de leurs nourrices, jetés cruellement contre terre, étendus morts dans nos rues et sous nos yeux, sans avoir pu, ni leur sauver la vie, ni même avoir la liberté de les ensevelir après leur mort; la crainte et la douleur, l'horreur et le saisissement, comme autant de bourreaux, s'empressent tour à tour d'assiéger sans relâche, de déchirer et d'accabler notre cœur, surtout en voyant ces impies, ces barbares, être assez inhumains pour exiger cruellement, que des femmes, accoutumées à être servies par plusieurs esclaves, elles-mêmes réduites à une douloureuse et accablante captivité sans pouvoir se racheter à quelque prix que ce soit, se missent tout-à-coup servir d'impitoyables soldats. Ainsi s'est accompli au milieu de nous ce qu'a dit le Roi prophète : *Vous avez vendu votre peuple, sans en recevoir de prix; et dans l'achat qui s'en est fait, ils ont été donnés presque pour rien*, (n'ayant personne qui y mît l'enchère). (Ps 43,33) Nous avons vu ces barbares exiger sans compassion et sans humanité les services les plus pénibles, des femmes les plus délicates, et les plus bas de celles qui étaient plus distinguées : il me semble entendre encore les cris et les

¹⁴ Dans : Sermons de saint Césaire d'Arles, Paris 1760

gémissements confus de ce déplorable désastre; il me semble voir encore les mouvements et les agitations de ces impitoyables maîtres : la chair des hommes est-elle donc de fer et de bronze, aussi bien que l'âme et le cœur de quelques-uns d'eux ? Qui pourrait entendre, qui pourrait voir ces malheurs, sans en être pénétré de douleur. Que nous pouvons bien dire avec le Prophète : *qui donnera de l'eau à ma tête, et à mes yeux une fontaine de larmes, pour pleurer jour et nuit les enfants de la fille de mon peuple, qui ont été tués.* (Jer 9,10)

Comme c'est à des chrétiens que je parle, je ne dois pas leur mort des corps seulement; mais de celle des âmes; J'en sais beaucoup qui dans cette terrible visite du Seigneur, sont morts sans le sacrement de baptême, et, qui sont ainsi restés parmi les vases de colère. Quel sujet plus légitime de douleur, de deuil, de gémissements ? Quel autre fléau attendra-t-on donc encore, pour pousser les cris les plus perçants et faire les lamentations les plus désolantes ? N'est-ce pas assez de voir la colère du Seigneur s'allumer et se répandre comme un torrent; jusqu'à rejeter le sanctuaire qu'il avait choisi pour habiter parmi les hommes ? *Il n'a pas épargné son propre Fils, mais il l'a livré pour nous tous;* (Rom 8,32) et cependant, quand on lui a présenté le Sang précieux de ce Fils bien aimé, il n'a pas daigné s'apaiser, ni y faire seulement attention, et il n'a épargné, ni les églises; ni le clergé, ni vierges consacrées, en un mot, qui que ce soit de cette ville infortunée.

3. Pour nous, mes très chers frères, que le Seigneur a bien voulu épargner, sans que nous l'ayons mérité; nous qu'il a réservés pour faire pénitence; encore saisis de frayeur au souvenir de nos calamités toutes récentes, est-il besoin de nous dire, que ces malheurs sont des exemples exposés à nos yeux, et que méritent toute notre attention ? Que la mort des autres soit donc, au moins utile à notre salut; que le malheur de leur état pénible, affligeant, laborieux serve à notre correction et à notre amendement; que leur malheur et les mauvais traitements qu'ils essuient, nous servent à guérir les plaies de nos péchés, et à nous faire trembler sans cesse sur ce que notre Seigneur nous dit dans l'Evangile : *Pensez-vous que ces Galiléens fussent les plus grands pécheurs de toute la Galilée, parce qu'ils ont été traités de la sorte ? Non, je vous en assure; mais si vous ne faites pénitence, vous périrez tous aussi bien qu'eux.* (Luc 13,2) Que celui donc qui était abandonné aux plaisirs charnels, devienne chaste, que l'orgueilleux, et l'arrogant devienne humble; l'envieux, débonnaire; que celui qui, par adresse, ou par des calomnies s'appropriait le bien d'autrui, commence à faire de son propre bien des aumônes abondantes. Le Seigneur nous demande bien peu de chose, mes très chers frères, il s'abaisse et se proportionne à notre faiblesse : il ne nous dit pas, jeûnez au-delà de vos forces; prolongez les veilles plus loin que vous n'avez de forces pour les soutenir; il ne nous dit pas, abstenez-vous de vin ou de viande; il ne nous demande rien de tout cela. Il veut bien ne nous imposer que ce que chacun peut faire avec sa grâce, sans une si grande contrainte, et malgré cette aimable descendance de notre Dieu, combien y en a-t-il encore, dont on ne peut parler qu'en gémissant, qui, au lieu de se charger du joug doux et du fardeau léger du Christ préfèrent de porter le joug pénible, fatigant et laborieux de l'avarice : quoique coupables de beaucoup de péchés, ils aiment mieux succomber sous ce faix accablant et insupportable, que de se charger du joug de Jésus Christ qui les élèverait jusqu'au ciel. Pour vous, mes frères, j'espère que vous serez fidèles à réfléchir très sérieusement sur nos malheurs, et à ce que je viens de vous dire; et que nous déchargeant, rejetant loin de nous le joug accablant et insupportable de l'avarice, nous prendrons volontiers, et nous chargerons du joug aimable de Jésus Christ et qu'enfin, suivant l'avis de l'Apôtre, nous mènerons dans la suite une vie digne du ciel, comme en étant citoyens; afin que Jésus Christ qui est notre vie, venant à paraître, vous paraissiez aussi avec lui dans la gloire. Qu'il daigne nous accorder cette grâce ! Amen.

SERMON 94 ¹⁵

Sur la faim et la soif de la parole de Dieu.

1. Parmi les béatitudes que notre divin Sauveur a daigné nous découvrir dans l'Évangile, nous y lisons celle-ci : *Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice car ils seront rassasiés.* (Mt 5,6) Heureux donc ceux à qui Dieu a bien voulu donner cette faim et cette soif, dignes de tous nos désirs. Mais qu'est-ce que c'est que cette faim, mes frères ? Comment a-t-on faim de la justice ? Avoir faim de la justice, c'est avoir un vrai désir d'entendre la parole de Dieu; et l'entendre effectivement de bon cœur et avec bien de la docilité; c'est de cette espèce de nourriture qu'il en écrit : *Ceux qui me mangeront auront encore faim, et ceux qui me boiront auront encore soif.* (Ec 4,29) Il est mieux sans doute, de faire le bien que de le connaître simplement, cependant il faut en avoir connaissance avant de le faire; celui qui veut le pratiquer, doit donc commencer par s'en instruire; c'est ainsi que s'en explique l'Écriture elle-même : *Quiconque n'aura pas appris la justice sur la terre, n'accomplira pas la vérité;* et encore : *Un faux zèle s'emparera d'un peuple sans instruction, et il sera consumé par ce feu étranger et ennemi.* Pourquoi ce feu est-il appelé étranger et ennemi, sinon, parce qu'il est évident qu'il ne vient pas du Christ mais du diable ? Il est dit encore ailleurs : *Instruisez-vous de la justice, vous qui demeurez sur la terre.* Tout cela prouve, clairement que, qui désire s'instruire de la justice, a effectivement faim de la justice; nous devons donc commencer par nous instruire, afin d'avoir ensuite le bonheur de pratiquer. Or, afin que cette béatitude ait en nous son effet par la grâce de Dieu; si, comme j'en ai la confiance, vous avez une vraie faim, une vraie soif de la justice, n'attendez pas que nous nous présentions de nous-mêmes pour vous annoncer la parole de Dieu; mais toutes les fois que nous différencions trop de vous la prêcher, vous-mêmes, la regardant comme une chose qui vous en légitimement dûe, exigez-là de nous avec cet empressement, que votre faim, votre soif et votre foi doivent vous inspirer.

2. Car de nous présenter toujours de nous-mêmes, et que vous ne nous pressiez jamais, lors même que nous différencions de vous annoncer cette divine parole, peut-être que ceux qui ne connaissent pas les dangers, et les risques auxquels nous sommes exposés, pourraient nous regarder comme des incommodes, et des importuns. Je crois bien que nous n'avons pas cela à craindre de la part de ceux qui savent combien est pesant le fardeau dont les prêtres sont chargés, et qui sentent en conséquence, que, quelque continuelles que soient nos prédications, nous ne le faisons cependant jamais autant que nous y sommes obligés. Voici en effet comment le saint Esprit parle lui-même aux prêtres par un prophète : *Criez, ne cessez pas;* (Is 58) il ne dit pas, criez après plusieurs jours d'intervalle; mais, *criez, ne cessez pas de crier, faites, retentir votre voix comme une trompette; annoncez à mon peuple, les péchés qu'il a commis :* et ailleurs : *Si vous n'annoncez pas à l'impie son impiété, je vous redemanderai son sang;* (Ez 3,18) et l'Apôtre : *Souvenez-vous de moi, parce que pendant trois ans je n'ai point cessé jour et nuit d'avertir avec larmes chacun de vous.* (Ac 20,31) Or, si un apôtre, pour décharger sa conscience devant Dieu, annonçait jour et nuit la parole de Dieu, que deviendrons-nous nous autres qui, à peine, après plusieurs jours d'intervalle, distribuons la nourriture spirituelle au troupeau qui nous est confié : c'est pour, cela que le même apôtre recommande à Timothée, et le conjure avec tant d'instance : *Je vous conjure devant Dieu, dit-il, et devant Jésus Christ qui doit juger les vivants et les morts, au jour de son avènement glorieux et de son règne;* et comme si on lui demandait pourquoi il emploie des objets si effrayants dans cette prière instante qu'il lui fait, il ajoute tout de suite; *Annoncez la parole, pressez les hommes à temps et à contre-temps, reprenez, suppliez, menacez.* Que veut-il dire, à temps et à, contre-temps; sinon à temps, pour ceux qui veulent bien l'entendre, à contre-temps, pour ceux qui ne veulent pas l'entendre ? Il faut donc offrir la parole de Dieu à ceux qui veulent bien l'entendre; mais à ceux qui n'en ont que du dégoût, il faut la leur annoncer malgré eux; de crainte qu'un tribunal de Jésus Christ ils ne disent que nous ne les avons pas avertis, et que ce Juge redoutable ne nous redemande leur sang et leurs âmes : c'est donc à nous d'y penser très sérieusement, et de craindre qu'on ne prononce contre nous le même arrêt qui fut prononcé contre ce serviteur, qui se l'était attiré, pour n'avoir pas voulu faire profiter et doubler le talent qu'il avait reçu. *Méchant serviteur et paresseux,* lui dit son maître, *pourquoi n'avez-vous pas donné mon argent aux banquiers à leur bureau et à mon retour j'aurais retiré ce qui est à moi avec intérêts ?* (Mt 25,26) Voyons la suite, et Dieu nous préserve de

¹⁵ Dans : Sermons de saint Césaire d'Arles, Paris 1760

l'éprouver. *Pour ce serviteur inutile, continue son maître, jetez-le dehors dans les ténèbres; c'est là qu'il aura des pleurs et des grincements de dents. Pourquoi, dit-il, n'avez-vous pas donné mon argent aux banquiers ?* Qu'est autre chose cet argent, que les vérités qu'on vous annonce dans l'assemblée des fidèles ! Et quels sont ces banquiers qui doivent recevoir cet argent, sinon les chrétiens ? Mais de même que nous serions coupables d'un très grand péché, en ne donnant pas cet argent de notre maître, et ne le déposons pas dans vos cœurs, comme à un bureau de banquiers; de même chacun de vous s'exposerait à un un grand danger s'il négligeait de faire profiter au double, par ses bonnes oeuvres, les paroles de vérité qu'il aurait reçues.

3. Puis donc que vous, êtes instruits du danger qui nous est commun, si nous différions de vous annoncer la parole de Dieu, trouvez-le aussi mauvais, que si on vous retranchait quelque chose de votre nourriture corporelle et journalière. Chez des chrétiens, la faim de l'âme ne doit pas être moindre, ni de moindre considération que celle du corps; au contraire, notre âme, vous le savez, étant la partie la plus excellente de nous-mêmes, nous devons en avoir d'autant plus de soin. Nous avons soin de procurer à notre corps sa nourriture deux fois par jour, pourquoi quelqu'un trouverait-il incommode et déplacé, de donner à notre âme la nourriture de la parole de Dieu, après sept jours d'intervalle ? La parole de Dieu n'est pas moins la nourriture de notre âme, que la nourriture ordinaire est celle de notre corps. Toutes les fois donc, je le répète, que nous différencions de vous annoncer cette sainte parole, animez notre négligence par vos saints empressements, et forcez-nous de vous payer ce qui vous est légitimement dû.

4. Il me semble que dans l'église on peut comparer assez bien, d'un côté les prêtres à des génisses, et les chrétiens aux petits de ces animaux; car de même que les mères vont dans les champs et les prés, autour des vignes et des champs d'oliviers, paître de l'herbe et des feuilles, pour préparer du lait à leurs petits, ainsi les prêtres lisant assidûment la parole de Dieu, doivent recueillir des fleurs, dans les profondeurs et les sublimités des sens des saintes Ecritures, pour pouvoir fournir un lait spirituel à leurs enfants, et avoir part à la gloire de l'apôtre saint Paul, qui disait : *Je vous ai nourri de lait, et non pas de viandes solides.* (I Cor 3,23)

Il y a encore un autre trait d'une ressemblance fort naturelle, mes très chers frères, entre ces animaux domestiques et les prêtres; c'est que comme chacune des mères a deux traites pour nourrir son petit, de même les prêtres ont l'Ancien et le Nouveau Testament, qui sont comme le double sein, dont ils doivent nourrir le peuple chrétien : en ajouterai-je un troisième, et vous ferai-je remarquer, que, quand ces animaux reviennent des champs, non seulement les mères se hâtent d'aller vers leurs petits mais que ces petits mêmes courent au-devant de leurs mères, saisissant leur mamelon, et le heurtent si souvent de leur têtes, que lorsqu'ils sont un peu forts, ils soulèvent quelquefois leurs mères de terre; les mères néanmoins, par le désir de voir profiter leurs petits, souffrent tout cela volontiers et sans peine : les bons prêtres de même désirent, ne souhaitent rien tant que d'être pressés, sollicités, jusqu'à la fatigue, par les demandes pressées et continuelles de ceux de leurs enfants qui sont attentifs au salut de leurs âmes; et de là Dieu accordant sa grâce, en considération de l'empressement des enfants, et les prêtres découvrant les sens cachés des saintes Ecritures, chacun, par cette correspondance mutuelle, se procure une récompense éternelle.

Quelle serait notre consolation; mes frères, si vous et nous, nous imitions, ces animaux; si nous éprouvions de votre part cette aimable inquiétude, comme nous le souhaitons ardemment, et si nous étions assez heureux pour vous voir avancer dans l'amour de Jésus Christ de tout votre cœur. Notre devoir en donc de vous préparer une nourriture spirituelle des plus beaux endroits de l'Ecriture sainte, et le vôtre est de rechercher, de solliciter avec empressement cette divine nourriture : et de même que les petits de nos animaux domestiques ont coutume de presser, de heurter, de tourmenter avec bien de l'ardeur le mamelon de leurs mères, pour tirer de l'intérieur de leurs corps la nourriture dont ils ont besoin; les chrétiens de même doivent par leurs demandes et leur empressement continu, fatiguer leurs prêtres, qui sont comme le sein de l'Eglise, afin de se procurer par eux la nourriture nécessaire pour soutenir leurs âmes, et opérer leur salut : car il serait à craindre que les prêtres; différant de la leur présenter, cette nourriture spirituelle; et les peuples, trop attentifs aux embarras de ce monde, négligeant, ne se souciant pas de la demander, les uns et les autres n'éprouvassent ce qui est écrit : *J'enverrai la famine sur la terre, non la famine du pain, ni la soif de l'eau, mais celle d'entendre la parole de Dieu.* (Amos) J'ai néanmoins, cette confiance dans la miséricorde du Seigneur, qu'il daignera nous accorder aux uns et aux autres, à nous une telle application à l'étude des saintes Ecritures et à la prédication et à vous une telle ardeur pour l'entendre, que nous puissions rendre un bon compte de nos prédications au tribunal du souverain Juge, et que vous, pour votre docilité, votre obéissance, et votre persévérance dans la pratique des bonnes œuvres, vous puissiez parvenir aux récompenses

saint Césaire d'Arles

éternelles, par la grâce de notre Seigneur Jésus Christ à qui appartient tout honneur et gloire,
dans les siècles des siècles. Amen.

SERMON 95 ¹⁶

Comment il faut écouter et recevoir la parole de Dieu.

1. Il y a quelques jours, que par attention pour votre santé, comme le doit faire un bon père, je conseillai, je priai même en quelque sorte ceux qui ne peuvent se tenir debout, à cause de la goutte, ou de quelqu'autre incommodité, de s'asseoir humblement et en silence pour entendre la lecture quand elle est longue, et de l'entendre néanmoins avec attention, quelle qu'elle soit; soit Passion, Martyre, ou autre. Or, il y a quelques-unes de nos filles qui croient que toutes, ou au moins la plupart, même de celles qui se portent bien, peuvent aussi s'asseoir fréquemment : aussi, dès qu'on a commencé la lecture de la parole de Dieu, elles se mettent par terre, aussi à l'aise que dans leurs lits. Plût à Dieu qu'elles s'en tinssent là; et qu'au moins, dans une situation si commode, elles écoutassent en silence, et avec un zèle respectueux la parole de Dieu, qu'elles ne s'amusassent pas à tenir des propos et à faire des contes inutiles, qui les empêchent elles-mêmes et les autres, d'entendre ce que l'on prêche. Je vous supplie donc, mes vénérables filles, et pénétré de tout le zèle que vous avez droit d'attendre d'un bon père, je vous avertis de ne pas vous coucher ainsi par terre pendant qu'on vous fait des lectures, ou qu'on vous prêche la parole de Dieu, si ce n'est celles qui seraient considérablement incommodées : encore ne devraient-elles pas se mettre ainsi par terre, mais, s'asseoir décentement, et écouter avec attention et de tout leur cœur ce que l'on prêche.

2. Dites-moi, je vous prie, mes frères, et mes soeurs, lequel vous paraît plus considérable, ou la parole de Dieu, ou le corps de Jésus Christ ? Si vous voulez dire la vérité, vous devez répondre que la parole de Dieu ne mérite pas moins de respect, que le corps de Jésus Christ; cela posé, nous devons donc apporter le même soin, la même vigilance, pour, qu'il ne nous échappe rien de cette divine parole qu'on nous annonce, et pour ne nous pas laisser dissiper alors par des pensées ou des discours déplacés; le même soin, dis-je, que nous apportons, lorsqu'on nous administre le Corps du Christ, pour prendre bien garde qu'il n'en échappe rien de nos mains, et qu'il n'en tombe rien par terre; parce qu'on ne serait pas moins coupable d'écouter la parole de Dieu avec indifférence et par manière d'acquit, qu'on le serait, si, par négligence, on laissait tomber par terre le Corps de Jésus Christ.

3. Je voudrais bien savoir, si lorsqu'on commence à prêcher la parole de Dieu, nous distribuons sans interruption des pierres précieuses, des pendants d'oreilles, des bagues d'or, si, dis-je, nos filles s'assoieraient, ou se tiendraient debout pour les recevoir ? Si je fais cette demande, ce n'est pas que je doute, qu'elles n'eussent bien du plaisir à recevoir ce qu'on leur offrirait; et quoi ! parce qu'il n'est pas en notre pouvoir, et encore moins de notre devoir de leur donner de ces sortes d'ornement qui ne parent que le corps, elles ne nous écouteront pas volontiers ? Serait-il donc raisonnable de nous regarder comme des personnes inutiles, précisément parce que nous ne dirons que des choses spirituelles. Demandez à celui qui prend plaisir à entendre la parole de Dieu, s'il hésite à la regarder comme des pendants d'oreilles de son âme, lesquels lui seraient envoyés du paradis même, sa véritable patrie ? Demandez à celui à qui on recommande de donner quelque chose aux pauvres, et qui donne effectivement l'aumône, s'il ne la reçoit pas comme un bracelet, qui lui serait envoyé par Jésus Christ même ?

Car de même que l'on part d'ornements terrestres et de peu de durée une chair sensuelle, pour plaire à des yeux charnels, à sa propre perte, ou à celle d'autres qui en concevraient de mauvais désirs; de même une âme sainte se sert des instructions divines, pour se parer d'œuvres bonnes et éternelles, comme d'autant de perles et de diamants spirituels, afin qu'enrichie de ces magnifiques ornements, elle ait le bonheur d'être admise au festin des noces, et jusqu'au trône de l'Epoux céleste : il ne lui dira pas ce qui est écrit dans l'Évangile : *Mon ami, comment êtes vous entré ici, n'ayant pas de robe nuptiale ?* (Mt 22,12) Ni ce qui fut dit contre ce mauvais serviteur, qui fut trouvé vide de bonnes œuvres et dépouillé d'ornements : *Lier-lui les mains et les pieds, et le jetez dehors dans les ténèbres, c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents;* mais au contraire, l'Epoux trouvant notre âme enrichie de bonnes œuvres, comme d'ornements précieux, il lui adressera ces paroles dignes de tous nos désirs : *Courage, bon et fidèle serviteur, entrer dans la joie de votre Seigneur.*

4. Ecoutez, je vous prie, mes filles, écoutez avec attention ce que nous vous disons. Si une mère voulait prendre elle-même le soin de parer sa petite fille de ses propres mains, et que cette enfant, encore peu soucieuse de cette parure, fût dans un mouvement et une agitation

¹⁶ Dans : Sermons de saint Césaire d'Arles, Paris 1760

continuelle, s'abaissait à terre, se tournait çà, et là par légèreté, en un mot, se remuait, sans cesse, en sorte que sa mère ne pût venir à bout de l'ajuster à sa volonté et à son goût; cette mère aurait-elle tort de la réprimander, ou même de la frapper ? Imaginez présentement que je suis la mère de vos âmes, et que je veux les orner et les ajuster si parfaitement, qu'il ne paraître en elles ni tache, ni ride au tribunal du souverain Juge. Je ne désire autre chose en effet, que de procurer à vos âmes des moyens de les guérir, et des ornements pour les enrichir; je m'applique tout entier à réunir ce qui serait divisé, à réparer ce qui serait désuni, ou détruit, à guérir ce qui ferait blessé, à nettoyer et purifier ce qui serait taché ou sali, à recouvrer ce qui serait perdu, comme à orner de pierres précieuses et spirituelles ce qui est sain et entier : puis donc que je prenne si bon cœur la peine nécessaire pour tout cela, pourquoi s'en trouverait-il une seule qui n'aurait que du dégoût pour entendre ce que je dis ?

Quand vous désirez quelqu'un de ces ornements terrestres qui durent si peu de temps, s'il ne se trouve personne qui veuille vous en faire présent, vous les achetez bien, chèrement; au contraire, les ornements spirituels et éternels de vos âmes, je vous les présente, ils ne vous coûtent rien, je prend sur moi toute la peine nécessaire pour les chercher, et vous le procurer; avec quelle ardeur, quel empressement, quelle plénitude de charité ne devez-vous donc pas les recevoir ? Toute la récompense que je prétends en ce monde, pour tous les biens célestes, et les pierres, précieuses, que je vous apporte de votre véritable patrie, c'est de vous voir écouter avec patience et avec plaisir ce que je vous dis, et de vous en voir faire les oeuvres selon vos forces avec la grâce de Dieu.

5. Quoique je vous parle ainsi, mes très chers frères, et mes vénérables filles, à Dieu ne plaise que j'aie intention de me plaindre, comme si je me fusse aperçu, que vous n'écoutez pas volontiers la parole de Dieu, au contraire, par la grâce de Dieu, je suis tout-fait consolé de votre docilité, j'en suis pénétré de joie et de satisfaction au-delà de mes espérances, et plus que je ne pourrais vous le dire : mais le désir de vous voit vous élever toujours à ce qu'il y a de mieux et de plus parfait me tenant en inquiétude, comme le font d'ordinaire les pères; ce désir, dis-je, m'a fait prendre la liberté de vous donner ces avis, sur les choses même que je sais très bien que vous observez déjà. Il manque ici aujourd'hui bien du monde en hommes et en femmes qui n'ont pas voulu assister aux vigiles; je vous prie, mes enfants et mes filles, de rapporter exactement à ceux qui font absents, tout ce qui vous a été dit, afin que vous puissiez recevoir une double récompense, et de votre propre amendement, et de celui des autres.

SERMON 96 ¹⁷

Avertissement de ne pas rejeter une prédication sévère, mais au contraire de la désirer, ardemment pour le salut de son âme.

1. Si vous vouliez réfléchir, mes très chers frères, à quel danger je suis exposé dans la place que j'occupe, vous devriez écouter avec bien de la patience, vous devriez recevoir même avec plaisir ce que je vous dis, lors même que, pour votre salut et pour le mien, je suis obligé de vous prêcher des vérités sévères; parce qu'une prédication austère, procure en même temps, et des remèdes à ceux qui sont malades, et des ornements à ceux qui sont en santé : les menaces que le saint Esprit fait aux prêtres du Seigneur par un prophète, méritent toute notre attention et toute notre frayeur : *Si vous n'annoncez pas à l'impie son impiété, dit-il, je vous redemanderai son sang*; et par un autre : *Criez sans cesse, élevez votre voix comme une trompette, et annoncez à mon peuple les péchés qu'il a commis*. C'est encore aux prêtres que s'adresse cette terrible menace de l'évangile : *Méchant serviteur, pourquoi n'avez-vous pas donné mon argent aux banquiers et à mon retour j'aurais retiré ce qui est à moi, avec les intérêts ?* Ecoutez ce qui lui en arrive : *Pour ce serviteur inutile, jetez-le dehors dans les ténèbres, c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents*. Tel est l'arrêt qui sera prononcé contre un prêtre, qui aura négligé d'annoncer sans interruption la parole de Dieu; lors donc qu'en usant de toute la réserve et de toute la modestie possible, je vous dis, pour le salut de vos âmes, quelque chose de sévère, mes très chers frères, j'acquiesce et je décharge ma conscience devant Dieu.

Je vous l'avoue, mes frères, l'exemple du grand Prêtre Héli m'épouvante et me saisit de frayeur. Il avait appris que ses enfants commettaient des adultères, il négligea de les en châtier et de leur interdire la participation aux sacrifices; il se contenta de les en avenir faiblement. *Ce que j'entend dire de vous, mes enfants, n'est pas bien*, leur dit-il; *si un homme pêche contre un homme, le prêtre priera pour lui : mais si le prêtre même pêche, qui est-ce, qui priera pour lui ?* Il se contenta donc de cette légère réprimande, au lieu de les châtier avec la plus grande sévérité : suivez présentement le Jugement de Dieu. Héli tomba de dessus son siège à la renverse, se brisa la tête et mourut; son nom fut effacé du livre de vie. Trente mille du peuple périrent en un seul jour. Ses deux enfants furent tués, et l'arche d'alliance fut prise par les ennemis. Quels affreux malheurs n'a pas attiré la négligence d'un prêtre, qui n'a pas appréhendé ce que je vous disais dans le moment, c'est-à-dire : *Si vous n'annoncez pas à l'impie son impiété, je vous redemanderai son sang*. Ce terrible arrêt, je l'avoué, me saisit d'une frayeur que je ne peux supporter, et me force de vous parler, de vous crier souvent, jusqu'à me rendre importun.

Vous venez d'entendre la terrible vengeance que Dieu a tirée d'un prêtre négligent. Ecoutez présentement avec quelle complaisance il parle du prêtre Pinnées, qui avait exercé une sainte sévérité, en tuant, d'un seul coup deux adultères. Le prêtre *Phinées anime de mon zèle*, dit le Seigneur, après cette action, *a détourné ma colère, afin que je n'exterminasse pas moi-même mon peuple*; et c'est pour cela que le psalmiste dit de lui : *Phinées s'opposa (à l'impie), il apaisa (la colère du Seigneur) et il fit cesser la plaie dont, (Die) les avait frappés*; (et ce zèle à venger l'injure faite à Dieu) *lui a été imputé à justice pour toujours et dans la suite de toutes les races*.

2. Mais quand on punit les pécheurs à cause de leurs péchés, il s'en faut bien que tous reçoivent cette correction avec docilité et humilité; plusieurs, ce qui est tout-à-fait déplorable, n'ont-ils pas la hardiesse, disons, l'impudence de répondre : suis-je donc le seul coupable ? Tels et tels n'en ont-ils pas fait autant et pis encore ? Les ecclésiastiques mêmes, et parmi eux ceux de l'ordre, plus élevé ne le font-ils pas aussi ? Quelle déplorable consolation, qu'une multitude de pécheurs ! Un pécheur sera-t-il donc moins tourmenté dans les flammes éternelles, parce qu'une multitude infinie d'autres pécheurs sera condamnée avec lui au même supplice ? Pourquoi ne pas prendre un parti plus raisonnable ? pourquoi chaque pécheur, en évitant de retomber dans ses péchés, ne s'écrierait-il pas en s'avouant humblement coupable : *Pour moi, j'ai dit au Seigneur, ayez pitié de moi, guérissez mon âme parce que j'ai péché contre vous* : et encore : *Je reconnais mon iniquité, et mon péché est toujours devant moi*. Pourquoi, étant question de remédier aux maux de son âme, n'imiterait-il pas l'exemple de ceux qui, après avoir commis, une foule de péchés, se sont vraiment convertis, plutôt que de s'obstiner à suivre, la conduite de ceux qui, après des plaisirs bientôt passés ne peuvent s'attendre qu'à des supplices qui ne finiront jamais.

¹⁷ Dans : Sermons de saint Césaire d'Arles, Paris 1760

3. N'est-ce pas pousser l'impudence encore plus loin, que de se complaire dans ses crimes, s'engourdir sur son salut, désespérer de la justice de Dieu ? Ceux-ci ont bien le front de nous dire, qu'il y en a beaucoup qui ont commis les mêmes crimes qu'eux, et de plus énormes encore; et qui cependant n'ont éprouvé rien de fâcheux en ce monde, mais y ont joui d'une bonne santé, de leurs biens, et de toutes forces de prospérités. Quelle aveugle, quelle déplorable prétention ! Ces impies, ces orgueilleux et ces arrogants qui commettent si aisément des crimes capitaux leur paraissent heureux, parce qu'ils n'ont rien à souffrir en ce monde. Qu'ils écoutent donc ce qu'en dit l'Écriture : *Ils ne participent point aux travaux (ni aux fatigues) des hommes : ils n'éprouvent point les fléaux auxquels les (autres) hommes sont exposés; c'est ce qui les rend superbes; (c'est pour cela qu') ils se couvrent (et qu'ils se parent) de leurs crimes et de leurs impiétés (comme d'un riche vêtement) leur iniquité est commandée (de leur abondance et) de leur graisse.* Ils sont épargnés dans ce siècle, parce que l'excès de leurs forfaits méritent qu'ils soient réservés pour des supplices éternels. Que serait-ce qu'un châtement d'un instant, de peu de durée, pour des gens, à qui il faut des supplices éternels ? Le Seigneur notre Dieu qui, par des desseins secrets de sa justice, épargne ces sortes de pécheurs, ne cessent d'un autre côté d'exercer ses enfants par différentes tribulations, selon qu'il est écrit : *Le Seigneur frappe de verges tous ceux qu'il reçoit au nombre de ses enfants : et ailleurs : Je reprend, et je châtie ceux que j'aime.* Or, si Dieu frappe de verges tous ceux qu'il reçoit au nombre de ses enfants, il ne met donc pas au nombre de ses enfants, celui qu'il ne frappe pas; et s'il châtie tous ceux qu'il aime, donc celui qu'il ne châtie pas, il ne l'aime pas. N'allez pas attribuer cette dispensation à la puissance de Dieu. Non, c'est la méchanceté, de ces impies qui leur méritent d'être traités de la sorte, ainsi qu'il est écrit : *Que celui qui est souillé, se souille encore; et que celui qui est juste, se justifie encore.* (Apo 22)

4. Que celui donc qui croirait n'avoir commis que de moindres péchés, en comparaison des plus criminels, y pense très sérieusement, et pendant que son âme, toute chargée de péchés, est encore dans ce corps si frêle et si fragile, qu'il se précautionne de secours et de remèdes qui lui soient utiles pour l'éternité; qu'il craigne au moins, qu'en passant cette vie si courte, dans le luxe et la magnificence des habits; dans les richesses et l'abondance; dans la sensualité, la volupté et les délices, comme les païens, il ne se trouve enfin réduit à demander une goutte d'eau pour se rafraîchir au milieu des flammes de l'enfer, sans pouvoir l'obtenir. Quand on parle de ces terribles vérités à des gens livrés à tous les plaisirs des sens; comme s'ils avaient alors perdu tout usage de la raison, et qu'ils fussent tombés en délire, ils ne font que rire et se moquer de ceux à qui il en coûte bien du travail et de la peine pour les leur annoncer. Qu'ils se moquent tant qu'il leur plaira, le Seigneur leur répondra pour nous : *Heureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés;* et leur dira à eux-mêmes : *Malheur à vous, qui êtes maintenant dans la joie, parce que vous serez dans l'affliction et dans les pleurs; malheur à vous, qui êtes rassasiés, parce que vous aurez faim.* Qu'ils se moquent de nous. dis-je, tant qu'il leur plaira, ces arrogants et ces pécheurs; pour nous, tout indignes que nous soyons d'être exaucés, nous ne cesserons jour et nuit de prier pour leur salut, et de supplier, avec des cris douloureux et de profonds gémissements, la bonté de notre Dieu, que par la confiance que nous avons en son infinie et ineffable miséricorde, il daigne bientôt leur envoyer quelque châtement pareil à ceux qu'il a coutume d'envoyer à ses enfants, afin que rappelés de l'abîme de leurs péchés par le châtement même, et qu'en faisant une pénitence sérieuse et proportionnée, ils soient trouvés dignes d'être admis avec les saints aux récompenses éternelles; ce qui ne pourra néanmoins arriver véritablement, que lorsque le pécheur ne perdra point de temps, et aura recours sans délai aux remèdes de la pénitence.

5. Pour vous, mes très chers frères, vous souvenant de tous les malheurs que la négligence du grand-prêtre Helie a attirés sur tout le peuple et sur lui-même; de quelle gloire le Seigneur a récompensé Phinées, pour le zèle divin dont il avait été animé; et vous représentant en conséquence le fardeau immense dont les prêtres sont chargés, et que Dieu leur redemandera les âmes de vous tous; écoutez volontiers, à votre ordinaire, ce qu'ils vous annoncent, quand même ce serait quelquefois des vérités austères et pénibles à entendre.

Vous savez bien que les médecins ordinaires ne donnent pas toujours à leurs malades des potions gracieuses, et qui flattent le goût, mais bien plus souvent de celles qui sont amères et désagréables; qu'ils emploient quelquefois des cautères pour brûler des endroits gâtés des serremments pour faire des incisions ou même couper et retrancher absolument des membres trop viciés. Le désir qu'ont les malades de recouvrer la santé et d'en jouir longtemps, leur fait supporter patiemment toutes ces douloureuses opérations, qui sont bientôt passées; de même nous, qui, quelqu'insuffisants que nous soyons, avons pourtant été établis pour être des médecins spirituels, nous sommes étroitement obligés de dire, non pas toujours des choses

gracieuses et aisées, mais quelquefois des vérités sévères, dures, pénibles à entendre à ceux dont les âmes font malades. Or de même que les potions les plus désagréables chassent et dissipent les mauvaises humeurs; ainsi une sévère réprimande, arrête et corrige les conduites les plus déréglées.

Mais que dirai-je de ce qui se passe ? remarquez-le au moins, mes très chers frères, quand les médecins ordinaires négligent de venir voir leurs malades, avec quel empressement, quelles instances, qu'elle humble confiance ne les prie-t-on pas de venir ? Quelles promesses, quelles récompenses, quels présents ne leur fait-on pas pour les y engager ? Et cependant on n'est pas sûr, il est bien incertain si leurs remèdes procureront quelque soulagement au malade : nous au contraire, qui avons toutes sortes d'assurance sur les remèdes spirituels, et cela pour tout le monde, nous qui ne prétendons rien à vos avantages temporels, ni à vos présents, ni aux récompenses de ce monde; quoi ! croiriez-vous, parce que nous nous présenterions de nous-mêmes, que nous ne demanderions autre chose que la pénitence, le changement et l'amendement de nos malades, croiriez-vous, dis-je, que nous ne devrions essayer que du dégoût et des rebuts ? Il est bien incertain, je le répète, si le médecin ordinaire guérira son malade; mais pour la médecine spirituelle, pourvu qu'on la reçoive volontiers, et qu'on la prenne de bon cœur, on est très assuré qu'en quelque nombre et énormité que soient les plaies et les péchés d'une âme, en fût-elle morte, elle en guérira très certainement, elle en ressuscitera même, s'il le faut. Comment arrive-t-il donc, que, cherchant avec tant de peines, de désagrément et de dépenses à se procurer la santé du corps, il s'en trouve qui ne reçoivent qu'avec peine les avis et les remèdes propres à procurer la santé de leurs âmes; avis, remèdes qu'on leur offre, sans qu'il leur en coûte rien ? Comment, dis-je, cela arrive-t-il, mes très chers frères ? Est-ce qu'il y en aurait beaucoup qui seraient plus occupés du soin de leur corps que de leur âme ? L'âme néanmoins étant l'image de Dieu, on devrait en être bien plus inquiet, bien plus occupé; en effet pendant que ce corps, que l'on soigne, que l'on chérit si tendrement aujourd'hui, sera mis dans le tombeau, et qu'il y sera dévoré par les vers, l'âme, sera présentée à Dieu dans le ciel par, les mains des anges, et alors si elle est trouvée bonne et légitime, elle y sera couronnée; si au contraire elle est trouvée défectueuse et mauvaise, elle sera précipitée dans les ténèbres. Supplions tous avec toute l'ardeur dont nous sommes capables, la miséricorde de Dieu; qu'il daigne nous préserver de ces ténèbres, lui qui étant Dieu, vit et règne en l'unité du saint Esprit dans les siècles des siècles. Amen.

SERMON 97 ¹⁸

Avertissement au peuple d'écouter avec attention les lectures de l'Écriture sainte etc.

1. Je rend grâces à Dieu, mes très chers frères, de ce qu'au milieu d'une foule d'occupations, il a daigné m'accorder un moment pour venir voir votre sainte charité. Dieu, à qui rien n'est caché, sait que, quand même nous pourrions vous faire visiter deux et trois fois chaque année, notre consolation et le désir que nous avons, de vous voir ne seraient pas encore satisfaits. Car quel est le père qui ne désire pas de voir souvent ces enfants, principalement s'ils sont raisonnables et bien réglés. Dieu veuille bien accorder à la ferveur de vos prières pour nous; que vous avez reçues avec tant de charité, que de votre côté, vous ne trouviez en nous que ce qui est bon et louable; et que du nôtre, nous ne trouvions jamais rien en vous, que ce qui peut nous procurer le plus de consolation. Je retiens déjà toute celle qu'il est possible d'avoir le plaisir de voir votre charité. Parlons donc présentement ensemble, autant que Dieu nous en fera la grâce, de ce qui intéresse notre salut commun.

Lorsque nous vous recommandons quelque chose qui peut être utile au salut de vos âmes, mes très chers frères, que personne ne cherche à s'excuser, l'un sur ce qu'il n'aurait pas le loisir de lire, et qu'ainsi il ne peut ni connaître ni accomplir les commandements de Dieu; l'autre sur ce qu'il ne sait pas lire, se confiant, sans raison, qu'on ne lui imputera pas les fautes qu'il ferait contre les commandements de Dieu. Raisons fausses, excuses vaines et inutiles, mes très chers frères.

Et premièrement, je conviens que celui qui ne sait pas lire, ne peut pas lire la sainte Écriture; mais au moins il pourrait entendre quelqu'un qui la lirait. Pour celui qui sait lire; serait-il possible qu'il ne pût trouver de livres pour lire cette divine Écriture ? Retranchons les propos inutiles, les railleries piquantes; supprimons autant que nous pouvons, les entretiens oisifs et licencieux, et voyons si le temps nous manquera encore pour vaquer à la lecture de l'Écriture sainte. Abstenons-nous de ces repas de débauches, où l'on tient table jusqu'au soir; ne nous trouvons point à ces soupers qui durent quelquefois jusqu'au milieu de la nuit, et où il se commet bien des excès ; c'est-à-dire; l'ivresse, qui amollit le corps et en affaiblit les forces, des bouffonneries, des entretiens sales et déshonnêtes qui blessent l'âme, ou même lui donnent la mort. Fuyons, dis je, ces divers divertissements pernicieux, aussi préjudiciables au corps qu'à l'âme, et nous verrons qu'il nous restera du temps pour nous occuper du salut de notre âme.

2. Quand les nuits sont longues, qui est-ce qui peut les employer toutes entières à dormir, et ne pourrait pas en consacrer trois heures à lire ou à entendre lire l'Écriture sainte. Je crois bien que ceux qui se font un jeu de passer la moitié des nuits à s'enivrer, comme je l'ai déjà dit, ne peuvent trouver le temps de faire cette sainte lecture; aussi ceux qui désirent être agréables à Dieu, et s'occuper sérieusement du salut de leur âme, se font un devoir d'aimer et de pratiquer la tempérance, et de fuir l'ivrognerie, comme l'entrée de l'enfer.

Vous savez bien ce qui se passe dans le commerce, mes frères, faites-y donc un peu d'attention, je vous prie. Nous connaissons des marchands qui ne savent ni lire, ni écrire; mais ils prennent à gage des gens qui le savent : quoiqu'ils n'aient donc pas eux-mêmes ce talent, par le moyen cependant de ceux qui écrivent leurs affaires, ils ne laissent pas de faire des gains très considérables. Or si ceux qui ne savent ni lire ni écrire payent bien chèrement des gens qui écrivent pour eux, afin de gagner bien des richesses en ce monde; pourquoi vous, qui que vous soyez, qui ne savez pas lire, ne prieriez-vous pas, ne payeriez-vous pas même, ou ne feriez-vous pas quelque présent à un autre pour qu'il vous lire l'Écriture sainte, afin d'y apprendre les moyens d'acquérir les récompenses éternelles ? Quand on pense que cette lecture peut être utile pour l'éternité; certainement, mes frères on prend grand soin de se la procurer; quand au contraire on ne veut pas prendre la peine de la faire, ou d'écouter ceux qui la font, sans doute qu'on ne croit pas en pouvoir tirer grand profit. Je vous avertis donc, mes frères, et je prie ceux d'entre vous qui savent lire, de lire et relire souvent l'Écriture sainte, et ceux qui ne savent pas lire, d'écouter avec bien de l'attention ceux qui la lisent d'ordinaire. Notre âme n'a point d'autre lumière, ni d'autre nourriture éternelle que cette divine parole, sans laquelle elle ne peut ni voir, ni même être vivante; et de même que notre corps meurt s'il ne prend pas de nourriture, de même notre âme s'éteint si elle ne se nourrit de la parole de Dieu.

3. Je suis un homme de campagne, me direz-vous, je suis continuellement occupé à travailler à la terre; je n'ai pas le temps de lire, ni d'entendre lire l'Écriture sainte. Combien

¹⁸ Dans : Sermons de saint Césaire d'Arles, Paris 1760

d'hommes et de femmes de la campagne savent, retiennent par mémoire, et chantent des chansons diaboliques d'amour profanes et déshonnêtes ? Comment ! ils pourraient bien retenir et repasser ce qu'enseigne le diable, et ils ne pourraient retenir ce que Jésus Christ nous apprend ! Il serait cependant bien plus aisé, plus utile et mieux en tout sens, même à un homme et à une femme de campagne, d'apprendre, s'ils le voulaient bien, le symbole, l'oraison dominicale, quelques antiennes, quelques psaumes, comme le cinquantième, par exemple, le quatre vingt-dixième, de les retenir et de les répéter souvent, pour pouvoir unir leur âme à Dieu, et la préserver des pièges du démon. Comme les chansons profanes et, déshonnêtes, qu'inspirent les démons, répandent des ténèbres dans nos âmes; les cantiques sacrés du Christ au contraire, nous découvrent sa lumière et sa gloire. Que personne ne dise donc, qu'il ne peut rien retenir de ce qui se lit à l'église. Si vous le vouliez bien sincèrement, vous le pourriez sans doute. Commencez par le vouloir, et bientôt vous verrez que vous le pouvez. Mais pour faire sentir encore mieux la vérité de ce que je vous dis, que personne ne peut s'excuser de faire de bonnes œuvres, je veux, avec la grâce de Dieu, vous le prouver bien clairement.

4. Le foin de notre âme, mes très chers frères, est tout à fait semblable à celui que nous avons de nos terres. Il faut pratiquer envers notre âme, précisément ce que l'on fait dans un champ que l'on cultive, dont on ôte certaines choses, d'où on en arrache, d'où on en déracine quelques autres pour y semer de bon grain; ainsi dans notre âme, on en arrache le mal, et on y plante le bien; on est déracine ce qui est préjudiciable au salut, et on y insère ce qui y est utile; on y supprime l'orgueil et l'arrogance, et on y établit l'humilité; on en retranche l'avarice et la cupidité, et on met à leur place la compassion et la miséricorde; on en éloigne les plaisirs charnels, et on y entretient l'amour de la chasteté. Pourriez-vous mettre dans votre champ quelque chose de bon, de quelqu'espèce que ce soit, si vous n'en aviez ôté auparavant ce qui est mauvais ? Il en est de même de votre âme; si vous n'en arrachiez les ronces et les épines des passions, vous ne pourriez y jeter les semences sacrées d'aucune vertu.

Dites-moi, je vous prie, vous qui que vous soyez, qui disiez tout à l'heure que vous ne pouviez garder les commandements de Dieu, parce que vous ne savez pas lire; dites-moi, qui est-ce qui vous a montré la manière de tailler votre vigne, et quel est le temps propre pour en planter une nouvelle ? Qui vous l'a appris ? Vous avez consulté les plus habiles vigneron, sur la manière de cultiver la vigne; vous avez écouté ce qu'ils vous en ont dit, vous les avez vu faire eux-mêmes; vous avez pris tous ces soins pour votre vigne; et pourquoi négligeriez-vous de les prendre pour votre âme ?

5. Faites attention, mes frères, qu'il y a deux espèces de terres, deux sortes de champs: l'une est la terre et le champ de Dieu; et l'autre est celui de l'homme : vous avez le votre; Dieu a aussi le sien : le vôtre, c'est votre morceau de terre; celui de Dieu, c'est votre âme. Serait-il juste que vous donniez tous vos soins pour cultiver votre champ, et que vous laissiez celui de Dieu en friche ? Vous voulez avoir soin de cultiver votre champ, ayez donc soin aussi de votre âme; est-ce que vous voudriez n'avoir soin que de bien arranger votre bien dans les champs, et laisser celui de Dieu en friche ? Je vous le demande, mes frères, cela serait-il juste ? Dieu mérite-t-il que nous en agissions ainsi envers lui, et que nous négligions notre âme, ce champ qu'il aime si tendrement ? Quand vous voyez votre champ en bon état, cela vous fait plaisir; vous verriez votre âme en friche, abandonnée, et vous n'en seriez point touché? Quel que soit le produit de notre bien des champs, ce n'est toujours que pour nous faire vivre ici bas, pendant le peu de temps que nous sommes en ce monde; et c'est justement la raison pour laquelle nous devons avoir bien plus de soin de notre âme : car Dieu a bien voulu nous la confier, cette âme, qui est comme son propre bien de campagne, pour que nous la cultivions avec tout le soin qui nous est possible. Appliquons-nous y donc de toutes nos forces, avec la grâce de Dieu, afin que, lorsqu'il viendra visiter son cher bien de campagne, c'est-à-dire, notre âme, il y trouve tout bien cultivé, bien arrangé et en bon état; qu'il y trouve une moisson toute prête, et non des épines; du vin, et non du verjus; du froment pur, et non de l'ivraie. S'il n'y trouve rien qui ne fait agréable à ses yeux, il nous en récompensera pendant toute l'éternité; mais s'il trouvait tout en friche et abandonné, s'il n'apercevait partout que les ronces et les épines de nos mauvaises œuvres, il ferait jeter ces épines au feu, et nous condamnerait avec elles à un embrasement qui n'aurait jamais de fin.

6. Dès à présent, d'où penseriez-vous, mes frères, que nous viendraient si souvent ces calamités, ces pertes, ces tribulations amères que nous éprouvons Dieu, par là, nous rend en quelque sorte le change, c'est-à-dire, nous n'avons pas la bonne volonté de soigner notre âme, que Dieu chérit; et Dieu de son côté, abandonne et laisse périr notre bien de campagne que nous aimons. Par exemple, de combien de passions et de crimes notre âme n'avait-elle pas été infectée; combien en avons-nous négligé et abandonné le soin, avant que l'ennemi eût ravagé notre pays, désolé nos villes et nos campagnes, et que le tout fût resté si longtemps en friche ?

Voyez-le présentement, nous n'avions pas eu pour notre âme que Dieu chérit, tout l'amour et tout le soin que nous devions, et nous avons perdu tout ce que nous aimions en ce monde. Apprenons au moins de là, mes très chers frères, à avoir pour notre âme plus d'amour et plus de soin, que pour notre corps; à nous attacher aux biens éternels, plus qu'à ceux qui nous sont enlevés si aisément. Toutes les peines que nous prenant pour notre corps, périront bientôt avec lui, il n'y aura que ce que chacun de nous aura déposé dans le ciel pour le salut de son âme, qui ne pourra pas périr.

Que personne donc, je le répète, ne prétende se disculper d'accomplir les commandements de Dieu, sur ce qu'il ne sait pas lire. Ce que Dieu demande de nous n'est ni pénible ni difficile; sa justice éternelle vous crie au fond de vos cœurs; faites pour voue âme ce que vous faites pour votre champ; ayez soin de votre âme, comme vous avez soin de cultiver votre terre; retranchez de votre cœur les affections dérégées, comme vous ôtez de votre vigne les bourgeons inutiles. Vous ne manquez pas d'ôter de votre vigne ce qui est mauvais, ce qui lui ferait nuisible, retranchez de même de votre âme toute iniquité. Quelqu'un qui passerait une année sans tailler sa vigne, en recueillerait cette année-là beaucoup de fruits mais ensuite elle deviendrait stérile et ne porterait plus rien; de même celui qui ne retrancherait pas de son cœur les mauvaises pensées et les mauvais désirs, paraîtrait faire des profits considérables et s'enrichir de ses rapines, de ses fourberies et de ses larcins pendant sa vie, qui n'est que comme une année en ce monde; mais aussi quelle stérilité, quelle disette pendant toute l'éternité ? Car n'ayant point porté de fruits légitimes, il serait traité, comme vous faites le sarment inutile qui, avec sa belle apparence, ne fait que charger la vigne, c'est-à-dire, qu'il serait jeté sans miséricorde, et tourmenté sans relâche dans les flammes éternelles, comme le Seigneur nous l'a dit : *Il brûlera la paille dans un feu qui ne s'éteindra jamais*; ainsi, de même que vous taillez, que vous retranchez de votre vigne toutes les bourres préjudiciables par leur quantité même, et que vous n'y en laissez que deux-ou trois, retranchez de même de votre cœur, par l'impression de l'Esprit saint et la vertu de la croix, comme avec un couteau et une serpette, tout mauvais désir, tout regard dérégé, toute convoitise du bien d'autrui, et n'y laissez substituer que ce qui concerne la justice et la miséricorde.

7. Vous savez, mes très chers frères, comment on s'y prend pour cultiver la terre : on commence par en arracher les épines, par en ôter les pierres; ensuite on la laboure une première, une seconde et une troisième fois, et enfin à chaque, quatre ou cinquième raie ou sillon, on y jette de bonne semence, adroitement et avec mesure. Faisons la même chose dans notre âme, mes très chers frères, arrachons-en d'abord les épines, c'est-à-dire, les mauvaises pensées; ôtons-en ensuite toutes les pierres, c'est-à-dire, purifions là de toute méchanceté, de toute dureté et indocilité; et enfin servons-nous de l'Evangile et de la croix, comme d'un soc et d'une charrue, pour l'ouvrir, la labourer, la tourner et la retourner; brisons-en les inégalités par la pénitence que l'aumône et la compassion l'amollissent et l'adoucissent; en un mot disposons-là par la charité à recevoir la bonne semence du Seigneur; afin que cette terre de notre cœur, bien nettoyée, bien cultivée, puisse recevoir avec plaisir la semence de la parole de Dieu, et rendre non seulement trente pour un, mais même le soixantième, et jusqu'au centuple !

Car il faut observer que dans la sainte Eglise catholique, il y a trois sortes d'états ou professions : il y a des vierges, il y a aussi des veuves et des personnes mariées. Les vierges sont représentées par le centuple, et y répondent; les veuves au soixantième; les personnes mariées au trentième : l'un rapporte plus que l'autre, à la vérité, mais tous sont également portés et déposés dans les greniers célestes, et ont le bonheur de jouir de la félicité éternelle. Ainsi, que les vierges, se proposant l'exemple de Marie; les veuves, celui d'Anne; et les personnes mariées, celui de Susanne, imitent leur chasteté en ce monde, afin de mériter de leur être associées pendant l'éternité. Les vierges qui auront été bonnes et raisonnables, qui n'auront pas été seulement chastes de corps, mais encore dans leur cœur et dans leurs paroles, seront unies à la sainte Vierge Marie avec une armée innombrable de vierges. Les veuves de même, qui auront été bonnes et raisonnables, qui n'auront pas vécu dans les délices, qui n'auront été ni causeuses, ni curieuses, ni jalousies, ni arrogantes, ni envieuses; mais qui au contraire auront servi Dieu; dans le jeûne, les aumônes et la prière comme le faisait la bienheureuse Anne, lui seront associées avec des milliers de veuves : enfin, ceux et celles qui sont mariés, s'ils se gardent mutuellement la fidélité, s'ils ne portent pas leur vue et leurs désirs ailleurs, s'ils n'usent du mariage que dans le désir d'avoir des enfants, s'ils tout attentifs à faire sans cesse l'aumône et à observer de tout leur possible les commandements de Dieu, ils mériteront d'avoir le bonheur d'être associés au saint homme Job, à Sarah et à Susanne, avec les saints patriarches et les prophètes.

8. Je vous prie, mes très chers frères, de n'écouter pas ce que je vous dis pour le salut de vos âmes, comme en passant et par manière d'acquit; mais de le repasser sans cesse et de ne

l'oublier jamais; car notre instruction, notre parole doit jeter et prendre racine jusques dans votre cœur, pour avoir le bonheur de porter des fruits dignes de la vie éternelle au temps de la récompense. Que celui, qui peut retenir tout ce que nous venons de dire en rende grâces à Dieu, et qu'il redise sans cesse aux autres ce qu'il aura retenu. Que celui qui ne pourrait pas retenir le tout, s'en rappelle au moins une partie. Si un seul ne pouvait pas tout retenir, que chacun en retienne trois ou quatre endroits, afin que vous redisant les uns aux autres ce que chacun aura retenu, vous vous rappeliez ainsi mutuellement le tout; et que non seulement vous l'ayez présent à la mémoire mais qu'avec la grâce de Jésus Christ vous puissiez encore l'accomplir par vos bonnes œuvres.

Dites-vous donc l'un à l'autre: j'ai entendu mon évêque nous recommander la chasteté : je me souviens qu'il nous a recommandé de faire l'aumône : et moi, dira un autre, il m'est resté dans l'esprit qu'il nous a recommandé d'avoir soin de notre âme et de la cultiver comme nous cultivons notre terre. Celui-ci dira, j'ai retenu que mon évêque nous a dit, que celui qui sait lire, doit s'appliquer à lire l'Ecriture sainte, et que celui qui ne sait pas lire, doit chercher et prier quelqu'un de la lui lire, afin qu'y apprenant les commandements de Dieu, il puisse avec sa grâce, accomplir ce qu'il aurait entendu lire : et moi, dira un autre, je me souviens d'avoir entendu dire à mon évêque, que comme les marchands qui, ne sachant ni lire, ni écrire, veulent cependant amasser du bien, prennent à leurs gages des gens qui ont ces talents ; les chrétiens de même devaient chercher, prier, et même l'il est besoin, payer quelqu'un, pour leur lire l'Ecriture sainte, afin d'acquérir la vie éternelle, comme le marchand gagne du bien, par le moyen d'un autre qui sait lire et écrire.

Si vous êtes fidèles à faire ce que je vous recommande, mes frères, et à vous donner ces avis mutuellement les uns aux autres, vous vivrez en vrais fidèles sur la terre, et vous parviendrez ensuite au bonheur de la vie éternelle; mais si, dès que vous ferez sortis de l'église, vous oubliez tout ce que vous avez oui dire à votre évêque, c'est fort inutilement que vous êtes venus à l'église; et vous vous en retournerez chez vous, vides, sans fruit et sans aucune utilité. A Dieu ne plaise que cela vous arrive, mes frères. Je souhaite au contraire que ce qui est écrit s'accomplisse en vous : *Heureux ceux qui gardent l'équité et qui pratiquent la justice en tout temps;* (Ps 105,36) et encore : *Mais la miséricorde du Seigneur est de toute éternité, et elle demeure éternellement sur ceux qui le craignent, et sa justice s'étendra sur les enfants de ceux qui gardent son alliance, et qui se soutiennent de ses préceptes pour les accomplir.* (Ps 102,17-18) Que le Seigneur par sa bonté ineffable vous fasse cette grande miséricorde, lui qui vit et règne dans les siècles des siècles. Amen.

SERMON 98 ¹⁹

Sur la miséricorde de Dieu et celle des hommes, et que Dieu a permis qu'il y eut des pauvres en ce monde, afin que les riches eussent le moyen de racheter leurs péchés.

1. Dans la lecture qu'on vient de nous faire, mes frères, nous avons entendu notre divin Sauveur nous dire : *Heureux les miséricordieux, car ils seront traités avec miséricorde.* Que le nom seul de miséricorde a de douceurs et de charmes, mes très chers frères ! Mais combien la vertu même de miséricorde en a-t-elle davantage ? Tout le monde prétend avoir un cœur compatissant et miséricordieux; mais qu'il est triste de voir que tout le monde ne se conduit pas comme ce cœur l'inspirerait, si on l'avait véritablement. Tous prétendent qu'on doit user de miséricorde envers eux, mais il y en a bien peu qui veuillent user de miséricorde envers les autres. Dites-moi, je vous prie, mon frère, de quel front vous osez demander, ce que vous ne voulez pas accorder vous-même ? Celui qui veut qu'on lui fasse miséricorde dans le ciel, doit commencer par faire lui-même miséricorde en ce monde. Ce serait là vraiment choisir la miséricorde pour sa patronne et se mettre sous sa protection, afin qu'elle nous délivre dans le siècle à venir comme nous le souhaitons tous, mes très chers frères. Il y a dans, le ciel une miséricorde à laquelle on a accès, par les miséricordes qu'on pratique sur la terre; et c'est ainsi qu'en parle l'Écriture. *Seigneur, dit le psalmiste, ta miséricorde est dans le ciel. (Ps 35,6)* Il y a donc une miséricorde céleste et une miséricorde terrestre, c'est-à-dire, une miséricorde humaine, et l'autre divine. Qu'est-ce que la miséricorde humaine ? C'est la compassion avec laquelle on a égard aux misères des pauvres. Qu'est-ce que la miséricorde divine ? C'est sans doute celle qui accorde le pardon des péchés : or tout ce que la compassion nous fait donner ici bas pendant notre pèlerinage, la miséricorde de nous le rend dans notre patrie. En ce monde, c'est Dieu même qui a froid et faim dans tous les pauvres, comme il nous en assure lui-même : *Toutes les fois que vous avez rendu ces devoirs à l'un de ces petits, c'est à moi-même que vous l'avez rendu.* (Mt 25,40) Il est donc vrai, que ce même Dieu qui a la bonté de donner dans le ciel, c'est lui-même qui veut recevoir sur la terre. Nous voulons bien recevoir quand Dieu, donne; je le demande, sommes-nous concevables de ne vouloir pas donner quand il demande ? Quand le pauvre a faim, c'est Jésus Christ qui est dans le besoin, comme il le dit lui-même : *J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger.* Ne négligez donc pas la misère des pauvres, si vous voulez espérer avec confiance le pardon de vos péchés. Jésus Christ est présentement dans le besoin, mes frères; oui, c'est lui-même qui veut bien avoir faim dans tous les pauvres, et, qui rend dans le ciel ce qu'il reçoit sur la terre.

Que prétendez-vous, je vous prie; mes frères, que cherchez-vous, quand vous venez à l'église ? Qu'espérez vous, dis-je, autre chose, que recevoir miséricorde ? Pratiquez donc celle qui se fait sur la terre, afin de recevoir celle qui s'accorde dans le ciel; le pauvre vous demande, et vous, vous demandez à Dieu. Le pauvre vous demande une bouchée de pain; et vous, vous demandez la vie éternelle: donnez au pauvre, afin que vous méritiez de recevoir Jésus Christ. Ecoutez-le parler lui-même : *Donnez et on vous donnera.* Seriez-vous assez hardi, assez déraisonnable pour prétendre qu'on accorde ce que vous ne voulez pas accorder vous-même : faites donc quelques aumônes aux pauvres selon vos facultés, lorsque vous venez à l'église : si vous en avez la commodité, apportez de l'argent; si vous ne le pouvez pas, *donnez* du vin : si vous n'avez pas même de vin, donnez un peu de pain : à celui qui a faim; si vous n'avez pas un pain entier, donnez en un petit morceau, afin d'accomplir ce qu'a dit le Seigneur par un prophète : *Faites part de votre pain à celui qui a faim.* (Is 58,7) Il n'a pas dit : donnez-le tout entier, de crainte que vous ne soyez si pauvre, que vous ne puissiez en avoir davantage.

2. A bien prendre les choses, mes frères en les examinant de près, on trouve, que, si Jésus Christ a faim dans les pauvres; c'en exactement pour notre intérêt; et que Dieu a permis qu'il y eût des pauvres en ce monde, afin que tout le monde eût le moyen de racheter ses péchés. En effet, s'il n'y avait point de pauvres, personne ne donnerait l'aumône, personne aussi ne recevrait le pardon de ses péchés. Dieu pouvait rendre tout le monde riche; mais il a mieux aimé nous secourir par la misère même des pauvres, afin que le pauvre et le riche pussent mériter et obtenir la grâce de Dieu; l'un par la patience, et l'autre par l'aumône. Les besoins des pauvres nous sont donc tout-à-fait avantageux. Si vous vouliez bien y faire rébellion, et peser les choses exactement et judicieusement, vous verriez, que vous recevez incomparablement plus, pour ce que vous donnez au pauvre que vous ne lui donnez effectivement. Voyez, comparez une pièce de monnaie et un royaume. Que donnez-vous au pauvre, mon frère ? Vous lui donnez une pièce de

¹⁹ Dans : Sermons de saint Césaire d'Arles, Paris 1760

monnaie, et vous recevez un royaume de Jésus Christ. Vous lui donnez un peu de pain, et vous recevez de Jésus Christ la vie éternelle. Vous lui donnez un habit, et vous recevez de Jésus Christ la rémission de vos péchés. Ne méprisons donc pas les pauvres, mes frères, au contraire, soyons bien aise d'en trouver, allons au devant d'eux de notre propre mouvement pour leur donner, parce que le Seigneur nous assure lui-même que la misère des pauvres est le remède des riches. *Cependant donnez l'aumône, dit-il, et tout sera pur pour vous: et encore : Vendez ce que vous possédez et donner-le en aumône.* Le saint Esprit nous avait dit auparavant par un prophète : *Comme l'eau éteint le feu, ainsi l'aumône éteint le péché; et encore : Renfermez l'aumône dans le sein du pauvre et vous délivrera de tout mal ! Soyons donc compatissants, mes frères, faisons miséricorde, pratiquons avec la grâce du Christ cette bonne œuvre, laquelle Jésus Christ a engagé sa parole et promis son cautionnement, comme je vous l'ai dit. Donnez, dit-il, et on vous donnera; et encore : Heureux les miséricordieux car ils seront traités avec miséricorde.*

Ne venons donc pas à l'église les mains vides, mais que chacun y apporte selon les facultés; car celui qui désire de recevoir, doit donner quelque chose : que celui qui le peut, donne au pauvre un habit neuf; que celui qui ne le peut pas, lui en donne un vieux; que celui qui n'aurait pas cette commodité, lui donne un peu de pain, qu'il reçoive chez lui l'étranger et le voyageur, qu'il lui donne à coucher, qu'il lui lave les pieds, afin de mériter d'entendre de la bouche du Christ même : Venez vous, les bénis de mon Père, possédez le royaume; car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger; je n'avais point de logement et vous m'avez logé. Non, mes très chers frères, personne ne pourra jamais se dispenser, ni s'excuser de n'avoir pas fait l'aumône, puisque, Jésus Christ a promis de donner récompense, même pour un verre d'eau froide.

3. Or, comme je vous l'ai dit souvent, il y a deux espèces d'aumônes, l'une bonne et l'autre meilleure : l'une qui consiste à donner du pain aux pauvres; l'autre à pardonner promptement à votre frère qui vous aurait offensé. Emprisons-nous avec le secours du Seigneur, d'accomplir ces deux espèces d'aumônes, afin que nous puissions obtenir notre pardon pour l'éternité, et parvenir à recevoir la vraie miséricorde de Jésus Christ car c'est ainsi qu'il s'en explique lui-même : *Si vous pardonnez, votre Père vous pardonnera aussi vos péchés; mais si vous ne pardonnez pas, votre Père ne vous pardonnera pas non plus vos péchés; et le saint Esprit nous dit ailleurs : L'homme garde sa colère contre un homme et il ost demander à Dieu qu'il le guérisse; il n'a point de compassion pour un homme semblable à lui, et il demande miséricorde à Dieu.* L'apôtre saint Jean nous dit aussi : *Tout homme qui haït son frère est homicide; et encore : Celui qui haït son frère, est dans les ténèbres, et il marche dans les ténèbres, et il ne sait où il va parce que les ténèbres l'ont aveuglé.* Ainsi, mes très chers frères, afin que nous puissions éviter les supplices éternels et parvenir au bonheur éternel; ne nous négligeons point, employons tous nos soins et toutes nos forces, pendant que nous vivons encore, pour pratiquer nous-mêmes ces deux espèces d'aumônes, dont je viens de vous parler, et engager les autres à les pratiquer, afin qu'au jour du Jugement nous puissions dire avec confiance; donnez-nous, Seigneur, puisque nous avons donné; nous avons exécuté ce que vous nous avez ordonné, accomplissez ce que vous avez promis. Daigne-il nous l'accorder en effet, lui qui vit et règne avec le Père et le saint Esprit, dans les siècles des siècles. Amen.

SERMON 99 ²⁰

Sur la similitude de l'orme et de la vigne, ou combien le riche et le pauvre sont utiles l'un à l'autre.

1. Je me souviens d'avoir lu quelque part une comparaison de l'orme et de vigne, qui mérite une attention particulière, mes très chers frères, et dont on peut tirer un grand sujet d'édification pour son âme. L'orme et la vigne se conviennent à merveille, et semblent faits l'un pour l'autre. Quoique l'orme soit un bel arbre, et qui s'élève bien haut, cependant tout le monde sait qu'il ne porte point de fruit. La vigne au contraire, quoiqu'elle soit faible et basse, est chargée de fruits; mais si on ne prend la précaution de l'élever de terre, et de le soutenir par quelqu'appuis, ses fruits portants à terre, s'y gâtent, pourrissent et périssent; mais si l'orme son ami étendant ses branches, élève et soutient la vigne, il se pare et s'enrichit lui-même, et il empêche que le fruit de la vigne ne soit gâté.

Appliquons présentement cette similitude qui nous est proposée : l'orme représente un riche de ce monde; car de même que cet arbre est élevé, beau, gracieux, bien touffu, qu'on prend volontiers le frais sous son ombre, et que cependant il ne porte point de fruit; de même un riche de ce siècle, quelque élevé qu'il soit en honneurs, quelque grands que soit ses biens, quelque gracieux, quelque aimable qu'il paroisse, et lui et son état, cependant s'il n'abaisse ses mains, si, par compassion, il n'étend pas humblement ses bras, comme des branches pliantes vers la vigne, c'est-à-dire, vers le pauvre de Jésus Christ pour l'assister par ses aumônes, il ne porte point du tout de fruits pour la vie éternelle. La vigne de son côté représente les serviteurs de Dieu, comme les abbés, les moines, les clerics spirituels et autres semblables, sans cesse occupés de Dieu, de l'étude et de la pratique de sa loi; et qui, par le mépris qu'ils ont fait du monde, et une vie toute employée à servir Dieu jour et nuit ont la juste confiance d'amasser des fruits abondants pour la félicité éternelle. Vous voyez que par ce moyen, les riches sont dans l'abondance en ce siècle, et les pauvres de Jésus Christ y sont dans le ciel. Comment faire présentement pour que l'orme ne demeure pas infructueux, et que le fruit de la vigne ne pourrisse pas sur la terre ? Ce qu'il faut faire ? Précisément ce que fait l'orme, qui étend ses branches, élève et soutient la vigne; que le riche de ce siècle de même étende ses branches, c'est-à-dire, ces mains pleines des revenus de ces terres, et qu'il en substantive les pauvres de Jésus Christ. S'il en use ainsi en ce monde, il n'est pas douteux, il est certain que les pauvres du Christ lui rendront et l'en récompenseront abondamment dans le siècle à venir.

2. Ne trouvez pas mauvais, riches du siècle, ne croyez pas qu'on veuille vous faire injure, en vous comparant à un arbre. Ecoutez notre Seigneur : *Le bon arbre, dit-il, porte de bons fruits, et le mauvais arbre en porte de mauvais. Je tremble en ajoutant ce qui suit : Tout arbre qui ne porte pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu.* Que le riche dont, pour n'être pas précipité dans les flammes éternelles, étende ses mains pour faire des aumônes : que tous les riches craignent le déplorable sort de celui qui, comme eux, était vêtu de pourpre et de fin lin, et qui a été traité comme un arbre stérile et infructueux. Ce riche était un de ces arbres beaux et gracieux; élevés dans le monde, mais n'ayant pas étendu les branches de sa miséricorde vers Lazare, il a mérité d'être livré aux flammes de l'enfer. Prenez garde à ce qui s'y passe, il y demande une goutte d'eau à celui, à qui il avait refusé les miettes de sa table. Que les riches qui ne veulent pas se servir de leurs biens pour se racheter, tandis que ces biens sont encore à eux et qu'ils peuvent en disposer, y pensent très sérieusement : qu'ils ne fassent pas ce qu'il a fait, s'ils ne veulent pas souffrir ce qu'il souffre. Cet homme, dont je vous parle, était riche : il y en a quelques-uns de ceux à qui nous parlons présentement, qui sont riches aussi; ils portent le même nom : qu'ils prennent donc bien garde d'essayer aussi le même sort.

Car voici ce qui arriverait, les riches qui auraient les mains fermées; et qui seraient trop resserrés pour faire des aumônes à ceux qui servent Dieu; les riches qui ne voudraient pas pourvoir aux besoins pressants et aux nécessités de la vie de ceux qui ne sont occupés qu'aux veilles, à la lecture et à la prière, ces riches, dis-je, deviendraient stériles, comme un orme qui ne soutiendrait point de vigne. Or le riche ne donnant rien aux pauvres de Jésus Christ il faut nécessairement que ces pauvres travaillent plus que de coutume à quelque ouvrage terrestre et de ce siècle; mais aussi ce travail les empêchant de s'appliquer si entièrement à la prière, à la lecture, aux jeûnes, et aux veilles, c'est une autre nécessité que les fruits de leurs bonnes œuvres, comme ceux d'une vigne rampante et qui n'est pas soutenue, portants sur la terre, ne soient pas

²⁰ Dans : Sermons de saint Césaire d'Arles, Paris 1760

aussi abondants qu'ils devraient l'être; et qu'à la fin ils n'en aient à suffire que pour eux-mêmes, sans en pouvoir rien donner aux riches. L'apôtre saint Paul adressant la parole aux riches de ce monde, pour leur recommander de faire l'aumône aux pauvres de Jésus Christ, semble s'adresser à l'orme, pour lui recommander la vigne, c'est-à-dire, parler au riche, pour le pauvre : *Que votre abondance, dit-il, supplée maintenant à leur pauvreté, afin que votre pauvreté soit soulagée (un jour) par leur abondance.* Parlons plus clairement encore, afin que tout le monde l'entende.

3. Les riches de ce monde ont ici bas des biens en abondance; les pauvres du Christ ont un droit abondant à la vie éternelle dans le ciel; que les riches donnent donc de leurs biens en ce monde, afin de recevoir dans le ciel la vie éternelle : les riches de ce monde ont abondance de blé, de vin, d'huile dans leurs greniers et dans leurs caves; les pauvres de Jésus Christ ont dans le ciel des trésors spirituels de prières, de jeûnes et de veilles; que les riches de ce siècle fassent donc part de leurs biens temporels aux serviteurs de Dieu, afin que ceux-ci partagent avec eux leur trésor céleste. Les riches de ce monde, trop occupés des affaires de la terre, ne peuvent souvent, ni veiller, ni lire, ni prier, ni jeûner autant qu'il le faudrait (ce qui fait craindre, ou qu'ils ne fassent pas autant d'offrandes pour leurs péchés, ou qu'ils ne déposent pas dans les trésors célestes autant qu'il le faudrait); les pauvres de Jésus Christ au contraire, continuellement occupés de Dieu, sont dans l'abondance de ces sortes de bonnes oeuvres; que les riches ne soient donc pas paresseux et engourdis, pour distribuer leurs biens de la terre, s'ils veulent se procurer ceux du ciel. Vous ne doutez pas que ce ne soit Jésus Christ lui-même qui distribue libéralement ces bienfaits à tous les hommes; or lui-même encore veut bien être dans le besoin, avoir faim et froid dans ses pauvres, et vous hésiteriez de leur donner ? Auriez-vous oublié que la main du pauvre est le trésor de Jésus Christ qui dépose dans le ciel ce qu'il reçoit sur la terre: c'est lui-même qui nous en assure : *Quand vous avez rendu ces devoirs, dit-il, à l'un de ces plus petits, c'est moi-même que vous les avez rendus.* Ecoutez encore ce que dit l'Apôtre à ce sujet : *Celui qui sème peu, moissonnera peu; et ailleurs : faisons du bien à tout le monde, mais principalement à ceux qu'une même foi a rendus comme nous, domestiques des Seigneur.* (Gal 6,10) Qui sont-ils ces domestiques de la foi, mes frères, sinon les clercs, les bons moines, et les autres serviteurs de Dieu, qui fuyant les embarras de ce monde, s'occupent uniquement de Dieu dans la lecture et la prière ?

Il n'est pas douteux qu'il faut donner autant qu'on le peut, à tous ceux qui nous demandent; mais pour les serviteurs de Dieu, qui auraient honte de nous demander, il faut, pour ainsi dire, les forcer de recevoir; quand même ils ne nous demanderaient pas. Appliquons-nous donc à pratiquer cette bonne œuvre, mes très chers frères, afin que nous puissions être à l'abri de cette terrible, de cette effrayante sentence du dernier jour : *Retirez-vous de moi maudits, allez au feu éternel, qui est préparé pour le diable et pour ses anges, parce que j'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger.* (Mt 25)

Je vous conjure, mes frères, de ne pas écouter ceci indifféremment et par manière d'acquiescement, mais d'apporter tous vos soins avec la grâce de Dieu, pour ne point prendre le bien d'autrui, et pour donner plus abondamment de votre propre bien aux pauvres de Jésus Christ; vous entretenant les uns les autres, et tâchant de vous pénétrer intimement de cette réflexion : si on jette au feu celui qui n'aura pas donné de son propre bien, que fera-t-on donc de celui qui aura pris le bien d'autrui ? Que notre avarice ne soit pas cause qu'on prononce contre nous cet effroyable arrêt : *Retirez-vous de moi maudits, allez au feu éternel;* que nos aumônes au contraire nous méritent d'entendre cette invitation si pleine de douceur et si digne de tous nos désirs : *Venez vous qui êtes bénis, possédez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde; car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire;* et cette autre encore, dont la bonté du Seigneur se servira pour nous annoncer plus expressément notre bonheur : *Courage, bon et fidèle serviteur, entre dans la joie de notre Seigneur; par la grâce de notre Seigneur Jésus Christ, à qui appartient tout honneur et gloire; dans les siècles des siècles. Amen.*

SERMON 100²¹

Avertissement sur trois espèces d'aumônes, par lesquelles on peut sans peine racheter les péchés.

1. Notre Dieu est si bon, mes très chers frères, il est si rempli de miséricorde et de tendresse pour nous, qu'il a voulu nous procurer en plus d'une manière les moyens, les facilités, et pour ainsi dire les commodités de racheter nos péchés, sans peine et sans grande difficulté. Par exemple, ceux qu'il voit hors d'état, à cause de la faiblesse de leur santé, de jeûner, de s'abstenir de vin et de viande, il leur dit de vendre leur bien et de le donner aux pauvres. C'est ainsi que lui-même, par un seul acte, pourvoit abondamment aux besoins et aux nécessités des pauvres, par ceux qui, en donnant leur superflu, obtiennent eux-mêmes par là le pardon de leurs propres péchés. Peut-on porter plus loin la compassion et la condescendance, mes très chers frères. Quoi de plus aisé, de plus accommodant, de plus à notre portée, que de pouvoir racheter ses péchés par les aumônes que l'on fait, de ce que Dieu lui-même nous a donné au-delà de ce qui nous est nécessaire à nous-mêmes ? Ce n'est pas que Dieu exige que nous donnons ce qui nous est nécessaire à nous-mêmes et à ceux qui nous appartiennent. *Je n'entend pas*, dit sur cela l'Apôtre, *que les autres soient soulagés, et que vous soyez surchargés.* (II Cor 3,13) Cè n'est pas non plus que Dieu ait besoin de notre superflu; mais il veut nous le conserver à nous-mêmes pour la félicité éternelle; et Dieu n'a voulu qu'il y est des pauvres, que précisément afin que les riches eussent le moyen de racheter leurs péchés. Il pouvait rendre tout le monde également riche, mais il a voulu procurer aux riches le moyen d'exercer la compassion et la miséricorde : ainsi de ce que quelques riches recueillent plus de bien qu'il ne leur en faut, et de ce que beaucoup de pauvres ne recueillent pas même leur nécessaire, il ne faut point imputer cela au mérite ni des uns ni des autres; mais cette dispensation est, pour ainsi dire, une adresse, un artifice de la divine miséricorde, qui procure aux pauvres le moyen de recevoir le pardon de leurs péchés, en souffrant patiemment leur indigence, et aux riches le moyen de se racheter de leurs péchés, et de parvenir aux récompenses éternelles, en donnant par compassion leur superflu aux pauvres.

2. Vous voyez bien, mes très chers frères, qu'il ne nous reste aucun prétexte, aucune excuse, aucun moyen de dire que nous n'avons pas pu racheter nos péchés. Direz-vous que vous ne pouvez vous mortifier par le jeûne et par les veilles; que vous ne pouvez vous abstenir de vin ni de viandes; mais au moins vous ne pouvez pas dire que, pour racheter vos péchés, vous ne pouvez pas donner aux pauvres ce que Dieu vous a donné le premier, au-delà de ce qui vous est nécessaire. Vous direz peut-être que, de ce superflu que Dieu vous a donné, vous voulez en acheter du bien, des bijoux et des ornements chers et précieux pour vos fils, et vos filles. vous achèterez donc ces bijoux, mais vous ne rachèterez pas vos péchés. Les dîmes, par exemple, ne nous appartiennent pas, elles ne sont point à nous, elles sont destinées à l'Eglise; ceci ne regarde pas les dîmes seulement, mais nous devons encore distribuer aux pauvres tout ce que nous avons reçu de Dieu, au-delà de ce qui nous est nécessaire. Si donc nous employons à satisfaire notre vanité et notre curiosité, la portion qui est destinée aux pauvres, tout autant qu'il en mourrait et de faim et de froid dans les endroits où nous demeurons, attendons-nous qu'on nous demandera compte, et que nous serons responsables de leur mort au jour du Jugement.

3. Il y a encore une autre espèce d'aumône, par laquelle nous pouvons, sans peine racheter nos péchés. Si donc quelqu'un était si pauvre qu'il n'eût ni or, ni blé, ni vin, ni huile, pour faire une aumône corporelle; comme il n'est guère possible que quelqu'un ne lui ait fait tort, qu'il pardonne de tout son cœur à tous ses ennemis; qu'il ne souffre dans son cœur aucun ressentiment, aucune peine, aucun remord, et qu'en récitant l'oraison dominicale, il dise avec confiance : *Pardonne- nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.* Alors ce que Jésus Christ a daigné promettre dans l'Evangile s'accomplira en lui : *Si vous pardonnez aux hommes leurs offenses, dit-il, le Père céleste vous pardonnera aussi vos péchés;* et encore : *donnez, et on vous donnera; remettez, et on vous remettra.* Remarquez, mes très chers frères, que cette seconde espèce d'aumône est tout-à-fait semblable à la première, dont je vous ai parlé d'abord; c'est-à-dire, que personne ne peut s'excuser, ni prétexter la moindre raison, pour se dispenser de la pratiquer : car pour pardonner à ceux qui nous ont offensés, en quoi consiste cette seconde espèce d'aumône, il n'est pas nécessaire de recourir à son cellier, à son grenier, ni

²¹ Dans : Sermons de saint Césaire d'Arles, Paris 1760

à son champ, mais au secret de son cœur, dont le Seigneur a dit : *L'homme de bien tire de bonnes choses du bon trésor de son cœur.* (Mt 12,35) Je crois volontiers qu'il y a bien des pauvres qui, n'ayant ni or, ni argent, ni blé, ni vin, ni huile, peuvent s'excuser de cette espèce d'aumône dont j'ai parlé en premier lieu; mais en quelle, conscience, de quel front quelqu'un pourrait-il dire, qu'il n'a pas de quoi faire cette autre aumône qui se tire du cœur ?

4. Puis donc qu'il ne nous reste aucun moyen de nous excuser; que celui à qui Dieu a donné du bien au-delà de ce qui lui est nécessaire, ne diffère pas de donner de son superflu pour racheter ses péchés; et que celui qui n'a pas le moyen ni de racheter les captifs, ni de nourrir ou vêtir les pauvres, ne conserve de haine dans son cœur contre qui que ce soit; qu'il ne se borne pas à ne pas rendre le mal pour le mal à ses ennemis, mais qu'il les aime véritablement, et qu'il ne cesse de prier Dieu pour eux. Bien assuré alors de la miséricorde de son Dieu, et plein de confiance en la promesse qu'il en a faite, sa conscience ne lui reprochant rien, il aura la liberté de dire au tribunal de Jésus Christ donne-moi, Seigneur, puisque j'ai donné; pardonne-moi, puisque j'ai pardonné. Il faut ajouter néanmoins qu'après avoir commencé à racheter ses péchés par ces sortes d'aumônes, il ne commettra plus désormais, non pas de petits péchés, qu'on rachète tous les jours, mais de crimes capitaux; car il est écrit : *Celui qui se lave, après avoir touché un mort, et le touche de nouveau, de quoi lui sert de s'être lavé ? et ailleurs, le pécheur qui retombe dans son péché, est odieux, comme le chien qui retourne à ce qu'il avait vomi.* (Pro 26,11)

5. Je ne suis ni dans l'une ni dans l'autre de ces deux positions, se dit peut-être quelqu'un, en m'entendant parler de ces deux espèces d'aumônes : je n'ai ni biens en ce monde, que je puisse donner aux pauvres, ni tort ou injure à pardonner à qui que ce soit, personne ne m'en ayant fait. Je ne peux d'ailleurs m'abstenir de vin ni de viandes; que ferai-je donc pour racheter mes péchés ? Ce que vous dites serait-il bien vrai, mon frère, car il est bien difficile de trouver quelqu'un en ce monde qui n'ait à se plaindre, que d'autres lui aient fait du tort : je le veux cependant, ainsi, supposons que les choses soient comme vous le dites; vous avez encore une troisième espèce d'aumône si supérieure à toute excuse et à tout prétexte, que jamais personne n'aura rien de tant soit peu raisonnable à dire; pour se dispenser de la pratiquer. Vous prétendez donc que vous ne recueillez pas de grain assez pour vêtir ni nourrir les pauvres, et que de plus vous n'avez point d'ennemi à qui vous ayez quelque chose à pardonner; et sur cela vous êtes en peine, vous demandez d'où, et *comment* vous pourrez racheter vos péchés ? Ecoutez donc, et retenez-le bien. Il y a une troisième espèce d'aumône, la plus excellente et la plus précieuse de toutes, qui consiste à avoir la volonté bonne et bien disposée, à aimer tout le monde comme soi-même, à prier pour tout le monde, à souhaiter à tout le monde le même bien qu'on se souhaite à soi-même; soyez fidèles à ces devoirs, et les anges vous adresseront encore aujourd'hui, comme autrefois, cette parole : *Paix aux hommes de bonne volonté.* La bonne volonté n'est autre que la charité, et si vous êtes assez heureux pour l'avoir; *cette charité*, ainsi qu'il est écrit, *couvre la multitude des péchés.* Voyez-vous que toute excuse, toute difficulté tombe contre cette bonne volonté; car vous ne pourriez jamais dire que vous ne pouvez pas l'avoir. Je sais bien qu'il se peut faire que vous ne vouliez pas l'avoir, mais vous ne prouverez jamais que vous ne le pouvez pas.

6. Admirons que notre divin Sauveur nous ait procuré des bienfaits si considérables et des secours si puissants; le les écoutons pas indifféremment, mais recevons-les avec respect et attention, et soyons fidèles avec la grâce de Dieu, à les pratiquer; afin de mériter, non seulement le pardon de nos péchés, mais de parvenir aux récompenses éternelles. Les autorités sur lesquelles sont appuyées les deux dernières espèces d'aumônes, dont je viens de vous parler, sont si claires et si connues, que je ne pense pas que vous ayez besoin que je vous les rapporte; vous prouverai-je encore qu'il faut pardonner à ceux qui nous ont offensés, qu'il faut prier pour nos ennemis, et les aimer de tout notre cœur ? Vous prouverai-je encore qu'il faut faire tous nos efforts pour nous rendre Dieu favorable, et qu'on y réussit par la bonne volonté et la charité, qui couvre la multitude des péchés ? Vous êtes trop instruits pour avoir besoin que je vous en parle.

Mais pour cette autre espèce d'aumône, dont je vous ai parlé d'abord, et qui consiste à donner aux pauvres ce que Dieu lui-même nous a donné le premier, au-delà de notre nécessaire; à donner, dis - je, ce superflu pour racheter nos péchés avec sa grâce, et nous procurer les récompenses éternelles, si vous vouliez écouter et suivre mon conseil, vous pourrez avec le secours de Dieu, la pratiquer aisément et avec plaisir.

Chaque année, lorsque vous recueillez vos moissons, ou vos vendanges, comptez les dépenses que vous avez à faire pour vous-mêmes et pour tous ceux qui vous appartiennent; même les impôts que vous devez payer au fisc, et après cela, ce que vous verrez de reste comme ce n'en pas à vous proprement qu'il a été donné, mais seulement mit en vos mains, pour être

transmis par vous et dispensé aux pauvres, ainsi que je vous l'ai dit, mettez-le à part, ou le tout, ou ce que Dieu vous inspirera intérieurement; qu'il ne reste chez vous, que comme une chose que vous avez déjà offerte et fait passer entre les mains de Dieu. Si, comme je l'espère, vous êtes fidèles à cette pratique, loin de vous attrister ou de vous irriter, en voyant arriver des pauvres ou des captifs, vous vous en réjouirez au contraire, leur arrivée vous fera plaisir et vous leur attribuerez de bon cœur et sans les faire attendre, ce que, pour l'amour de Dieu, vous aviez destiné pour les besoins des pauvres. Alors s'accomplira en vous ce qui est écrit : *Dieu aime celui qui donne avec joie.* (II Cor 9,7) et ailleurs : *celui qui donne aux pauvres n'aura jamais besoin de rien;* et encore, *comme l'eau éteint le feu, ainsi l'aumône éteint le péché;* et enfin ce que le Seigneur dit lui-même dans l'Évangile : *Cependant donnez l'aumône, et tout sera pur pour vous.* Daigne notre Seigneur, nous accorder cette grâce, lui qui étant Dieu, vit et règne avec le Père et le saint Esprit dans les siècles des siècles. Amen.

SERMON 101²²

Avertissement à ceux qui font souvent l'aumône, et ne laissent pas cependant de faire des larcins, et de commettre des adultères.

1. L'ennemi de notre salut, mes très chers frères, se glisse si adroitement, et il y a tant de chrétiens qui ne se tiennent pas sur leurs gardes, qui sont peu précautionnés, et que cet ennemi surprend et séduit par la malignité de ses ruses et dises artifices, que je vous prie d'être toujours en crainte contre lui, et de vous précautionner avec toute l'attention dont vous êtes capables. Il y en a, par exemple, qui commettent des homicides, des larcins, des adultères; comment est-ce que le démon réussira à leur inspirer cependant une sorte de sécurité, pleine d'illusion, de vanité et de fausseté ? Il leur fera croire qu'en commettant tous les jours ces crimes, ils les rachètent aussi tous les jours par leurs aumônes. Prennent-ils donc Dieu pour un Juge corrompu, pour un de ces juges d'iniquité, qui reçoit de l'argent, et remet les péchés ? Dieu reçoit leur argent sans doute, car il aime que l'on fasse, l'aumône; mais à condition néanmoins qu'un pécheur, qui offre à Dieu son argent, lui offre en même temps son âme. Car, dites-moi, je vous prie, mes frères, quelle espèce de justice serait-ce, qu'un criminel avéré offrît à Dieu son argent par l'aumône qu'il ferait et qu'il livrât son âme au diable, par les plaisirs charnels auxquels il se livrerait ? Qu'il offrît à Dieu l'image du Roi empreinte sur la monnaie, et qu'il livrât au diable l'image de Dieu empreinte sur son âme ? En-ce là ce que prescrit l'Évangile ?

Notre Seigneur ne dit-il pas : *Rendez à Cesar ce qui est à Cesar, et à Dieu ce qui est à Dieu* ? Que veut-il dire par là, sinon, que, comme vous rendez à Cesar son image, gravée sur une pièce de monnaie, vous rendez aussi à Dieu son image, gravée en vous-mêmes ? Et ne serait-ce pas une illusion visible et pleine de fausseté, que d'imaginer qu'en n'évitant pas les crimes capitaux, on les rachètera par des aumônes, quelque abondantes qu'elles soient ? Où faudra-t-il donc craindre; si on ne tremble pas qu'un tel homme ne perde son argent, et ne rachète pas son âme ? Que personne n' imagine donc pouvoir racheter ni détruire des adultères journaliers par des aumônes journalières.

2. Autre chose est de supporter la vie avec patience, et autre chose de changer de vie. Supporter patiemment la vie, c'est racheter par des aumônes journalières les petits péchés, sans lesquels nous ne pouvons vivre ici-bas. Changer de vie, c'est s'abstenir de commettre des crimes capitaux. Je le répète donc, des aumônes abondantes délivrent l'âme d'un vicieux qui abandonne les péchés mortels et ne les commet plus; mais si, comme je l'ai dit encore, il offre son bien à Dieu, et livre son âme au démon, qui est son ennemi véritable, ce qui est écrit s'accomplit en lui : *Celui qui se lave après avoir touché un mort, et le touche de nouveau, de quoi lui sert de s'être lavé ?* (Ec 34,30) Et encore ce qu'a dit l'Apôtre saint Pierre : *Si ceux qui s'étaient retirés de la corruption du monde, se laissent vaincre, en s'y engageant, de nouveau leur dernier état est pire que le premier.* Entendez bien, mes frères, la menace que l'apôtre saint Pierre fait ici aux pécheurs, qui, ayant commencé de racheter leurs péchés, retourneraient de nouveau au borbier de leurs crimes; il assure que leur dernier état devient pire que le premier; et il ajoute, qu'il leur arrivera comme au *chien qui retourne à ce qu'il avait vomi, et au pourceau lavé, qui si vautre de nouveau dans la boue.* Salomon en avait la même idée, et l'appliquait très expressément au pécheur : *Le pécheur qui retombe dans son péché, dit-il, est aussi odieux qu'un chien qui retourne à ce qu'il avait vomi.* C'est pour confirmer cette vérité que notre Seigneur dit dans l'Évangile au Paralytique de 38 ans : *Vous voilà guéri, ne péchez plus à l'avenir, de peur qu'il ne vous arrive encore pire.* Mon fils, avait dit Salomon bien auparavant, *avez-vous péché ? ne péchez plus : mais priez pour vos fautes passées, afin qu'elles vous soient pardonnées.* Il est évident qu'il n'entend pas parler en cet endroit des petits péchés, sans lesquels nous ne pouvons pas vivre ici-bas, mais des crimes capitaux. Aussi est-il écrit dans l'évangile, que : *Lorsque l'esprit impure est sorti d'un homme, il va par des lieux arides, chercher du repos, et il n'en trouve point; après cela il revient et trouve la maison, d'où il était sorti, nettoyée, et il mène avec soi sept autres esprits plus méchants que lui, et le dernier état de cet homme devient pire que le premier.* Voilà précisément ce qui arriverait à ceux qui feraient même des efforts en aumônes, pour racheter leurs crimes capitaux, et qui se souilleraient de nouveau par leurs plaisirs charnels; car de même que le propre de l'aumône est de né nettoyer et de purifier, de même le propre de la luxure est de salir et de

²² Dans : Sermons de saint Césaire d'Arles, Paris 1760

souiller. Je ne sais si quelqu'un oserait se servir en un jour de fête, d'un habit qu'il aurait lavé souvent à la vérité, mais qu'il aurait trempé aussi souvent dans la boue; comment cette conduite s'accorderait-elle avec ce que dit l'Apôtre, *que Jésus Christ a orné l'Eglise pour la faire paraître devant lui sans tache et sans ride* ? Personne n'est assez peu sensé pour se promettre d'entrer dans sa vie éternelle avec des taches et des rides; comment donc quelqu'un chargé, abîmé de crimes, aurait-il la confiance d'y entrer, sans s'être corrigé, et sans s'être purifié par les aumônes ?

3. Mais allez pas imaginer, mes très chers frères, que je dise que l'aumône ne sert de rien pour les péchés. A Dieu ne plaise, mes frères, que je le dise, ni même que je le pense. Prenez donc bien ma pensée. Nous croyons donc et nous disons bien volontiers, que l'aumône est non seulement utile, mais encore qu'elle est très utile; en y ajoutant néanmoins une condition, que celui qui ferait l'aumône pour ses péchés, cesserait de commettre des crimes capitaux, et qu'en faisant l'aumône, selon l'ordre du Seigneur, il regarderait comme une chose indigne d'être en même temps asservi au péché.

Sur quoi je voudrais bien proposer une comparaison à votre charité. Un maître voudrait-il bien payer à son domestique les gages, dont il serait convenu avec lui, si ce domestique avait toujours été occupé à servir les ennemis de ce maître, et qu'il ne se fût point retiré de leur société ? Je ne sais si qui que ce soit aurait assez de patience pour souffrir une pareille conduite. Je demande présentement, serait-il juste que vous fissiez envers votre Seigneur, ce que vous ne voudriez pas souffrir de la part de votre domestique. Lors donc que nous faisons l'aumône aux pauvres, comme je vous l'ai dit souvent, offrons en même temps notre âme à Dieu, et que notre cœur suive notre argent. Car que veut dire notre Dieu, lorsqu'il nous exhorte de nous faire des trésors dans le ciel, en donnant l'aumône aux pauvres, sinon, que notre cœur suive et s'élève jusqu'à l'endroit où nous aurons envoyé d'avance notre trésor ? Le prêtre alors nous avertissant d'élever nos cœurs en haut, ce sera avec confiance et sans aucun reproche de conscience que nous répondrons, que nous les tenons élevés vers le Seigneur.

4. Je fuis jeune, direz-vous, je ne peux vaincre la volupté, je ne peux dompter la sensualité. Eh bien ! Si vous ne pouvez garder la continence, écoutez l'Apôtre : *Il vaut mieux se marier que de brûler*, vous dira-t-il. Il est permis d'épouser une femme; mais il n'est pas permis d'avoir des concubines, ni de commettre des adultères; pourquoi voudriez-vous faire ce qui vous est défendu, et ne pas faire ce qui vous est permis ? Personne ne doit éviter plus, soigneusement ce qui est défendu, que celui qui ne se permet pas même ce qui, d'ailleurs est libre et permis. Je vous dis la vérité, mes frères, ces crimes ne sont permis à qui que ce soit, selon la loi du Seigneur; jamais ils ne l'ont été, et ils ne le feront jamais. Mais malheureusement ces péchés sont devenus si communs, et il y en a un si grand nombre qui les commettent, qu'on les regarde présentement presque comme une chose permise. Mais admirez la délicatesse; aucun homme ne voudrait que la fille qu'il épouse eût été dans un commerce d'adultère avant son mariage; non ils prétendent tous que les filles qu'ils épousent soient vierges; quel front, quelle impudence de ne pas rougir d'avoir eux-mêmes des concubines avant leur mariage ? Quel nom donner à une telle déraison ? Etre souillé, corrompu, et prétendre que la fille qu'on épouse soit vierge ? Selon les saintes Ecritures l'âme *qui aura péché, mourra certainement*. On est donc mort, quand on est coupable de ces crimes; et on prétend que la fille qu'on épouse soit vivante ? Et néanmoins cet usage, tout mauvais, tout déraisonnable, tout détestable qu'il est, comme je vous l'ai dit, est devenu si commun, il y en a tant qui commettent ces crimes, sans être retenus par aucune crainte de Dieu, qu'on ne les regarde plus comme des péchés; peut-être même pense-t-on que cela est permis aux hommes, et non aux femmes. La multitude des coupables, je le répète, pourrait bien autoriser cette pensée; mais dans le vrai, parmi des chrétiens, tout ce qui n'en pas permis aux femmes, ne l'a jamais été, et ne le fera jamais non plus aux hommes. Je conjure donc ceux qui se reprocheraient d'être coupables de ces crimes, s'irriter bien plutôt contre eux-mêmes, que contre moi; Qu'ils s'appliquent bien plutôt à se corriger, qu'à se répandre en discours d'aigreur contre moi, ou à me susciter quelque mauvais traitement; afin qu'au jour du Jugement, ils méritent au moins d'obtenir la rémission de leurs péchés, s'ils ne méritent pas encore de recevoir la couronne. Amen.

SERMON 102 ²³

Avertissement qui enseigne le devoir d'éviter les pensées déshonnêtes, et d'entretenir continuellement de bonnes pensées dans son cœur.

1. Nous lirons dans les saintes Ecritures, mes très chers frères, que la pensée sainte du soin de son salut, protège ceux qui en sont occupés. Le sage nous l'apprend expressément : *Une pensée sainte*, dit-il, *vous conservera.* (Pro 2,11) Si une pensée sainte conserve et protège; celle qui n'est pas sainte, loin de protéger, détruit, et fait périr. Mais qui peut toujours penser à Dieu et au bonheur éternelle, me direz-vous peut-être ? Ne faut-il pas que chacun pense à se procurer les besoins de la vie, s'occupe du soin de mettre ordre aux affaires de sa maison ? Aussi n'en ce pas là ce que Dieu demande. Il ne nous défend pas d'avoir soin de ce qui regarde la vie présente, puisque son Apôtre nous dit, *que, Celui qui ne travaille pas, ne doit pas manger;* (II Th 3,10) et que lui-même, parlant de soi, dit : *Nous avons travaillé jour et nuit pour n'être à charge à aucun de vous.* Puis donc que Dieu nous recommande si expressément, de nous occuper raisonnablement, et de penser à nous procurer les besoins de la vie, c'est une conséquence très juste de croire, que tout ce que l'on fait, tout ce que l'on pense sur cela est saint; pourvu que l'avarice, la cupidité et le désir d'amasser des biens, qui d'ordinaire servent aux plaisirs charnels, en soient exclus. Il faut seulement prendre garde que ces occupations ne soient pas si continues, si excessives, qu'elles nous empêchent de penser à Dieu et de nous occuper de lui, parce qu'il en écrit : *Les embarras de ce monde les ont rendus malheureux.*

Or, afin d'avoir le bonheur de ressentir l'effet d'une sainte pensée, comme nous le promet le sage, par ce texte que je vous ai cité, *Une sainte pensée vous protégera;* n'oublions jamais, ayons au contraire toujours présent à l'esprit, que les nécessités de la vie se réduisent et se restreignent à peu de choses, et que la cupidité, au contraire, gagnât-elle le monde entier, ne serait jamais remplie ni satisfaite; afin de nous faire discerner les pensées impies qui sortent de la racine empoisonnée de la cupidité, qu'il faut rejeter; et celles qui peuvent nous conduire et nous faire parvenir aux récompenses éternelles, auxquelles il faut nous attacher.

Il y il donc des pensées de deux espèces, des bonnes et des mauvaises, qui se présentent sans cesse pour s'insinuer dans nos cœurs; et c'est avec des attentions et une vigilance continues que nous pouvons discerner, avec la grâce de Dieu, celles qui sont saintes, pour les y admettre; et celles qui seraient licencieuses, libertines et mauvaises, pour les rejeter. Ne dites pas que les pensées déshonnêtes, et les mauvaises habitudes sont si fort enracinées dans votre esprit et dans votre cœur, que vous ne pouvez absolument vous en défaire, ni les éloigner de vous; car tout le monde sait que l'amour se chasse par l'amour. Commencez donc par aimer les pensées saintes et Dieu, par sa bonté vous délivrera bientôt des mauvaises pensées. Que des pensées de chasteté et de pureté occupent dans votre cœur la place qu'y occupaient des pensées licencieuses, sales et libertines; que la compassion et la miséricorde rétablissent ce que l'avarice y aurait détruit; que l'humilité relève ce que l'arrogance et la révolte y auraient renversé; que la douceur, la bonté, la charité remettent en ordre et en vigueur ce que le venin mortel de la méchanceté et de l'envie y aurait desséché et dérégulé.

2. Il n'est pas difficile mes frères, de vous montrer, par des comparaisons de choses communes et ordinaires, que nous ne devons point admettre de pensées déshonnêtes dans notre cœur. Dites-moi, je vous prie, si quelqu'un crachait sur vos habits, ou y jetait quelque flegme; le verriez-vous avec complaisance, voudriez-vous seulement y toucher du bout du doigt ? Vous en parler seulement, cela vous soulève le cœur; ces humeurs vous feraient donc horreur sur vos habits, où néanmoins elles peuvent tomber sans que ce soit la faute de personne; quelle horreur ne feraient donc pas à Dieu des mauvaises pensées, que le diable aurait jeté exprès dans notre cœur ? C'est malgré nous que l'on crache sur nos habits; nous n'en n'ayons pas moins d'horreur, et nous y prenons bien garde. Combien devrions-nous donc avoir plus de soin de rejeter promptement avec la grâce de Dieu, des pensées sales et honteuses, au lieu de les laisser volontairement s'arrêter quelque temps dans notre cœur.

Que quelqu'un fasse entrer des chiens ou des pourceaux dans cette église, faite de pierre et de bois, ou qu'il y jette de la boue, qu'il y répande des ordures, nous nous sentons offensés, et animés d'un zèle d'indignation, nous y voudrions qu'on punît même celui qui aurait eu la négligence ou la hardiesse de commettre ces ces irrévérences. Vous ayez raison sans doute; mais

²³ Dans : Sermons de saint Césaire d'Arles, Paris 1760

que penser donc de nous-mêmes, d'outrager Dieu qui habite en nous, et d'entretenir dans nos âmes, qui sont ses temples vivants, des pensées de méchanceté et de libertinage, bien pires que de la boue et de l'ordure ? il conviendrait assurément d'avoir un bien plus grand soin de préserver nos cœurs de toute souillure de péchés; ce n'est donc pas trop demander, que de nous prescrire de les en préserver, avec le même soin et le même zèle, que nous montrons si volontiers, pour préserver ce temple matériel de toute ordure et de toute irrévérence.

Dites-moi encore, je vous prie, trouveriez-vous bon, souffriez-vous au moins avec patience, qu'une courtisane, bien connue pour telle, vint à vous en public, les bras étendus, pour vous embrasser ? Ne la repousseriez-vous pas autant que vous le pourriez ? Oubliez-vous de vous servir de vos mains et de tout ce que vous pourriez, pour l'en empêcher ? Ne lui cracheriez-vous pas au visage dans la juste appréhension, que ceux qui seraient témoins de ses manières et de ses caresses, ne pensassent qu'elle a coutume d'en user ainsi avec vous ? D'honnêtes gens, des gens rangés ne souffriraient certainement pas cet affront; ceux même qui en secret s'abandonnent à ces voluptés, auraient honte que ces sortes de femmes vinsent les embrasser en public, appréhendant plus le jugement et le mépris des hommes, que la présence de Dieu, qui les voit dans le secret. Or si personne, par égard et par ménagement pour le monde, n'aimerait à souffrir patiemment que des courtisanes l'embrassassent en public; pourquoi souffrons-nous, disons mieux, pourquoi admettons-nous si souvent dans le secret de notre âme, ces courtisanes impures, je veux dire, ces pensées de dissolution, de libertinage et d'impiété ? pourquoi les y entretenons-nous, même pendant des temps assez considérables ?

3. Souffrez encore, mes frères que je vous fasse quelques comparaisons, auxquelles je vous prie de faire attention. Que quelqu'un prenne avec la main un charbon bien allumé, et le rejette aussitôt quelque gros que soit ce charbon, il ne le brûlerait pas; il n'en ressentirait aucune douleur; mais s'il le tenait seulement une minute dans sa main, il ne serait pas possible qu'il n'en fût brûlé ? Quand il faut toucher du feu, nous prenons bien nos précautions, pour n'en être pas brûlé; et pourquoi donc en prendrions-nous si peu contre les pensées mauvaises et déshonnêtes, qui brûleraient notre cœur ?

Dites-moi encore, je vous prie si quelqu'un prendrait plaisir à s'arrêter sur des commodités, ou sur un cloaque plein de vers et d'insectes, et se divertirait à en éventer l'infection ? Comparez présentement l'infection d'un cloaque, avec des pensées déshonnêtes, et voyez lequel des deux exhale une odeur plus forte, plus infecte et plus insupportable ? Si vous voulez parler sincèrement, et en juger selon la vérité, vous devez dire que les cloaques n'infectant que les corps, et les mauvaises pensées infectant les âmes, l'infection de celle-ci est sans comparaison plus dangereuse et plus insupportable que celle des cloaques; car l'âme étant bien plus excellente que le corps, les pensées mauvaises et déshonnêtes lui sont bien plus préjudiciables, que des cloaques et de commodités ne le seraient au corps. Comme donc nous ne restons pas volontiers dans des endroits pleins d'infection; nous en devons pas souffrir non plus, que des pensées, sales et déshonnêtes s'arrêtent même un instant, dans nos âmes ni dans nos sens

4. Entre les mauvaises pensées, il y en a qui affligent plus continuellement et plus dangereusement notre cœur : telles que l'animosité, le désir des biens de la terre, et celui des voluptés charnelles. Si nous voulons sincèrement avec la grâce de Dieu, éloigner ces mauvaises pensées de notre esprit et de notre cœur; il faut que nous soyons bien attentifs à les occuper de saintes pensées.

L'écriture sainte est pleine d'avis salutaires, que notre Seigneur nous donne avec sa bonté ordinaire, tantôt nous promettant les récompenses des saints; tantôt nous menaçant des supplices des pécheurs; afin d'engager et de presser les justes à persévérer dans le bien, et de rappeler les impies, et les faire revenir de leurs péchés. Si nous voulions donc, ou les lire souvent nous-mêmes, ou écouter de bon cœur ceux qui les lisent; les mauvaises pensées ne pourraient jamais trouver d'issue pour s'insinuer dans nos cœurs.

Avec de si puissants préservatifs, quelle devrait être notre confusion, mes très chers frères, de voir que nous ne voudrions pas souffrir qu'il entrât la plus petite étincelle de feu dans un coffre où nous serrons nos habits et que dans l'intérieur de nos consciences néanmoins, non seulement nous y souffrons des pensées d'iniquité, par exemple, le feu de la colère et de l'animosité; mais nous souffrons encore ce feu, nous excitons son embrassement par des soupçons faux et sans fondement. Quel moyen de nous excuser, de nous justifier devant Dieu; d'aimer plus nos habits que nos âmes ? Jugez vous-mêmes, mes très chers frères, si c'est nous demander ou l'impossible, ou même quelque chose de trop pénible et de trop fatigant ? On aurait pu exiger de nous une attention et un soin incomparablement plus grand, pour conserver nos âmes, que nous n'en avons pour conserver nos habits; cependant je ne vous le dissimulerai

pas, c'est déjà avoir fait quelque progrès, que de préserver son âme des pensées sales, mauvaises et honteuses, avec autant de soin qu'on en a pour garantir ses habits des souris et de la teigne. Notre âme est créée à l'image de Dieu; quel mal, je vous prie, mes frères, quel mal nous aurait donc fait cette âme si excellente ? Quel serait son crime, pour ne mériter pas que nous apportions autant de soin et d'attention à sa conservation, qu'à celle de nos habits ? Nos corps et nos vêtements sont exposés à la vue des hommes, nos âmes le sont à celle des anges : nos corps dans quelques jours, nous le savons, dans quelques années au plus, seront dévorés par les vers dans le tombeau; nous les soignons cependant, nous les ornons de vêtements riches et précieux; et nous aurions bien l'assurance de négliger, de ne pas enrichir de bonnes œuvres nos âmes, qui doivent être présentées à Dieu et aux anges dans le ciel ?

5. Changeons de conduite, mes frères, et prenons-en une meilleure et plus raisonnable. Donnons à notre corps une nourriture et des vêtements modestes et nécessaires, mais employons en aumônes tout ce que nous avons de plus précieux pour procurer à notre âme un bonheur éternel. Car si nous avons plus de soin de notre corps, que de notre âme, il serait bien à craindre, qu'en nous présentant dans la sale du banquet nuptiale, dénué de bonnes œuvres, et n'étant couvert que des souillures et des livrées de nos passions, on ne nous dire : *Mon ami, comment es-tu entré ici, n'ayant point la robe nuptiale ?* (Mt 22,12) Dieu nous préserve, Dieu détourne de nous ce qui suit : *Liez-lui les mains et les pieds et jetez-le dehors dans les ténèbres; c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents.* Tel est l'arrêt que méritera d'entendre quiconque aura eu soin, pour satisfaire sa vanité et sa sensualité, d'orner et de parer son corps, et qui aura négligé d'enrichir son âme de bonnes œuvres, pour la vie éternelle. J'espère donc de la miséricorde de Dieu, qu'il daignera nous inspirer une vigilance si exacte sur nous-mêmes, qu'avec le secours de sa grâce, nous conserverons notre cœur pur de toute mauvaise pensée, et notre corps dans une parfaite chasteté, et dans une modération et tempérance entières; afin qu'au temps, où nous serons présentés devant le tribunal du souverain Juge, nous méritions, non d'être condamnés aux supplices, pour nos mauvaises actions; mais de recevoir, pour nos bonnes œuvres, les récompenses éternelles, par Jésus Christ notre Seigneur, qui vit et règne, avec le Père et le saint Esprit, dans les siècles des siècles. Amen.

SERMON 103 ²⁴

Sur un énergomène délivré.

1. Quel fut, dimanche dernier, votre étonnement et votre frayeur à tous, mes très chers frères, en voyant cel énergomène entrer ici en fureur pendant qu'on célébrait la liturgie. Je pense bien qu'il n'y a personne qui ne soit saisi d'épouvante et de terreur, en voyant quelqu'un si horriblement et si malheureusement tourmenté par le diable. Cependant si vous voulez bien m'entendre, mes très chers frères, il est aisé de vous faire voir comment, en voyant un possédé, bous pouvez ne le pas craindre. On ne craindra jamais le démon dans on corps étranger, si on ne l'a pas dans son propre cœur. Nous voyons en effet, que loin que les saints et les chrétiens parfaits craignent ceux qui sont possédés du démon, ce sont au contraire ces possédés, et les démons eux-mêmes qui les craignent, et qui tremblent devant eux. Mais si nous sommes si effrayés en voyant quelqu'un qui serait possédé du démon, combien ne devons-nous pas craindre de l'entretenir dans notre propre cœur, par nos mauvaises actions ? Le cœur de chacun de nous, mes très chers frères, est comme une table servie, à laquelle nous faisons festin ou à Jésus Christ ou au diable. Celui qui, est juste et équitable, doux et pacifique, chaste, compatissant et miséricordieux, en un mot, qui a la charité, reçoit sans doute et nourrit Jésus Christ selon qu'il est écrit : *Me voici à la porte et je frappe; si quelqu'un m'ouvre, j'entrerai chez lui, et je souperai avec lui.* C'est ainsi, c'est par ces vertus qu'une âme sainte reçoit et nourrit le Christ. Il n'est pas douteux, au contraire, que celui qui est arrogant et révolté, méchant, envieux, qui aime les plaisirs charnels et autres désordres semblables, ne reçoive le démon et ne le nourrisse de ces dérèglements, qui sont ses délices. Chacun peut reconnaître à ses œuvres, lequel est-ce des deux, de Jésus Christ ou du démon, il admet à sa table dans son cœur. Tel qu'est votre repas, (c'est-à-dire votre cœur) tels sont aussi, sans doute, ceux que vous y admettez. Qu'il y en a, mes frères, qui sont effrayés de voir le démon posséder un corps étranger, et qui ne le sont point du tout de lui livrer leur propre cœur.

N'est-ce pas s'être livré au démon, et en être possédé, que d'aimer l'arrogance et la superbe ? Si, avec cette malheureuse disposition, on est encore envieux et jaloux, c'est être asservi à deux démons tout à la fois : commettre de plus un adultère, c'est être possédé d'un troisième démon; enfin si on ajoute à tous ces maux, d'aimer le mensonge, c'est être sous le joug de quatre démons, qui oppriment et entraînent, comme dans un char à quatre chevaux. Car autant de vices auxquels; on est assujetti, ce sont autant de démons dont on est possédé. Celui dont l'esprit impur était sorti, comme nous le lisons dans l'Évangile, avait eu le bonheur d'être délivré par la grâce de Dieu, du démon de l'idolâtrie; mais ne s'étant pas appliqué à la pratique des venus opposées à ses vices précédents, cet esprit immonde revint, prit avec foi sept autres esprits plus méchants que lui, et ainsi s'accomplit en lui ce qui est écrit : *Quiconque est vaincu, devient esclave de celui qui l'a vaincu.* Et encore : *Quiconque commet le péché est esclave du péché.*

2. Comment se peut-il faire, direz-vous peut-être, que celui qui commet un péché de luxure dans son corps, ait le démon dans son âme ? Il faut donc vous prouver, par des passages des saintes Écritures, ce que nous vous avançons. Écoutez-donc, mes très chers frères, ce qu'elles disent, et vous verrez de l'arrogant en particulier, qu'il est vraiment possédé du démon. *Quiconque s'élève dans son cœur, y est-il dit, est impur devant Dieu.* Et encore : *Le commencement de l'orgueil de l'homme est de commettre une apostasie à l'égard de Dieu.* Qu'est-ce qu'apostasier, sinon s'éloigner de Dieu ? Or, peut-on s'éloigner de Dieu, sans s'unir de société avec le démon ? L'envieux n'est pas non plus sans démon, car voici comme en parle l'Écriture : *La mort est entrée dans le monde par l'envie du diable, et ce qui se rangent de son parti* (et qui à son exemple se révoltent contre Dieu) *deviennent ses imitateurs.* L'Écriture ne dit-elle pas aussi qu'un fornicateur est possédé du démon ? *L'esprit de fornication vous a trompé,* dit un prophète. (Os 4,12) Pour les menteurs, l'Écriture dit en bien des endroits, qu'ils sont : possédés du malin esprit; *Vous perdrez,* dit-elle, *toutes les personnes qui profèrent le mensonge;* et ailleurs : *La bouche qui ment, tue l'âme.* Nous lisons encore au Livre des Rois, que le malin esprit dit au Seigneur : *C'est moi qui séduirai Achab.* Le Seigneur lui dit : *Et comment le séduirez-vous ?* Il répondit : *J'irai et je serai un esprit menteur dans la bouche de tous ses prophètes.* Le

²⁴ Dans : Sermons de saint Césaire d'Arles, Paris 1760

Seigneur lui dit : Vous le séduirez, et vous aurez l'avantage sur lui. Il en faut dire autant de tous les péchés capitaux, et de tous les crimes, parce que personne n'en commet qu'à la suggestion et l'instigation du démon.

3. Que dire à tout ceci, et quel parti prendre, mes frères, nous qui nous sentons coupables d'une foule de péchés, et même de plusieurs crimes ? Faut-il tout abandonner, et nous désespérer ? A Dieu ne plaise que jamais un chrétien se porte à une telle extrémité. Non, mes frères, il ne faut pas désespérer; mais il ne faut pas non plus persévérer dans ses péchés, en se flattant d'une sécurité fausse, dangereuse et pleine d'illusion. Car celui qui a dit : *En quelque jour que vous vous convertissiez, et que vous gémissiez (de votre iniquité) vous serez sauvé;* (Ez 33,12) a dit aussi : Ne différez pas de vous convertir au Seigneur, et ne remettez pas d'un jour à l'autre. C'est fort à propos qu'on applique de l'onguent et des emplâtres sur des blessures encore toutes fraîches; on les guérit bien plutôt alors que si on les laissait s'envieillir et se gâter. De même, aussitôt que quelqu'un de vous a commis quelque péché que ce soit, qu'il se presse de recourir aux remèdes de la pénitence avant que la plaie que le péché lui a faite, se gangrène par une longue habitude, et exhale, une mauvaise odeur. Quand on néglige son péché, et qu'on laisse dominer longtemps sa passion, les saints et tous ceux qui craignent Dieu, en sont peinés, comme d'une odeur insupportable. C'est pourquoi il faut nous appliquer, avec le secours de Dieu, à mortifier nos passions, et à nous purifier de tous nos péchés, à introduire et établir dans notre cœur les vertus en la place des vices. Que l'humilité prenne la place de l'orgueil et de l'arrogance. Que l'aumône prenne celle de l'avarice. Que la chasteté répare, purifie et reprenne celle que la luxure souillait. Que la bonne volonté prenne celle de l'envie et de la jalousie, et la vérité celle du mensonge. Si nous sommes fidèles, avec la grâce de Dieu, à pratiquer ces règles et ces avis, mes frères, non seulement nous ne craignons plus les démons qui posséderaient les corps des autres, mais nous les casserons même, avec la grâce de Dieu, de nos propres cœurs, avec l'assistance de Jésus Christ notre Seigneur, à qui appartient tout honneur et gloire dans les siècles des siècles. Amen.